



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

11

6

74,1

Eur.

Mercur

511 ³ - 1759,4,1



<36617683090015

S

<36617683090015

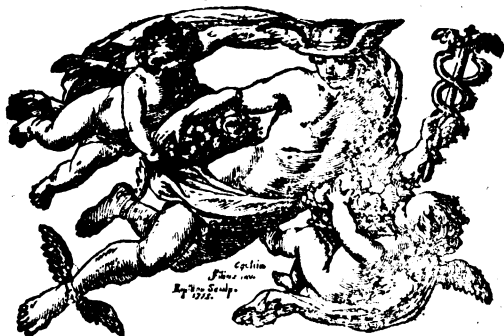
Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1759.

PREMIER VOLUME.

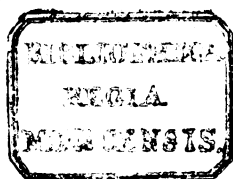
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à vis la Comédie Française.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

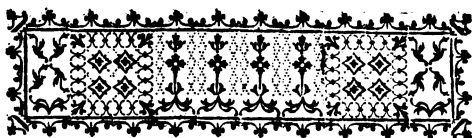
On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voye du *Mercure le Journal Encyclopédique & celui de Musique , de Liège , ainsi que les autres Journaux , Estampes , Livres & Musique qu'ils annoncent.*

Le Nouveau Choix se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes , & les conditions sont les mêmes pour une année.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

~ EN VERSET EN PROSE.

LE LOUP, L'AGNEAU ET LA FOURMI.

F A B L E.

» **L**E féroce animal qu'un Loup !
(Disoit Annette la bergère)

» Il vient de dévorer , d'une dent carnacière ,

» L'Agneau que j'aimois tant , qui me suivoit
» partout ,

I. Vol.

A iij

8. MERCURE DE FRANCE.

» Et qu'à mon mariage on devoit mettre en
» broche ! »

Elle s'attendrissoit , & s'estimoit beaucoup ,

En faisoit au Loup ce reproche.

Près de là , le troupeau revenu de sa peur ,

Suivant l'instinct de la pure nature ,

Broutoit innocemment une fraîche pâture.

Je dis innocemment , au gré de maint Docteur ,

Non au gré d'une fourmillière

Pour qui la gent bêlante étoit très-meurtrière.

» Ciel ! juste Ciel ! (crioient ces insectes sanglans)

» Tu permets qu'un monstre engloutisse

» A la fois nos Cités avec leurs habitans !

» Suscite un loup vengeur , à l'innocent propice ,

» Terrible au fourmicide : un loup de ta justice

» Sans doute est le Ministre adorable & divin. »

Telle est notre logique , à tous tant que nous
sommes ;

Des Loups & des Agneaux , des Fourmis & des
Hommes ,

L'amour-propre est en tout le mobile & la fin.

Nota. L'Auteur Anonyme de cette jolie Fable
m'a adressé un Ouvrage plus important ; mais
je l'ai prié de lire jusqu'au bout le morceau qui
en est l'objet ; j'attends qu'il ait pris cette peine ,
& qu'il veuille bien me marquer s'il persiste dans
son opinion.

HYPERMNESTRE

A LYNCEË,

Héroïde.

DE la région souterraine ,
Du cachot où la crainte afflige mon esprit ;
Je te trace ces mots que l'on peut lire à peine :
Le jour n'éclaire point cette main qui t'écrit.

Semblable à mes sœurs homicides ,
Si du sang d'un époux j'avois souillé ma main ,
La plus jeune des Danaïdes
N'auroit point à gémir de son sort inhumain.

Couverte de ton sang , jouissant de mon crime ,
Je ne remplirois pas ce Palais de mes cris ;
Ha ! si mon pere au meurtre attache son estime ,
J'abhorre sa faveur à ce funeste prix.

Tant de nœuds qu'on forma pour unir nos familles
Ont servi de prétexte à sa férocité ;
Et parmi les barbares filles
A ses ordres affreux , j'ai seule résisté.

Le plus beau de mes jours, l'on me charge de chaînes
Pour avoir sauvé ceux d'un époux trop chéri :
Je souffre enfin toutes les peines
Que je mériterois si j'avois obéi.

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

Tigre altéré de sang , dont la rage écumante
Fait servir ses enfans aux plus injustes coups ,
L'on ne peut donc s'offrir à ses yeux que fumante
Du meurtre même d'un époux.

Il redoute un oracle inique
Qui prédit que ton bras doit lui ravir le jour ;
Un oracle plus véridique
Nous dit de respecter l'hyménée & l'amour.

Arracher au trépas un Amant qu'on adore ,
Aux dépens de ses jours le lui faire éviter ;
Braver des fureurs qu'on abhorre :
Ce sont les seules loix que j'ai dû consulter.

Comment pouvois-je avoir , impie & parricide ,
Le courage d'exécuter
Ce complot barbare & perfide ?
A peine ai - je celui de te le raconter.

Le temps étoit venu au gré des destinées ,
Où devoit s'accomplir ce sacrifice affreux ;
Au flambeau de tant d'hyménées
La vengeance alluma ses yeux.

Le soleil s'obscurcit , & d'un voile nocturne
Couvrit les airs rentrés dans le sein du cahos ;
La Fille même de Saturae
Craignit d'habiter dans Argos.

Cet amour tant promis , cette foi si jurée ,
Doit avoir pour garants les Monarques des Cieux :

Le parjure trahit leur Majesté sacrée ;
Ils voient à regret ce complot odieux.

La nuit avoit mis fin au tumulte des Villes ,
Nos époux enivrés de vins délicieux ,
Aux charmes du sommeil vont se livrer tran-
quilles ;

Mais la mort veilloit autour d'eux.

Le poignard à la main , & de rage enflammées -
Mesœurs bravent du Styx les supplices nouveaux ,
A manier le lin leurs mains accoutumées ,
Pour le glaive homicide ont quitté leurs fuseaux.

Tant de poignards levés sont garants de leur zèle.
Par un Pere inhumain leur courroux est aigri :
Chacune en immolant le plus tendre mari
Pense frapper un infidèle.

On n'entend tout-à-coup que des gémissemens ;
Le Palais est baigné de sang mêlé de larmes :
La Ville de Junon , Argos dans ses allarmes ,
Croit toucher cette nuit à ses derniers momens.

L'époux assassiné par celle qu'il adore ,
Victime des forfaits qu'on lui laisse ignorer ,
Fait un dernier effort pour embrasser encore
L'épouse , dont la main vient de le massacrer.

Plusieurs de ces guerriers terminent leur carrière
Sans jouir seulement d'un instant de réveil ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Et par un coup mortel , privés de la lumière,
Ne font que changer de sommeil.

Sacrilèges Auteurs d'une action si noire ,
Osez-vous regarder le Ciel ?
De mes sœurs à jamais pérille la mémoire :
Je désavoue un sang si traître & si cruel.

Répandons des larmes amères ,
Gémissons tous les deux sur nos divers malheurs ;
Si la mort t'a ravi tes frères ,
Après tant de forfaits me reste-t-il des sœurs ?

Trois fois , par l'ordre de mon pere ,
Je levai le fer sur ton sein ,
Et trois fois mon amour & ton destin prospere
Le firent tomber de ma main.

A t'immoler , en vain je m'excitois moi-même ,
Une secrète horreur glaçoit mon cœur d'effroi :
J'oubliois ma fureur extrême ,
Et l'amour se plaçoit entre mon glaive & toi.

» Fuis , dis-je , en t'éveillant , un Tyran sanguinaire
» Dont envain le courroux voudroit armer le mien ,
» Cette main rebelle à mon pere
» Se rougira plutôt de mon sang que du tien.

» Que ses filles lui soient cruellement soumises ,
» Que leurs époux sanglans s'endorment sans
» réveil ;

- » Ces sacrilèges entreprises
- » Font reculer d'effroi mon bras & le soleil.
- » Moins Amans que Guerriers, par une audace
- » extrême,
- » Votre nombreuse armée en nous donnant la loi,
- » Pour prix de la victoire exigea notre foi.
- » Mais quel crime ai-je fait pour trahir ce que
- » j'aime ?
- » Et dois je venger sur moi-même
- » Un crime que l'amour a pardonné pour moi ?
- » Tes freres sont déjà dans le Royaume sombre,
- » Minos même attendri de leurs calamités,
- » Prépare des tourmens pour mes sœurs inventés.
- » La nuit au parricide a pû prêter son ombre ,
- » Profites-en pour fuir ces murs ensanglantés.

Danaüs contemploit le fruit de tant de crimes ;
 Mais sa fureur s'exhale en regrets superflus ,
 Lorsqu'il recherche en vain parmi tant de victimes,
 Le plus jeune enfant de Bélus.

C'est peu de voir fumant dans cet affreux carnage ,
 Tant de jeunes Héros par le fer terrassés ;
 Et tant que l'un de vous se dérobe à l'arage ,
 Son Palais dans le sang ne nage pas assez.

C'est moi seule que l'on accuse :
 N'avoir pas fait ce crime , est un crime d'Etat.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

J'allume contre moi la fureur que j'abuse ,
Le salut de tes jours est son assassinat.

Par ces cheveux épars dans la tour on me traîne ;
L'audace foule aux pieds & mon sexe & mon
rang ,

Mais je mériterois une plus grande peine
Si j'avois répandu ton sang.

Pour avoir respecté la trame
Des jours de mon Amant à mes coups exposé ,
L'on me donne les noms dûs au forfait infame
Auquel mon bras s'est refusé.

Viens arracher ta femme aux fureurs de l'envie ;
Tu lui fais éprouver les plus cruels revers.
J'ai contenté mes vœux en te donnant la vie ;
Il manque aux tiens encor de m'arracher des fers.

Oui, tu dois partager avec moi cet Empire ;
Ma main en fut le gage au pié de nos Aurels.
Je suis toute à Lyncée , & tant que je respire ,
Rien ne peut dégager nos sermens solennels.

Hélas ! mon cher Lyncée , encore
Ta foi n'a point reçu le prix de mon amour ;
Je te fis devancer le réveil de l'aurore ;
J'en craignis pour toi le retour.

Dans le lit nuptial je ne songeais qu'au crime
Qui menaçoit tes jours de mes terribles coups.

Je ne t'y reçus qu'en victime:
C'étoit plus le bucher que le lit d'un époux.

Que mes coupables sœurs gémissent d'un veuvage
Qu'elles doivent à leurs forfaits ;
Moi qui n'ai point de part à leur perfide rage
T'aurai-je perdu pour jamais ?

Quand une Amante le reclame,
Peux-tu lui refuser, cher Prince, ton secours ?
D'un retour généreux tu dois payer ma flamme.
Rappelle mes bienfaits & nos tendres amours.
Tu dois t'asseoir un jour au trône de ta femme :
J'ai pour dot mon Empire, & ta fuite & tes jours.

Tes armes, tes amis, ton bras, mon cher Lyncée,
Se doivent à ma liberté.
De l'obtenir d'un pere aurois-je la pensée ?
Non, qu'il ne soit jamais entre nous de traité.

Ses bienfaits font rougir, & l'amour d'un tel pere
Est un fardeau pour des grands cœurs.
Irai-je mandier son amitié sincere,
Pour avoir le sort de mes sœurs ?

D'un amour vertueux mes malheurs sont la
preuve,
Et je fais gloire de mes fers.
Une grace seroit une honteuse épreuve,
Et je rendrois ma foi suspecte à l'Univers.

14 MERCURE DE FRANCE.

Viens, vole dans ces lieux, ne te fais plus attendre ;
N'épargne s'il se peut que l'Auteur de mes jours.
A l'aspect de mes sœurs mets ce Palais en cendre ,
Qu'elles lisent leur crime aux flâmes de cest tours.

Viens, la reconnoissance & l'amour t'y convie :
Il faut me délivrer ou terminer mon sort.
Cette prison obscure où je traîne ma vie
Est plus cruelle que la mort.

Adieu, je vois venir ma fin d'un pas rapide ;
On ne laissera pas mes amours impunis :
Et dans ce séjour parricide
L'innocence plaintive en vain pousse des cris.

S'il faut à mon devoir que je sois immolée ,
Ou périr dans l'ennui de mes tristes liens ,
Fais graver sur mon Mausolée
Le péril de tes jours rachetés par les miens.

Trace sur mon tombeau tes généreuses plaintes ;
Rends l'avenir témoin des larmes d'un Amant :
Qu'Argos pleure mon sort, que mes cendres
éteintes
Partagent avec toi ce doux soulagement.

Je préfère des fleurs nouvellement écloses
A la pompe d'un deuil lugubre & solennel :
Témoins de tes soupirs, sur un tapis de roses ,
Mes mânes jouiront d'un printemps éternel.

Sur mes destins encor je pourrois bien t'écrire,
 De toi, de mon amour j'aime à m'entretenir;
 Mais ma main, dont la force expire,
 M'avertit déjà de finir.

Oui, cette main jadis à tes baisers ravie,
 Qui faisoit ton bonheur en des plus doux instans,
 Succombe sous le poids d'une chaîne ennemie,
 Et ne peut, tremblante, affoiblie,
 Parler à tes yeux plus longtemps.

S O N N E T

A U S O L E I L.

GRAND & vaste flambeau, source de la lumière,

O Monarque du jour ! couronné de splendeur,
 Dont l'éclat éblouit ma trop foible paupière,
 Qu'éveille le desir d'admirer ta grandeur ;

Apprends-moi donc comment parcourant ta carrière,

Tu nourris l'Univers par ta vive chaleur ;
 Est-ce à toi que je dois adresser ma prière,
 Soumettre ma raison, mon esprit & mon cœur ?

Non, tu n'es point un Dieu, tu n'en es que l'image :
 C'est à ton Créateur que je dois mon hommage.
 Plus l'ouvrage est parfait, plus l'Ouvrier est grand.

Et quand tu tiens de lui , de ce Maître suprême ;
De tant de qualités l'assemblage étonnant ,
Combien n'en doit-il pas rassembler en lui-même ?

DISCOURS SUR LA MODESTIE ;

*Lû en la séance publique de l'Académie
des Sciences & Belles-Lettres de Dijon ,
le Dimanche 23 Août 1758. par M.
Guyot Avocat au Parlement , Docteur
aggrégé en l'Université de la même Ville
& Membre de l'Académie.*

MESSIEURS ,

QUELLE est cette vertu dont l'air est simple & noble à la fois , qui tenant un juste milieu entre l'abaissement & l'orgueil paroît s'oublier elle-même , plaît à tous & n'offense personne ? A ces traits vous reconnoissez la modestie , Messieurs , & je ne crains pas d'en consacrer l'éloge dans le sanctuaire des Sciences , où je la vois donner chaque jour un nouveau lustre aux talens.

J'entends par la modestie cette vertu qui nous fait toujours juger des autres

plus avantageusement que de nous-mêmes. Je la distingue de celle qui, n'ayant presque rien de commun avec elle que le nom, forme le caractère le plus estimable d'un sexe enchanteur ; je ne m'occupe pas non plus de l'humilité chrétienne, qui n'est, à vrai dire, que la perfection de la modestie, sanctifiée par la Religion & qui rabbaissant à nos yeux nos bonnes qualités, grossit par un contraste édifiant, nos moindres défauts & nous représente toujours comme infiniment inférieurs à tous les autres.

Dans quelque état que l'homme se trouve placé, par la naissance ou la fortune, la modestie est le trésor qu'il doit conserver avec le plus de soin : cette vertu sçaura le garantir de beaucoup de fautes ; elle pourra même couvrir d'un voile officieux celles qu'il aura la foiblesse de commettre ; c'est une fidèle compagne qui le soutiendra dans les routes presque toujours trompeuses & glissantes du bonheur ; c'est une égide qui repoussera les traits de l'envie ; un vernis précieux qui donnera de l'éclat & de la valeur aux talens ; c'est la marque & le principe du vrai courage qu'elle dirigera toujours selon l'intérêt public.

Développons la plupart de ces idées

18 MERCURE DE FRANCE.

& pour rendre plus sensibles dans ce court essai les avantages de la modestie, mettons-la quelquefois en opposition avec l'orgueil : puisse le contraste faire briller cette vertu comme l'ombre mêlée à propos fait sortir la lumière d'un tableau.

La prospérité est souvent dangereuse : elle flatte ; mais elle est inconstante & précipite dans l'abîme ceux qu'elle semble conduire au port.

Que d'exemples ne nous fournit pas l'Histoire de ces tristes naufrages, qui ont appris à la postérité que la modestie est le guide le plus sûr qui puisse nous en préserver !

La fortune toute aveugle que la dépeignent les Poètes ne laisse pas de surprendre, d'éblouir, d'aveugler même ses favoris : elle commence par les embrasser & finit quelquefois par les étouffer.

De tous les présens du Ciel il en est peu de plus utiles que la modestie : c'est particulièrement dans la prospérité, que son secours devient plus nécessaire, pour empêcher l'homme de se méconnoître & de s'oublier, suivant la pensée de l'Orateur Romain, que les honneurs changent les mœurs. Appliquons cette maxime aussi rebattue que souvent confirmée

par l'expérience, non seulement aux honneurs , mais à tout état de prospérité , d'élévation , de puissance , de richesses.

Pénétrons les sentimens d'un homme transporté rapidement d'une condition médiocre , peut-être même abjecte , à une fortune brillante. Nous l'avons vû passer comme par enchantement du néant à la grandeur. Le prodige est-il achevé ? cet homme nouveau est moins frappé de l'éclat qui l'environne qu'ébloui de l'idée avantageuse de ses talens. Il leur attribue sans hésiter cette étonnante métamorphose ; il croit que son rare mérite déterminant les variations progressives de sa fortune a augmenté au moins , en proportion égale avec elle ; souvent même son cœur trop vain la croit encore inférieure à ce qu'il devoit attendre.

Telle est la source empoisonnée qui produit & multiplie les fautes , les vices , quelquefois les crimes ; de là le mépris , l'envie , l'indignation publique , la vengeance qui accable l'orgueilleux ; car l'orgueil , si je l'ose dire , amasse sur sa tête , un trésor de colère qui l'écrase tôt ou tard : le superbe Aman périt avec ignominie après avoir conduit en triomphe le modeste Mardochée.

Mais quelle preuve plus certaine peut-

10 MERCURE DE FRANCE.

on trouver des avantages de la modestie que le suffrage non suspect de ceux qui la négligent le plus ? Mettons deux orgueilleux en concurrence ; considérons leurs mouvemens , leur agitation , la jalousie qui les excite , la haine qui les dévore... Le rang auquel ils aspirent les divisera moins que la découverte & le combat réciproque de leur orgueil : chacun d'eux voudroit que son rival fût moins haut , qu'il fût modeste ; en sorte que par une contradiction perpétuelle l'orgueilleux même fait cas de la modestie. Mais il cherche à s'affranchir du joug aimable d'une vertu qu'il veut trouver partout ailleurs qu'en lui-même.

Quel pourroit être l'objet le plus digne de nos vœux ! Seroit-il pour les grands travaux une récompense plus glorieuse & plus satisfaisante que l'estime publique ! L'homme est né pour vivre en société avec ses semblables , son ardeur doit donc concourir toute entière à mériter leur bienveillance ; & quoi de plus propre à gagner les cœurs que la modestie !

Elle ne cherche point à se faire valoir , elle n'entreprend rien au-dessus de ses forces , elle ne blesse & n'attaque personne , elle rend à tous avec empressement les égards qui leur sont dûs , sans en exiger

pour elle , sans les disputer par des contradictions frivoles ; le mérite , le bonheur d'autrui ne l'afflige pas , elle en voit , elle en supporte l'éclat sans trouble , sans agitation, elle n'éprouve que des mouvemens de joie ; la satisfaction des concitoyens , des étrangers même forme la portion la plus précieuse de la sienne ; leurs vertus & leurs talens sont pour elle un modèle qu'elle se propose d'imiter & le germe fécond de l'émulation la plus noble.

L'un de ses effets les plus admirables , est de forcer l'envie au silence , du moins de rendre ses efforts impuissans. Les exemples persuadent mieux que les raisonnemens : rappelions nous ce Ministre fameux d'un Roi de Perse qui , du rang de simple Berger avoit été élevé par son Maître au faite des dignités. Il s'appelloit Mahamed-Aly-Beg : Tavernier l'avoit connu & le trait que je vais citer d'après ce voyageur a paru si frappant à un Auteur estimé, qu'il en a fait usage en l'attribuant à Esope.

Mahamed , digne par ses vertus des bontés de son Souverain & par ses services de la reconnoissance des Peuples , excita bientôt le murmure de l'envie ; elle conçut & nourrit des soupçons

22 MERCURE DE FRANCE.

odieux qu'elle ne craignit pas de répandre artificieusement devant le Roi : elle osa lui insinuer que son favori élevoit des édifices somptueux , & possédoit des trésors accumulés au préjudice de l'Erat. Le Roi voulut se convaincre par lui-même en visitant la maison de son Ministre ; il fut d'abord surpris de n'y rien trouver que de simple : l'or n'y brilloit pas comme dans les Hôtels des autres Seigneurs de la Cour.

L'envie attentive à tout , fit observer au Monarque une porte fermée à trois cadénats ; il commanda qu'on l'ouvrit : Mahamed lui dit , qu'il avoit des raisons pour empêcher l'entrée de cette chambre ; qu'elle renfermoit tout son bien ; que ce qui étoit dans le reste de sa maison appartenoit au Sophi. Représentez-vous , Messieurs , la surprise du Monarque & des Courtisans assemblés , lorsqu'au lieu de richesses entassées , on n'aperçut que la houlette , l'outre , la flûte , & l'habit de Berger qu'avoit portés autrefois le Ministre avant son élévation. Voilà le trésor dont il repaissoit ses yeux chaque jour , pour se rappeler le point d'où il étoit parti. Ce Ministre modeste demanda pour grace unique la liberté de reprendre les premiers habillemens , & de

retourner à sa première condition. Le Roi attendri se fit ôter ses propres habits à l'heure même, & les donna au Ministre ; ce qui est le plus grand honneur que les Rois de Perse puissent faire à un Sujet. Ainsi l'envie fut confondue par une vertu si sublime,

C'est une coutume presque universelle d'employer les plus grandes précautions pour conserver dans les familles les terres & les titres ; de là les substitutions portées aussi loin que la prudence humaine & la loi permettent de les étendre. La modestie inspire un autre genre de substitution , moins brillant , mais plus utile : il seroit digne d'une ame noble & généreuse , telle enfin que celle du Ministre dont nous venons de parler , de substituer avec ses autres biens les vêtemens qui ont servi avant que d'arriver à la grandeur. Cette salutaire précaution perpétueroit dans la descendance la plus reculée les sentimens de douceur , d'affabilité , de modération , de justice & d'équité.

Pourquoi se glorifier en effet d'une haute naissance ? l'origine des Souverains & des Bergers n'est-elle pas la même ? Ne fut-il pas un temps où tous étoient égaux ? Selon la pensée d'un Poète Fran-

24 MERCURE DE FRANCE.

çois l'un déte le matin, & l'autre l'après-dînée. La plupart de ces fleuves que nous voyons rouler orgueilleusement leurs ondes, & se précipiter enfin dans le sein de la mer, ne sortent-ils pas d'un foible ruisseau ?

De tous les avantages de la condition humaine il n'en est peut-être pas de plus équivoque & qui appartienne en quelque sorte moins à l'homme que celui de la naissance. Il n'y a contribué en rien, puisqu'il ne pouvoit rien avant que d'exister. Les dons de la nature, les qualités du corps & de l'esprit sont susceptibles de perfection par le travail & l'exercice ; l'homme qui s'applique à l'étude & à la pratique des vertus, auroit un prétexte toujours condamnable, mais plus plausible, s'il s'enorgueillissoit de ces richesses personnelles & indépendantes de la naissance ; mais la plus illustre origine, lorsqu'elle n'est pas soutenue de la noblesse des sentimens & des actions, n'est pour celui qui ose s'en parer, qu'un fardeau humiliant ; & ne vaudroit-il pas bien mieux être un Plébéien ignoré, qu'un Patricien méprisable ? Indigne, dès qu'il est sans vertus, du nom célèbre qu'il traîne plutôt qu'il ne le porte, sa brillante naissance sur laquelle il s'appuie

puye présomptueusement , pourroit le faire comparer avec assez de justesse à une statue d'argile bizarrement élevée sur une base d'or.

L'homme ne doit pas se glorifier davantage de ses richesses ; leur éclat passager donne-t-il le mérite , les qualités & les vertus seules estimables ? La source des richesses est quelquefois obscure, équivoque , illégitime : est-elle pure ? Leur possession toujours douteuse , incertaine , flottante devient encore souvent fatale.

Combien de riches voluptueux en multipliant d'inutiles besoins , en se procurant un trop immense superflu , sont à la fin conduits & livrés par les richesses mêmes à l'indigence & au mépris ? Combien de modernes Icares , pour vouloir prendre un vol trop rapide & trop élevé , voyent fondre leurs aîles de cire , couvertes de plumes de paon , & sont aussitôt précipités , sans emporter avec eux la foible consolation de laisser leur nom au pays témoin de leur chute ?

Desirable modestie, que vous êtes nécessaire à l'homme ! Vous abaissez heureusement l'enslure du cœur à laquelle il n'est que trop sujet ; vous préservez l'abus dangereux qu'il feroit de ses biens , de son pouvoir , en l'éclairant sur leur

I. Vol.

B

26. MERCURE DE FRANCE.

usage légitime. Pourquoi les sages réglemens de nos Rois ne sont-ils plus en vigueur ? Pourquoi tous les rangs sont-ils à présent mêlés & confondus par un faste presque général & si outré , qu'il occasionne souvent de singulières méprises, de bizarres équivoques , en paroissant mettre de niveau les conditions les plus éloignées ?

Je sçais que les partisans du luxe prétendent qu'il est utile à un Etat , qu'il entretient la circulation des richesses , qu'il occupe une infinité d'ouvriers ; mais pendant que tant de bras conduisent & arrangent des fils d'or & de soie , les campagnes sont désertes & incultes , & tous ces bras que fatigue une soie frivole & superflue , seroient bien mieux employés à cultiver la terre , & à lui faire produire des richesses préférables à l'or , puisque ses fruits sont les seuls biens essentiellement nécessaires à l'homme , & que la plupart des autres ne sont que des signes arbitraires de convention , des présens funestes qui n'énervent pas seulement les corps , mais amolliissent encore les courages ; & ne sçavons-nous pas que le luxe des Asiatiques avoit préparé les victoires d'Alexandre ?

L'oserai-je dire ? semblable à ces vents

destructeurs dont la chaleur dévorante dessèche les plantes qui en sont frappées, & les empêche de se reproduire par de nouvelles tiges, le luxe prive les Royaumes de leur plus grande ressource en s'opposant à la population dont il est l'ennemi secret & dangereux. Pour soutenir son faste, on se refuse aux vœux de la Nature; on aime mieux augmenter le nombre de ses domestiques que multiplier sa famille.

L'ostentation n'est-elle pas encore une espèce de dureté à l'égard du pauvre? Faire briller l'or à ses yeux sur de magnifiques étoffes qu'il voit changer chaque jour, c'est présenter aux yeux foibles d'un Malade une lumière ardente & importune; c'est lui renouveler sans cesse l'idée de ses malheurs; c'est le forcer de faire un parallèle accablant de son indigence & du superflu qu'on étale à sa vuë sans ménagement.

L'usage des richesses seroit-il donc défendu? Non; mais imitez la Nature. La terre précieuse qui contient l'or & l'argent dans son sein, les couvre, les distribue en veines, & ne les montre pas au-dehors avec profusion; que la modestie couvre également les richesses; qu'elle en prescrive l'usage légitime, & que l'hu-

18 MERCURE DE FRANCE.

manité en conduise quelque veine secourable dans le sein du malheureux. O ! vous, qui que vous soyez, qui vous enorgueillissez de vos richesses, & prétendez être recommandables à ce titre, quelle est votre erreur ! Songez que si les égards leur sont dûs, tout ce que vous possédez ne vaut pas quelques toises des mines du Pérou, & que ces précieuses montagnes mériteroient bien plus de considération que vous.

Portons nos regards sur des biens plus réels & préférables à toutes les richesses, sur le mérite, le génie, les talens, quel lustre ne reçoivent-ils pas de la modestie, & combien au contraire l'orgueil & la présomption les obscurcissent & les déparent ! La modestie est en effet au génie & aux talens ce qu'est la pudeur à la beauté ; elle y donne un nouvel éclat.

Qu'un homme d'un grand mérite soit orgueilleux, il n'aura que de foibles droits sur l'estime & l'amour du Public, qui craint d'être subjugué, ou s'il lui en accorde, il ne le fait qu'avec peine & réserve. L'homme modeste, avec des talens égaux, peut-être moins brillans, est plus sûr de réunir les suffrages : le premier ne les obtient qu'en les arrachant, pour ainsi dire : le second les gagne avant que de les demander,

Il est de ces hommes vains & superbes entêtés d'eux-mêmes , toujours occupés de leur mérite réel ou prétendu , qui dédaignent leurs égaux , méprisent leurs inférieurs , & croient surpasser leurs supérieurs. Ils s'imaginent être formés d'une substance plus pure. Ils s'admirent & semblent prendre la trompette & dire , admirez-nous aussi , nous sommes de grands hommes.

Dévoilons les mystères de la coquetterie ; voyons à sa toilette l'une de ces femmes qui se font une étude particulière & suivie , un mérite nécessaire , quelquefois utile , de leurs attraits ; livrée à des rêveries agréables , elle se contemple dans un miroir , elle caresse des yeux sa précieuse image , elle réfléchit sur ses charmes avec une complaisance inexprimable , & s'écrie au fond du cœur ! Oui, je suis la plus belle. Combien d'orgueilleux lui ressemblent en ce point ! Enchantés de leurs talens , ils en admirent l'excellence ; trompés par la glace flatteuse que leur présente l'amour-propre , l'illusion est complète ; ils n'entrent jamais en comparaison avec personne , ou s'ils s'abaissent à la faire , qu'elle est peu favorable à l'objet rapproché & aussitôt rejeté. Nos talens ne trouvent rien qui

les égale. Voilà l'expression de leurs sentimens.

Ecrivains orgueilleux, Auteurs enchantés de vos productions souvent futiles & languissantes, considérez le divin Virgile ; comparez, si vous l'osez, vos écrits à son Poëme harmonieux & sublime : comparez votre orgueil avec sa modestie. Il ordonna, par sa dernière volonté, que le chef-d'œuvre du génie & du goût fût enseveli dans les flammes.

Philosophes audacieux, qui croyez tout sçavoir, souvent sans avoir beaucoup étudié, considérez le plus sage du Paganisme, admirez Socrate, qui pénétré de l'immensité des choses qu'il n'avoit pas encore approfondies, pensoit ne rien sçavoir. Puissent ces exemples, puissent ces grands hommes inspirer la modestie & bannir l'odieuse & téméraire présomption qu'on peut nommer à juste titre le fléau de la Société.

La modestie au contraire en est la protectrice. Achéons, Messieurs, son éloge par un trait qui en caractérise encore les avantages ; ajoutons qu'elle convient à toutes les conditions, à tous les états, à tous les âges ; qu'elle en sera toujours le plus utile & le plus bel ornement, & surtout qu'on ne la croie pas incompa-

tible avec le courage , puisqu'elle en est le signe le moins équivoque , le principe le plus certain.

Jules-César recommandoit particulièrement la modestie aux Militaires. Le Roi Archidamus , qui a vécu plusieurs siècles avant lui , dans une Harangue aux Spartiates ses Sujets , que Thucydide nous a conservée , dit ces paroles remarquables : *Gardons notre première modestie , qui est la source de notre valeur & qui nous rend souples & obéissans aux Loix. **

Mais pourquoi recourir aux Anciens , pourquoi fouillet , pour ainsi dire , dans une terre étrangere , lorsque nous sommes riches de notre propre fond ? Les noms des Turenne , des Catinat , en rappelant les prodiges de la valeur & la perfection de l'Art Militaire , associent à cette noble idée le souvenir touchant de la plus rare modestie dont ces illustres Guerriers cherchoient à couvrir l'éclat de leurs vertus & de leurs triomphes.

Nous trouvons heureusement dans notre Histoire & dans ce siècle même , un glorieux combat de modestie qui fut très-utile à la France.

* V. Thucydide , Traduction de Perrot d'Abblancourt , Liv. 1. pag. 71. de l'Edit. in-12. de 1662.

32 MERCURE DE FRANCE.

L'Editeur des Mémoires du Maréchal de Villars raconte que dans un tems critique pour ce Royaume & à la veille d'une action que Louis le Grand prévoyoit devoir être générale & décisive , le Maréchal de Boufflers plus ancien que le Maréchal de Villars, offrit d'aller servir sous ses ordres, oubliant généreusement le privilège de son rang dès qu'il s'agissoit du bien de l'Etat ; arrivé à l'Armée , on vit alors le plus noble combat entre les deux Généraux , aucuns d'eux ne vouloit commander ; chacun vouloit obéir ; ne pouvant s'accorder ils terminèrent cette dispute rare & héroïque , en convenant de partager avec égalité le Commandement de l'Armée ; c'est ainsi que la modestie s'élevant au-dessus des vaines distinctions , méprisant le point frivole d'ancienneté , de rang , de préséance , ne s'occupe que du bien de la patrie & forme le témoignage le plus sensible & les preuves les plus certaines du vrai courage & de l'Héroïsme.

Parcourons l'immensité des tems ; rappelons-nous les grands hommes , les Artistes célèbres ; ils furent presque tous modestes : la modestie semble être , en effet, l'appanage le plus ordinaire des vertus & des talens ; & convenons qu'en ad-

mirant les titres glorieux de Consul, d'Orateur Romain, de Prince de l'éloquence, de pere & de libérateur de la patrie, qu'a si justement réunis Cicéron, nous voudrions intérieurement que la vérité permît d'ajouter à son éloge *Il fut modeste.* S'il est donc vrai que le mérite le plus éclatant & le plus solide ne peut obtenir une grâce entière pour l'orgueil qui le ternit, combien doit paroître singulière & ridicule la vanité que l'on voit souvent naître & se nourrir de qualités médiocres & si inférieures à celles de ce grand-homme.

A Mademoiselle de . . .

LA jeune Aminte à qui mon zèle
M'empêche de rien refuser,
Prétend que je rime pour elle
Des vers qui puissent l'amuser.
En vain pour garder le silence
J'oppose mon insuffisance
A la loi qu'elle me prescrit;
Elle me traite d'indocile:
Comme tout lui paroît facile
On déplaît, si l'on obéit.
Hé bien, puisqu'Aminte l'ordonne,
Je dois souscrire à son projet,

B v

Mais en secondant son objet ,
 Profitons sans qu'on nous soupçonne
 De la liberté qu'elle donne
 Sur le choix d'un tendre sujet.

Aimables Nymphes du Permesse ,
 Hâtez-vous d'embellir mes chants ,
 Versez sur mes foibles accens
 Ce feu , cette éloquente yvresse
 Dont la douceur charme les sens.
 Si par cette douce harmonie
 Que vous répandrez sur mes sons ,
 Si par vos touchantes leçons
 Mon Aminte étoit attendrie ,
 Muses , le bonheur de ma vie
 Seroit le fruit de vos chansons.

Du Dieu qui révere Amathonte ,
 Je bravois les fers glorieux ;
 Mais est-il un cœur qu'il ne dompte ,
 S'il puise ses traits dans vos yeux ?
 Par vous ma conquête facile
 Fait son triomphe & mon bonheur.
 Une résistance inutile
 Eût moins signalé mon vainqueur.
 Chere Aminte , je vous adore ,
 Cet aveu m'échappé à regret ;
 Brulé du feu qui me dévore ,
 A celle qui le fit éclore
 J'ose en dévoiler le secret.

AVRIL. 1759.

95

Si les sentimens que j'exprime
Vous paroissent injurieux ,
Si vous regardez comme un crime
L'amour que j'ai pris dans vos yeux ;
Pour justifier mon audace
Songez que toujours au Parnasse
L'art de tromper fut établi ,
Et que j'ai pu sans injustice ,
Parler par un simple caprice ,
D'un feu que je n'ai point senti.
Ainsi donc , adorable Aminte ,
Suspendez votre étonnement :
Mon amour pour être une feinte
N'attend que votre jugement.
Aussi charmante qu'inflexible
Si vous dédaignez mes transports ,
Si pour vous rendre plus sensible
Je ne fais que de vains efforts ,
Alors mon inutile hommage
N'est que le jeu d'un cœur volage
Qui manque de réalité ;
Mais si par un destin contraire
J'avois le bonheur de vous plaire ,
Je n'ai dit que la vérité.

*Par M. Audiffret , Juge Royal de Barjols en
Provence.*

Bvj

B O U Q U E T.

QUELLE Symphonie éclatante
Frappe mon oreille en ce jour ?
Partout on rit , partout on chante ,
Et la mufette & le tambour ,
De la fêre la plus brillante
Nous annoncent l'heureux retour.
Des plaisirs la troupe riante ,
Pour habiter ce beau séjour ,
Sur les traces du tendre amour
Vient de quitter l'isle charmante ,
Où Vénus a fixé sa Cour.
Les premiers rayons de l'Aurore
A peine brilloient à nos yeux ,
Que les Graces & Terpsicore ,
Après avoir d'un vol joyeux
Parcouru l'empire de Flore ,
Et cueilli le plus précieux
Des parfums que l'on voit éclore
Dans ces jardins délicieux ,
Ont sur la beauté qu'en ces lieux
A l'envi tout Mortel adore ,
Epuisé les trésors heureux
D'un Art que toute Belle honore.
Art charmant , Art ingénieux
Par qui l'on embellit encore
Les attraits les plus merveilleux !

Déjà la plus jeune d'entr'elles
 D'un souffle aussi pur que divin,
 A sur ses couleurs naturelles
 Répandu l'éclat d'un beau tein.
 L'autre de mille fleurs nouvelles
 Va parer sa tête & son sein.
 L'Amour charmé de son dessein,
 Arrange à son tour les plus belles
 Pour l'en couronner de sa main.
 Enfin autour d'elle empressées,
 Elles font de ses blonds cheveux
 Mille boucles entrelassées
 De rubans, de fleurs & de nœuds.
 Sous cette parure élégante
 Où l'art, de sa beauté naissante
 Releve l'éclat naturel,
 La jeune Thérèse est si belle,
 Qu'on ne peut ni rien voir de tel,
 Ni vouloir rien voir après elle.
 Elle seule unit à la fois
 Des Graces l'aimable sourire,
 De l'Amour le piquant minois
 A l'air noble & fier qu'on admire
 Dans la chaste Nymphé des Bois.
 Par cette fidelle peinture
 Il est facile de juger
 Que ses beaux yeux sans y songer
 Font partout la même blessure,
 Et qu'on n'en connoît le danger

38 MERCURE DE FRANCE.

Qu'après que leur victoire est sûre.
Heureux qui pourra mériter
D'en obtenir un regard tendre !
Malheureux qui ne peut prétendre
Qu'à la gloire de les chanter !

L E T T R E

*A Madame la Comtesse D *****.*

Du toit de *Philémon* vertueuse habitante ,
Baucis , écoute-moi. Que fais-tu loin des lieux
Où coule la Mayene , où son onde serpente ,
Où j'ai perdu dans toi mon espoir & mes Dieux ?
Que fais-tu sur le Clain ? Je sais que le vrai Sage
Trouve en tous lieux l'asyle du bonheur.
Dans le Palais des Rois , comme au fond d'un
bocage ,
La joie est dans ses yeux & la paix dans son cœur.
Heureux partout , le monde est sa Patrie ;
La mienne , hélas ! est celle de l'amour.
Ma Patrie est la tienne , ô charmante *Emilie* !
C'est celle où tu me vis enyvré tour-à-tour
Du plaisir de t'aimer , du desir de te plaire ,
Et de l'espoir d'assortir quelque jour
Les fleurs du Pinde & celles de Cithère.
Touché de tes appas , j'adorai tes vertus :

Je vis la beauté jointe à la Philosophie ,
Les Graces s'égayant à côté d'*Aspasie*. : ..
Trop ten tre souvenir d'un bonheur qui n'est plus !
Qui n'est plus ! Quel penser vient ici me sur-
prendre !

Je suis moins malheureux : tu te souviens de moi ;
Tu fais franchir , d'un œil aimable & tendre ,
L'espace trop cruel qui m'éloigne de toi.

Pour moi je crois toujours te parler & t'entendre ;
Je te trouve partout ; tu me suis en tous lieux ;
Dans l'ombre de la nuit tu m'es même présente ,
Et ton image à jamais renaissante

Dans les bras du sommeil s'offre encor à mes yeux.
Fixé par le destin , dans cet obscur asyle ,
Qu'y ferois-je sans toi ? Dépourvu de secours ,
Accablé du fardeau d'une troupe imbécille ,
Dans le triste printemps que la Parque me file ,
Toi seule es mon soutien, mon appui, mon recours ;
Je ne vis que pour toi. Ma plume obéissante
Retouche ce tableau dont frémit ton cœur :
J'expose à tes regards cette scène changeante
De crime & d'infortune , & de doute & d'erreur.
Tel est le tourbillon qu'on appelle le monde.

Un voile épais sur ce globe jeté ,
Tient dans la nuit ou dans l'obscurité
Les tragiques forfaits dont sans cesse il abonde.
Au loin gémit la vérité :
Tourmentée ici-bas , inquiète , éperdue ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Des fourbes & des fors elle craint la cohue.

Hélas ! je m'en souviens ; humble dans sa beauté,

D'un air libre & charmant autrefois je l'ai vue ,

Dans ton *boudoir* entrer à demi nue ,

Et sans rougir s'asseoir à mon côté.

Par M. de L. T.

O D E

*SUR la mort de M. du Guay-Trouin ,
Lieutenant - général des Armées na-
vales , &c. **

D'Où partent ces clameurs funèbres ,

Tristes enfans de la douleur ?

Flambeaux , votre pâle lueur

Augmente l'horreur des ténèbres.

Eole fait frémir les airs ;

Neptune fait mugir les mers ;

Le Ciel s'entrouve , il étincelle.

Dieu puissant , qui menacez-vous ?

Quelle redoutable nouvelle

Vient annoncer votre courroux ?

Elève du Dieu de la *Thrace*

Que *Brest* cultive dans son sein ;

* J'ai cru devoir publier cet éloge d'un homme illustre
dont la mémoire est précieuse à la France , & dont l'exem-
ple est une leçon.

Le bruit de nos foudres d'airain
N'exerce-t-il plus votre audace ?
Le salpêtre à coups redoublés ,
S'allume , part.... Vous vous troublez ;
Guerriers , vous répandez des larmes ,
Et laissez tomber de vos mains
Ces armes , ces terribles armes ,
Le juste effroi de nos voisins.

Que cette langueur accablante
Frappe mon cœur épouvanté !
Votre mâle intrépidité
Brava cent fois la mort présente ;
D'où peut naître votre terreur ?
Qu'entends-je ! ô récit plein d'horreur !
Contre *Du Guay* la mort prépare
De tous ses traits les plus aigus.
Ce Héros... arrête , barbare !
C'en est fait , ce Héros n'est plus.

De la mer , prétendus Monarques ,
Dont *Du Guay* confondit l'orgueil ,
Bravez ce héros au cercueil ,
Et louez la fureur des Parques.
Pourquoi ce reproche odieux ?
Non , non , ce Peuple impérieux ;
Malgré les transports de sa rage ,
Au Guerrier dont il est jaloux
Ne refuse point son hommage ,
Même en expirant sous ses coups.

42. MERCURE DE FRANCE.

Il meurt, ce Guerrier intrépide,
Qu'au milieu des plus grands hazards,
Contre *Bellone* & contre *Mars*,
Pallas couvroit de son égide.*
Il meurt dans le sein de la Paix,
Ses mânes seroient satisfaits
Si terminant sa course heureuse,
Devant les remparts de *Danisch***
Il eût eu la fin glorieuse
Des *Ruiter*, *Turenne* & *Berwich*.

Consolerez-vous, ombre immortelle,
Un plus honorable trépas
A votre sort ne pouvoit pas
Donner une gloire nouvelle.
Quand par un sentier peu battu,
Jusqu'au faite de la vertu
Le vrai héros a pû paroître,
Sa gloire ne s'augmente plus.
Il est tout ce qu'il pouvoit être;
D'autres honneurs sont superflus.

Dieu des vers, ah ! si de ma lyre ;
Ranimant les foibles accords,
Tu secundois les vifs transports
Que le nom de *Du Guay* m'inspire,
Sur quel ton, sur quels nobles airs

* Il n'a jamais été blessé.

** M. du Guay-Frouin desiroit beaucoup d'être envoyé
à Danzig, en 1733.

Annoncerois - je à l'Univers
Que le Léopard Britannique
Unissant ses cruels efforts
Au courroux du Lyon Belgique,
Viendrait expirer dans nos Ports?

Oui, je franchirai les limites
Que des Dieux le dépit secret,
Aux fiers descendans de *Japhet*,
Malgré le destin, a prescrites.
Méprisant les vents & les flots,
J'accompagnerai mon Héros
Sur les mers du *Riogonere*,
Et j'admirerai du Vainqueur,
Dans l'un & dans l'autre hémisphère,
Le même bras, le même cœur.

J'y verrai la valeur suprême
Indépendante des climats,
Parmi les feux & les frimats,
Se distinguer toujours la même.
Du Guay sous un Ciel étranger
Portant la mort & le danger,
Fera retentir son tonnerre,
Tel que sur *Neptune* tremblant,
Aux yeux même de l'*Angleterre*,
Il foudroyoit le *Cumberland*. *

* C'est un des plus beaux exploits de M. Du G. T.
- Voyez ses Mémoires.

44 MERCURE DE FRANCE:

Où m'embarquai-je , téméraire ,
 Pour chanter l'*Achille* Breton ?
 Muses , ordonnez à *Pluton*
 De nous rendre l'ombre d'*Homere*.
 Mais par d'impitoyables loix
 On n'écoute plus votre voix
 Au-delà des temps , du *Cocytus*.
 Pour former de lugubres sons ,
 Cherchez quelque anie favorite
 Qui soit digne de vos leçons.

Voyez cette Ile , où la fortune
 De concert avec le Dieu *Mars* ,
 Eleva d'orgueilleux remparts
 Jusques dans le sein de *Neptune* :
 Chez ces habitans redoutés ,
 Le héros que vous regrettez
 Vit briller sa première aurore.
 Muses , ils ont sçu l'imiter ;
 Par vos soins ils pourront encore
 Eux seuls dignement le chanter.

* M. Du G. T. étoit de Saint - Malo. Le terrain des accroissemens qu'on a faits à cette Ville , a été pris sur la mer , & les richesses acquises par le commerce , ont fourni à la dépense. C'est ce qu'on a exprimé dans l'Inscription suivante :

*Hic fuerant naves , nunc ades , pontus amicus ,
 Adibus his sumptum , praeiuit atque locum.*

Cette Inscription est de M. de *Maupey* , né à Saint Malo.

OBSERVATIONS

Sur une Harangue prononcée le 8 Janvier dernier par le Professeur de Rhétorique du Collège Royal d'Orléans, dans laquelle on a prétendu démontrer qu'il étoit plus aisé de se faire un grand nom par la voie des armes, que par celle des Lettres. Utrum armis, an litteris fama citius comparari possit,

Par un de ses Ecoliers,

LI D'ÉE avantageuse que je m'étois formée de la Littérature, l'estime particulière que j'en avois conçue & que vous-même m'aviez tant de fois inspirée, m'avoient tellement prévenu en sa faveur que je n'ai pû voir sans étonnement la manière dont vous vous êtes élevé contre elle dans la Harangue que vous avez prononcée le 8 de ce mois. Quoi ! vous qui par état & par profession devez la soutenir, vous osez l'attaquer ? Vous qui par devoir & par reconnaissance devez la protéger, vous osez la combattre ? Oubliant que c'est à l'aimable Littérature que vous êtes redevable des applaudissemens que vous avez

46 MERCURE DE FRANCE.

recueillis , vous vous montrez son adversaire. Sans respect pour les Lettres , vous mettez en usage ce que l'éloquence a de plus flatteur & de plus séduisant pour les subordonner aux armes. Partisan de Mars & de Bellonne , abandonneriez-vous les neuf Sœurs ?

Souffrez que je prenne en main la cause de la Littérature ; souffrez que je la venge des coups que vous lui avez portés. Si le Public séduit par les charmes d'une éloquente harangue , s'est vû forcé de vous donner ses suffrages ; il n'a pas prétendu adopter votre manière de penser. Un système qui n'avoit d'autre mérite que celui de vous avoir pour défenseur a pû pour quelques instans éblouir les esprits , mais non pas les amener à la conviction.

Essayons par quelques observations de rendre à la Littérature l'honneur que vous lui avez enlevé , & la justifier des reproches que vous lui faites. La vérité exige cet hommage , aussi est-ce d'elle seule que j'emprunterai des armes ?

Quelque opposés que paroissent entre eux le Guerrier & le Littérateur , ils ont cela de commun qu'ils travaillent uniquement pour la gloire : animés de nobles motifs & de généreuses inclinations ,

leur but est l'immortalité. Egalement utiles au bien de la société, ils y concourent également quoique par des voyes différentes & des routes opposées. Le Guerrier valeureux qui sert son Roi, sa patrie, ses concitoyens, mérite nos hommages ; le Sage & l'aimable Littérateur qui nous instruit & nous amuse, mérite notre reconnoissance.

Mais qu'il en est peu qui connoissent la véritable gloire ! Que de Guerriers illustres ne doivent leur réputation qu'à des crimes heureux ! J'ouvre les fastes du monde... qu'y vois-je ? d'illustres méchans décorés du beau titre de Conquérans, des terrains incultes achetés au prix du sang des hommes, des victoires & des triomphes que les pleurs & le deuil accompagnent. César (dites-vous), préfère l'Art Militaire à la gloire qu'il pouvoit acquérir dans le Barreau, & la voie des armes lui paroît plus sûre que celle de l'éloquence. Un pareil exemple peut-il conclure contre les Lettres en faveur des armes ? César, de citoyen vertueux devient le fléau de sa patrie, le Tyran de ses concitoyens, trempe ses mains dans leur sang & ravit leur liberté. Sont-ce des titres pour acquérir la célébrité ?

48 MERCURE DE FRANCE.

En vain pour élever les armes sur les trophées de la Littérature , avez-vous emprunté de l'Art ce que la vérité vous refusoit ; en vain vous êtes-vous attaché à nous la montrer sous le jour le plus odieux & sous l'aspect le plus défavorable. Forcé de convenir que la gloire qu'elle procure est plus pure , plus innocente , que bien loin d'être contraire à la félicité publique , elle en fait le plus bel ornement , que ses lauriers ne sont point mêlés de cyprès , ni ses triomphes arrosés de sang , vos traits sont sans force , vos efforts impuissans , vos coups n'ont pû lui nuire.

Tout prévenu cependant que je suis en faveur des Lettres , je ne prétends pas ici donner la moindre atteinte à la profession des armes ; je la respecte trop pour me montrer son antagoniste. Défenseur des Lettres , je ne suis point rival des armes. La véritable valeur est d'un prix sans bornes & mérite une estime sans mesure. Quoi par exemple de plus digne de notre admiration que l'histoire de Pierre du Terrail plus connu sous le nom de Chevalier Bayard , l'homme de son Siècle le plus courageux , & en même tems le plus vertueux ? Ce Héros après des services signalés rendus aux Rois Charles

VIII.

VIII. Louis XII. & François I. fut blessé à mort à la retraite de Rebec. * Après s'être recommandé à Dieu, il se fait coucher sous un arbre le visage tourné contre l'ennemi, » n'ayant jamais tourné le » dos devant lui (dit-il) je ne veux pas » commencer à la fin de ma vie. Et puis il chargea un Seigneur distingué qui se trouvoit auprès de lui de dire au Roi qu'il mourroit très-content, parce qu'il mourroit pour son service, & que le seul regret qu'il avoit, étoit qu'avec la vie, il perdoit le moyen de le servir plus longtemps. Un instant après Charles de Bourbon qui poursuivoit l'armée des François passa devant l'endroit où expiroit ce généreux Guerrier, lui témoigna combien il étoit sensible à l'état où il le voyoit réduit. » Monseigneur, je vous remercie, repartit » fièrement Bayard, il n'y a point de pitié » en moi qui meurs en homme de bien, » servant mon Roi ; il faut avoir pitié de » vous qui portez les armes contre votre

* *Nota.* En 1524. où nos troupes commandées par l'Amiral de Bonnivet eurent quelque désavantage contre celles de l'Empereur Charles V. commandées par Charles de Bourbon Connétable de France.

50 MERCURE DE FRANCE.

» Prince, votre Patrie, & votre serment; »
 ensuite il l'exhorta d'une voix mourante à
 se réconcilier avec son Souverain & à quit-
 ter le parti où il s'étoit jetté. Que cet exem-
 ple est beau, qu'il est grand, qu'il fait d'im-
 pression sur mon cœur ! Trop mémorable
 histoire, portion la plus noble de la littéra-
 ture, que ne te dois-je pas de m'avoir con-
 servé ce précieux événement ! Mais que de
 pareils exemples sont rares, que les siècles
 sont lents à nous les produire ; que ces deux
 titres de Chevalier sans *peur* & sans *re-
 proche*, qui ont été décernés à Bayard, se
 trouvent rarement réunis ! * En effet, si
 d'un côté je trouve l'héroïsme de la va-
 leur, de l'autre je trouve les forfaits les
 plus inouis. D'un côté forcé d'admirer, de
 l'autre forcé de détester. Ici je vois le
 héros, là je vois le traître. Ici le défen-
 seur de l'Etat, là le destructeur. La fidé-

* J'ai rapporté ce trait d'Histoire parce qu'il
 fournit la matière d'un fort beau contraste, &
 qu'en même-temps il fait sentir combien de pa-
 reils exemples sont rares. Les Contemporains
 même de Bayard pouvoient à peine se persuader
 que tant de belles actions fussent celles d'un hom-
 me, & c'est ce qui a donné lieu à une infinité de
 Romans, où l'on n'a pas manqué de nous repré-
 senter comme galant un Guerrier qui n'étoit rien
 moins.

lité d'un côté, de l'autre le parjure ; tous deux courageux : mais l'un est vertueux , l'autre criminel.

Quittons ces tristes images , reviens , aimable Littérature , les forfaits te sont inconnus , & si tu as l'avantage de nous procurer une gloire plus pure & plus innocente , celle que tu nous promets est encore & plus prompte & plus aisée à acquérir. C'est ce que je vais tâcher d'établir.

Pour le faire avec clarté , je pose en principe que plus les moyens sont simples pour parvenir à un but , moins ils sont multipliés ; plus vite on y parvient, plus sûrement on y arrive : c'est par l'application de ce principe tant aux armes qu'aux lettres qu'il sera facile de décider la question.

Il est difficile de se faire un grand nom par la voie des armes , parce que la gloire où aspire le Guerrier est asservie à une infinité d'événemens. Esclave des occasions, elle ne sauroit se produire d'elle-même, mille écueils l'environnent , mille obstacles en retardent le progrès, les difficultés se succèdent les unes aux autres, & après de longues épreuves, & des tentatives souvent réitérées , on se trouve encore

C ij

éloigné du but. Développons cette pensée.

La paix , l'heureuse paix règne sur la terre. Les mortels satisfaits font des vœux pour son éternelle durée ; au gré de leurs desirs , elle ne sauroit trop longtems subsister. Le Guerrier seul s'en afflige regardant avec dédain un repos contraire à ses projets , il gémit dans l'impuissance de ne pouvoir acquérir la gloire dont il se flattoit. Réduit à s'attrister de ce qui fait la félicité commune, la paix lui est à charge. Le beau feu qui l'anime faute de matieres & d'alimens , se rallentit , s'éteint & se consume. Tel est le Guerrier en tems de paix.

Supposons que le Ciel en courroux ait exaucé ses vœux. Mars en fureur , l'Europe enflammée présente à son courage des objets dignes de lui. Albion , malgré ses sermens, se parjure, & contemple d'un œil d'envie la gloire de l'empire des lys. Le Guerrier vole , aucun obstacle ne le retient , son bras lui promet tout , sa valeur ne connoît point de dangers , rien n'arrête son héroïque ardeur. Mais que de hazards , que d'incertitudes ! Qui promet le succès ? qui répond de la victoire ? comment se flatter que de belles actions confondues dans la foule des événemens seront reconnues ? comment espérer qu'el-

les passeront au grand jour ? Mille rivaux,* mille concurrens vous disputent ce prix, & à force pour ainsi dire de le partager, aucun n'est censé l'avoir obtenu, quoique tous l'aient mérité.

Enfin que de fragilité dans la gloire où aspire le Guerrier ? il touche au comble de ses desirs, ses espérances se réalisent, il est sur le point de recueillir le fruit de ses travaux, tout concourt même à lui en assurer les fruits les plus abondants, lorsqu'au milieu de ces flatteuses idées ses jours sont moissonnés, & en même temps que la lumière lui est ravie, ses projets de gloire, de fortune & de grandeur s'anéantissent à jamais dans les ombres du tombeau.

A l'abri des allarmes, dans le sein du repos le Littérateur ne connoît point ces obstacles ; le chemin de la gloire est pour lui semé de fleurs. Peu d'écueils s'y rencontrent, encore sont-ils promptement

* J'aurois souhaité rendre cette pensée un peu plus claire, car elle exprime d'une manière bien sensible l'ardeur de tant de braves guerriers qui combattent pour la gloire, & qui s'étant également distingués sont cependant peu connus, parce que le nombre affoiblit pour ainsi dire, & diminue le prix des belles actions de chacun d'eux.

54 MERCURE DE FRANCE.

applanis. Elevé pour ainsi dire au-dessus des événemens, il n'attend rien des autres. Artisan de sa gloire, il ne la doit qu'à lui seul. Que Mars s'abreuve de sang & de carnage, que la paix fasse revivre la joie & l'abondance, les routes de la gloire sont toujours praticables. En effet un génie heureux paroît, son ouvrage applaudi mérite du Public un favorable accueil, il a de tous les cœurs captivé les suffrages. On bénit son Auteur, on s'empresse à l'envi de le combler d'éloges; son nom passe de bouche en bouche; la renommée cette prompte messagère n'a pas assez de voix pour publier sa gloire. Alors que de titres assurés, que de gages constans d'une heureuse immortalité! jamais réputation fut-elle plus prompte, plus aisée, plus rapide? Littérature, ce sont tes prodiges, c'est à toi seule qu'ils sont réservés, ce sont les récompenses que tu destines à ceux qui marchent sous tes étendarts.

Enfin la Littérature est l'empire de la paix; l'union & la concorde règnent dans son sein. La fureur des combats n'y pénétra jamais. S'il s'élève quelque division, elle est promptement terminée, mais sans répandre de sang. Une douce liberté compagne du bonheur prodigue à ses Sujets des

jours purs & tranquilles. Le despotisme n'y est point connu ; nulle autorité que celle que donne le savoir & la vertu ; la prééminence est celle des talens , la subordination n'est point honteuse, parce que tout y est grand. Précieuse Littérature que ton empire est doux , que tes Sujets sont heureux !

Que de prérogatives jusques ici se réunissent en faveur de la Littérature ! Elles sont trop frappantes pour vouloir les méconnoître. Vainement pour les obscurcir on la charge de reproches. Vainement on veut la rendre complice de divers abus qui s'élèvent parmi ceux qui la cultivent. Tel est ordinairement le langage de l'ingratitude. Si des Littérateurs obscurs par de médiocres écrits avilissent les Lettres . si des Écrivains méprisables abusent de leur commerce, si l'on voit quelquefois l'émulation dégénérer en envie, la critique en calomnie, sont-ce des motifs raisonnables pour décrier les Lettres ? peut-on légitimement leur en faire un crime ?

La critique même, ce terrible fléau du Littérateur, que vous nous représentez avec des couleurs si noires, & dont vous nous faites un tableau si hideux, bien loin d'être un obstacle à sa gloire, ne

fert, qu'à en illustrer l'éclat, & à en rehausser le prix. C'est une redoutable barrière, un seuil sacré qui une fois franchi en assure la durée & en fixe l'incertitude.

Le Critique honnête-homme est un des plus utiles Sujets de la Littérature. Arbitre du bon goût, conservateur de l'honneur littéraire, c'est dans ses mains qu'en est le précieux dépôt; les droits lui en sont confiés, & son sévère tribunal est chargé de les maintenir. Ce n'est pas le connoître que de lui prêter des caractères aussi bas que ceux de l'envie & de la jalousie. S'il se trouve des hommes vils qui oubliant les nobles sentimens que la Littérature prescrit à ses enfans, s'en servent comme d'un moyen pour satisfaire quelque passion particulière, je le répète encore, ce sont de funestes abus dont les Lettres ne sont pas responsables. Bien loin de les autoriser, elles les défavouent, dès-lors elles n'en sont plus complices, & on ne doit plus les leur imputer.

Que leur Adversaire reconnoisse aujourd'hui son erreur; que l'illusion qui l'a séduit laisse prévaloir la vérité; pour moi sans décider entre les armes & les lettres, je me contente d'avoir lavé ces dernières des reproches qu'on leur a faits. *

* Puisse le jeune Auteur de cette apologie ne jamais revenir de son heureuse prévention!

P O R T R A I T S.

LA fiere Delphire arrive - t-elle dans une promenade, elle se présente d'un air si noble, si assuré, sa démarche est si remplie de grace qu'elle parvient bientôt à se faire distinguer dans la foule, elle porte la tête haute & la tourne de tous côtés avec complaisance, elle sourit gracieusement à tous ceux qui la saluent: c'est lui faire plaisir, elle aime à être remarquée; si elle s'assied, c'est sur le premier rang, dans l'endroit le plus commode pour attirer les regards, on la rencontre partout, aux Spectacles, aux Bals, aux promenades, dans le lieu & dans le temps où il y a le plus de monde, elle est possédée de la manie de se faire voir. On l'annonce dans une compagnie, la joie se répand en un moment dans toute l'assemblée, & se peint sur tous les visages: celui du vieil Harpagon même; où le sombre chagrin a fixé son séjour, se déride & laisse échapper un souris, il se met à rajuster son jabot, & à redresser sa coëffure: tout est en mouvement pour recevoir Delphire, on court au-devant d'elle & chacun se dispute

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

l'honneur de la saluer le premier , & d'être assis à ses côtés : on se pousse , on se presse autour d'elle , elle domine dans son cercle , on n'adresse plus la parole qu'à elle , on demande , & on attend son sentiment pour se déterminer ; il décide sans appel. Elle parle de tout & aussi longtems qu'elle veut , sans être interrompuë : elle n'ennuye jamais , sa conversation séduit , enchante. Les plus petites choses ont dans sa bouche un intérêt qui captive l'attention de tous ses Auditeurs. Les modes nouvelles ressortissent souverainement à son tribunal , son exemple suffit pour les mettre en vogue & pour les décréditer : elle aime le plaisir & ne le blâme dans personne ; elle se fait prier pour chanter , & est bien-aïse qu'on l'en presse , parce qu'elle est sûre d'être applaudie. Elle est capricieuse , vive , légère , impatiente , elle veut être obéie promptement , & tout le monde s'empresse à la satisfaire : elle est belle.

Orphise marche la tête basse , elle s'enveloppe dans sa coëffe , & ne détourne jamais les yeux. S'il lui arrive d'aller dans une promenade , elle marche sur le bord de l'allée & se coule le long des arbres : elle voudroit ne point occu-

per de place , & n'être point apperçue ,
 elle ne s'assied que dans le lieu le plus
 obscur , elle n'y est jamais qu'aux heures
 où l'on ne rencontre personne ; on la
 voit souvent dans les Eglises , elle y passe
 la journée , & est bien-aise d'y être vuë.
 Paroît-elle dans une compagnie , on se
 contente de lui rendre les devoirs que
 la politesse exige. Ensuite on reprend la
 conversation qu'elle avoit interrompue.
 Si elle y prend part , & s'il lui arrive de
 dire son avis , il n'est d'abord que mé-
 diocrement goûté ; on trouve même bien
 des raisons pour le combattre. S'est-elle
 une fois emparée de la conversation ,
 l'ennui gagne peu-à-peu l'assemblée , &
 le cercle diminue insensiblement. En effet ,
 ce qu'elle dit paroît froid & ennuyeux ;
 les choses même les plus agréables per-
 dent de leur prix dans sa bouche ; quel-
 quefois aussi son entretien roule sur des
 matières peu intéressantes ; elle vous par-
 lera du Sermon qu'elle vient d'entendre ,
 d'une bonne œuvre qu'elle vient de faire ,
 d'un Directeur qu'elle s'est choisi depuis
 peu. Elle publie hautement qu'elle fait
 peu de cas de la beauté & de tous ses
 agrémens ; elle s'efforce de prouver com-
 bien la vertu lui est préférable. Son air
 grave & sérieux , sa morale sévère lui

donnent une certaine autorité ; elle cherche à s'attirer la confiance des jeunes gens ; elle veut remplir auprès d'eux le rôle d'une mère ; elle leur donne des conseils & des instructions pour leur apprendre à se conduire dans le monde , à le connoître , à s'en défier , à se préserver de l'appas des vices qui y sont adorés aujourd'hui ; elle leur répète sans cesse qu'ils se gardent bien d'imiter les hommes d'aujourd'hui , qui sont devenus sans goût , sans jugement , sans discernement pour ce qui mérite leurs adorations ; qu'ils n'ont plus d'encens que pour des femmes coquettes , frivoles , libertines , qui ne méritent pas l'attachement des gens sensés , dont les hommages devroient être réservés à la vertu ; elle est jalouse de soins & de complaisances : cependant personne ne s'empresse pour Orphise ; elle est laide.

Par M. R. D. T.

SUR les différens genres d'écrire.

Par un Suisse.

Ceux qui font des Livres devroient avoir beaucoup plus d'esprit que ceux qui les lisent : rarement la différence est-elle

assez grande ; souvent elle se trouve en sens contraire.

J'excepte de l'obligation d'avoir plus d'esprit que ses Lecteurs ceux qui écrivent dans des genres où l'application, le travail & le tems font ce que l'esprit seul ne pourroit faire. Les extrêmes de ces genres sont d'un côté l'Histoire , de l'autre les Mathématiques. Un Sot doué d'une heureuse mémoire, qui aura rassemblé beaucoup de traits , & les aura placés selon le temps où ils seront arrivés , fera un Livre utile & même agréable aux gens d'esprit : un homme médiocre appliqué longtemps à examiner les mêmes idées , & à en tirer les conséquences , fera un Ouvrage de Géométrie où les plus grands génies trouveront de quoi s'instruire.

Mais pour celui qui écrit dans un genre qui ne dépend que des premières vues de l'esprit , il faudroit surtout si le genre appartient à la vie civile , il faudroit que cet Ecrivain fût bien supérieur pour pouvoir dire des choses que le Lecteur n'ait point pensées , ou ne soit pas en état de penser dès qu'il y tournera son attention : & il est bien plus rare qu'on ne croit de trouver un homme qui ait véritablement plus d'esprit qu'un autre. La différence entre les hommes ne consiste le plus sou-

vent que dans la manière dont ils se servent de leur esprit.

Ceci, sans ce que nous venons de dire, paroîtroit un paradoxe ; & après ce que nous avons dit , le paroîtra peut-être encore : mais sans manquer à ce qui est dû au mérite d'enchaîner ensemble un grand nombre de propositions , il me semble qu'il est plus aisé de trouver l'homme qui fera le Livre de Newton, que l'Auteur d'un Recueil de pensées nouvelles & profondes sur les objets de la vie civile.

Cependant le nombre de ceux qui entreprennent des ouvrages de ce dernier genre, surpasse de beaucoup le nombre de ceux qui s'attachent à l'autre : c'est que dans l'un moins on est capable de réussir, moins on sent son incapacité ; dans l'autre, on est bientôt arrêté malgré soi.

Nous avons beaucoup d'Ouvrages de morale & de politique, & il en est qu'on lit avec quelque utilité & quelque plaisir ; mais on peut dire que le plus souvent ce n'est que par quelque mérite étranger ou par quelque illusion. La plupart ne contiennent que des pensées fort communes qu'on a tâché par quelque tour de style de faire passer pour neuves ou ingénieuses ; mais le fond de ces pensées étant

trivial , l'apprêt qu'on leur donne ne sert qu'à les rendre ridicules.

Je ne crois pas qu'il y ait une autre Nation aussi facile à tromper de la sorte que la Nation Françoisë. Ses beaux esprits aujourd'hui comme ses petits-maîtres font consister le principal mérite dans la parure ; & la pensée la plus plate ou la plus fausse les enchante si elle a l'air d'une Épigramme. On ne lit plus à Paris d'autres Livres que ceux qui sont écrits de la sorte : cent Romans qui paroissent tous les jours , ne sont que des Recueils de ces prétendues Épigrammes. L'Histoire ne réussit que par-là : cette manie a tout infecté ; elle a gagné depuis les Académies jusqu'au Barreau & à la Chaire ; on l'a introduite dans les occasions où il falloit parler avec le plus de simplicité & de dignité.

Combien en cela les François sont-ils éloignés des Grecs & des Romains à qui ils voudroient se comparer ? Tout l'art de ceux-là consistoit dans la justesse des pensées & dans le choix des mots propres. Les Grecs ôtoient à leurs Épigrammes même cette pointe qu'on croit aujourd'hui essentielle à l'Épigramme : les Latins l'y laisserent ; & depuis que le goût fut parmi eux en décadence , on

la trouve dans quelques-uns de leurs ouvrages sérieux ; les François la mettent partout , & font consister l'esprit à aiguïser & à contourner leurs phrases.

Un de leurs ouvrages qu'ils estiment le plus , est le Recueil de Réflexions de M. de la Rochefoucault. Examinez ce Livre ; le peu de pensées qui sont vraies , si vous les traduisez en style raisonnable , seront bien communes ; presque toutes les autres sont fausses.

Les Anglois tombent dans le même vice. Plusieurs de leurs Ouvrages aujourd'hui sont écrits de ce style que le plus grand homme qu'ils ayent en appelloit l'art de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont. Il l'évita cet Art , & quelquefois on pourroit dire qu'il l'évita trop. Bacon nous a laissé un Ouvrage précieux qui n'est presque pas connu. Les pensées les plus profondes sur tous les objets de la vie civile , y sont présentées d'un style si sec , si négligé , & avec si peu d'art , qu'elles ne paroissent rien aux esprits ordinaires : des pensées communes , bien apprêtées , réussissent mieux chez le gros des Lecteurs ; c'est pour eux un double plaisir de profiter d'une maxime utile , & de l'avoir devinée.

Il est une autre manière de présenter les choses communes sous une forme nouvelle ; c'est de les mettre dans le bec d'un oiseau ou dans le procédé de quelque animal : la plupart des Lecteurs sont émerveillés des Fables de Phédre & de la Fontaine. Si l'on ôte à ces Ouvrages le gré qu'on sçait à une bête de parler , & le mérite d'une versification aisée , rien ne sera si puérile. Elles ne seront propres que pour la gouvernante qui veut instruire des enfans , ou pour l'esclave qui n'ose parler à son maître.

Outre le style , qui pour la plupart des Lecteurs fait tout le mérite des Ouvrages , on peut dire qu'une certaine médiocrité ne contribue pas moins à leur succès : des pensées trop fortes ne sont pas pour tous les esprits. Il en est peu qui s'élèvent jusqu'à Bacon ; le plus grand nombre s'accommodera mieux de la Bruyere & de Gratiien : il en est qui doivent s'en tenir à Holberg.

Tous ces recueils de pensées ont un grand défaut : c'est que différant si essentiellement des Ouvrages qui dépendent de l'application du travail & du temps , ils sont cependant faits de la même manière. Un Auteur se renferme dans son cabinet pour faire des pensées , prend la

66 MERCURE DE FRANCE.

plume & en fait : les plus grands génies n'en produiront peut-être dans toute leur vie que quelques-unes qui méritent d'être écrites , & que le moment où les circonstances ont fait naître : un homme médiocre , avec du travail , du temps & de la patience , en fait un gros Livre.

LA VÉRITÉ,

*A Mademoiselle de F***, fille de Madame la Duchesse de F***.*

*Ces Vers ont été présentés avec un Volume des Fables de M. P.****

CETTE vertu qu'encense le vrai Sage
Depuis longtems ignorée à la Cour,
Et qui préfère à ce brillant séjour
Les agrémens du paisible village;
Ce don du Ciel, qui, dans le premier âge,
Régnoit en paix chez nos sages ayeux,
Et dont bientôt leurs perfides neveux
Ignoreront l'heureux usage,
L'aimable & douce vérité,
Jeune & respectable ÉMILIE,
Pour plaire à notre esprit, aisément révolté
Par sa noble sincérité,
A quelquefois besoin d'être embellie.

On lui fait le reproche , assez bien mérité
De négliger trop sa beauté.

Plus complaisante , plus affable ,
Mais de la vérité l'ennemie implacable ,
La flatterie à l'œil doux , au cœur faux ,
Employant tout son art à nous paroître aimable ,
Change en vertu nos plus grossiers défauts.

Vous la verrez un jour cette fautive Déesse ,
» En habit de Marquis , en robe de Comtesse , *
Oser faire entendre sa voix
Dans l'auguste séjour des Rois ;
C'est dans ces lieux , surtout , que sa bouche distille
Ce poison dangereux autant qu'il paroît doux ,
Contre qui la vertu trouve à peine un asyle ;
Mais tous ses traits jamais n'atteindront jusqu'à
vous.

Depuis longtems , sans voile , sans nuage ,
L'auguste VÉRITÉ s'est offerte à vos yeux ;
De C I D A L I S E , ici , les soins officieux
Ont sçu vous faire entendre & chérir son langage.
Souffrez , qu'en cultivant un goût si précieux ,
J'ose de ses attraits embellir mon hominage.
La F A B L E , par des tours aimables , séduisans ,

* Un de mes Amis vient de me faire remarquer que ce vers étoit dans Boileau ; je me trouveroïs heureux de me rencontrer avec un si grand Maître , si je ne devois présumer que ma mémoire m'aura servi contre mon intention.

68 MERCURE DE FRANCE.

Par la naïveté de son simple langage,
Prête à la VÉRITÉ des charmes séduisans
Qui nous la font encore estimer davantage ;
Les plaisirs & les jeux , qui volent sur ses pas ,
Donnent à ses leçons les plus touchans appas.
Vous y verrez partout l'honnête bienséance

Donner des loix à l'enjouement ,
Le plaisir toujours vif , & toujours plus charmant
Se décorer des traits de la décence.

Par un récit agréable , enchanteur ,
En instruisant , la FABLE sçait nous plaire ;
C'est un flambeau qui nous éclaire
Sur les replis de notre cœur.

Ne craignez point son brillant étalage
La vertu peut admettre un léger badinage.
Mais quoi ? ... tous ces discours sont pour vous su-
perflus.

Est-il besoin qu'on vous éclaire ?
Osez suivre les pas de votre illustre MÈRE ,
Vous aurez toutes les vertus.

MONTELLE.



IMITATION de l'Ode d'Horace.

Vixi puellis nuper idoneus.

AUTREFOIS j'étois propre aux combats amoureux ,

Sur mes rivaux j'eus souvent l'avantage.

Dans la carrière où brilla mon courage ,

Par les soins de l'amour je fus toujours heureux.

Hélas , de mes beaux jours la fleur qui s'est fanée

Rend mes efforts & mes soins superflus !

Ma voix s'éteint. Aux graces destinée ,

Ma lyre est suspendue au Temple de Vénus.

Oublions , chers amis, ces flambeaux & ces armes ,

Instrumens redoutés de nos premiers exploits ,

Qui , la nuit en dépit des loix ,

Semoient l'horreur & les allarmes ,

Si tu m'as distingué parmi tes favoris ,

Déesse aimable de Cythère ,

Fais tomber sur Chloé le feu de ta colère ,

Et venge-moi de ses mépris ,



*IMITATION de l'Ode d'Horace.**Vitas hinnuleo me similis Chloé.*

TU suis : cesse de m'outrager.
Tel un faon d'un bois étranger ,
Autour d'une cime écartée
Dont il ne peut se dégager ,
Cherche sa mere épouvantée.
Le lézard prompt à se ranger
De sa course précipitée,
Le vol d'un oiseau passager ,
Le bruit d'une feuille agitée ,
Tout l'épouvante ; & du danger
Sans cesse l'importune image
Lui présente sur son passage
Le chasseur prêt à l'égorger.
Aussi timide & plus sauvage ,
Belle Chloé, suis-je à tes yeux
Un tigre , un lion furieux ?
Quoi , suivras-tu toujours ta mere ?
Eh , suis plutôt d'aimables Dieux.
Il est temps d'embellir Cythère
De tes agrémens précieux.
Oui , bannissant une chimère ,
Dois à l'Amour , dois au mystère
Mille plaisirs délicieux.

LE mot de l'Énigme du Mercure précédent est *Diamant*. Le mot du premier Logogryphe est *Prote*, dans lequel on trouve *porte* & *trope*. Celui du second Logogryphe est *Bauf*.

ENIGME.

FRAGILE composé de vapeur & de vent,
Je suis... Quoi? Devinez. Un fat? un Petit-Maitre?
Point du tout. Un demi-Sçavant?
Non plus. Une Coquette? Oui, cela pourroit être.
Mais non. Qui suis-je donc? Un fousie me fait
maître,
Et je pérís en m'élevant.
Ah! c'est l'ambitieux. Non: mais pour me con-
noître,
Voyez badiner un Enfant.

LOGOGRYPHE.

MON pere quand il est bien vieux
En périssant me donne l'être.
Ses membres déchirés, à toi-même peut-être
Offrent en certain cas un secours précieux.
Mon chef coupé me change en un monstre odieux.

72 MERCURE DE FRANCE.

Ote-lui son pié droit, je flatte tes oreilles
Par mes accords harmonieux.
Fais deux parts de mon tout : au vieux temps des
merveilles,
La première portoit les Héros & les Dieux :
L'autre a porté Turenne , & par fois la Thiare.
Fidèle image de l'Avare,
L'argent, l'or enfoui pour elle ont des appas.
Mais dans mon sein fécond que ne trouve-t-on pas ?
Dans ce labyrinthe on s'égare.
Suis-moi, je garderai tes pas.
Volons aux bords du Nil ; contemples-y le Phare.
Dans les ruines de Memphis
Un oeil perçant peut découvrir Icare ;
Et dans cette Isle où se pla.çoit Cypris,
L'arme cruelle de son fils.
Ici régna Mausole , ici finit Byzance.
Je t'ai fait voir bien du Pays :
Es-tu las ? Revenons en France,
Tu trouveras chez moi chair & poisson ,
Et poisson de plus d'une espèce.
L'homme qui gravement se promène à la Messe
A tout ce qu'il te faut pour deviner mon nom,

CHANSON.

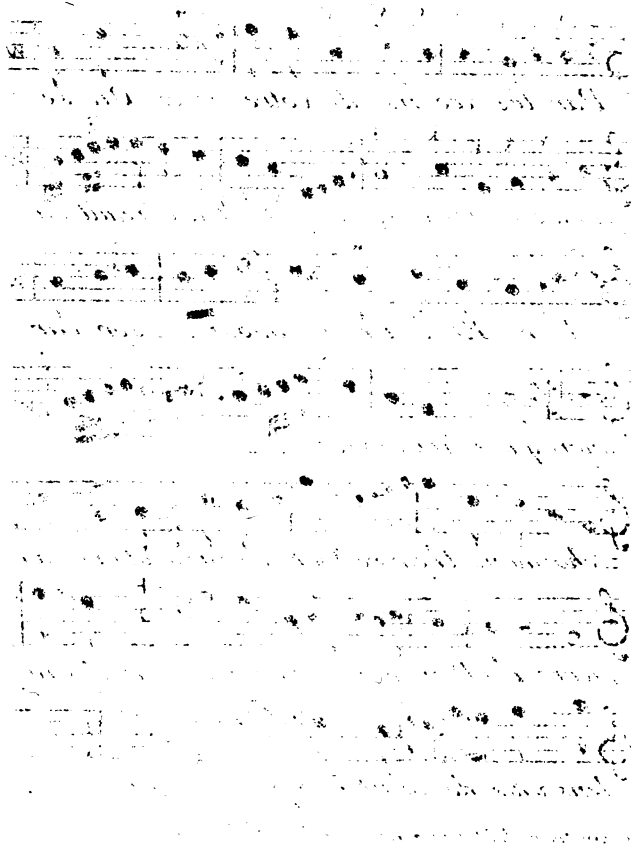
PAR les accens de votre voix
On se laisse aisément réduire.
Apollon vous remit sa lyre,
Et le rendre Amour son carquois.
Triomphez, charmante Thémire,
Tout cède à vos attraits vainqueurs.
Du Dieu qui régne sur les cœurs
Vos talens vous donnent l'Empire.

ARTICLE

Par les accens de votre voix On se
 laisse aisément séduire, Apollon v. remit sa
 li-re Et le tendre amour - - son car-
 quois, quois, Triomphés - - -
 charmante Thémire, Tout cède à vos attraits vain-
 queurs: Du Dieu qui règne sur les cœurs Vos ta-
 lens vous doi-vent l'empire - - - re.

Gravé par M^e Charpentier.

Imprimé par Tournelle.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DISCOURS

DE MONSIEUR L'EVESQUE
COMTE DE VALENCE,

*A la présentation du Corps & du Cœur de
Son Altesse Sérénissime Madame LA
DUCHESSÉ D'ORLEANS, dans
l'Eglise Royale du Val de Grace sa
Sépulture.*

LA célébrité de ce convoi, la pompe
de ces funérailles, où la Religion rassem-
ble les objets les plus touchans : ces voi-
les chargés des dépouilles de la mort, qui
couvrent ces Autels & toute la surface
de ce Temple : le silence éloquent de ce
cercueil, ne nous disent que trop ce qu'il
renferme ; le Corps de Très-Haute, Très-
Puissante & Excellente Princesse, LOUISE-
HENRIETTE DE BOURBON-CONTY,
Epouse de Très-Haut, Très-Puissant &
I. Vol. D

74 MERCURE DE FRANCE.

*Excellent Prince , LOUIS-PHILIPPE
DUC D'ORLEANS , Premier Prince du
Sang.*

Les larmes amères que sa mort fait couler de nos yeux ; la tristesse & le faïssissement qu'Elle laisse dans nos cœurs sont des témoignages publics des regrets qu'Elle nous cause.

Ornée de toutes les graces de la Nature , Elle seule ne s'en appercevoit pas : sa beauté ne la rendoit pas vaine : Elle en connoissoit le fragile éclat : sûre d'elle-même , Elle n'aimoit à se distinguer que par les qualités de son ame.

L'élévation de son cœur répondoit à celle de son rang : Elle le soutenoit avec dignité , & ne le faisoit sentir qu'en le rendant aimable aux autres.

Noble , généreuse , bienfaisante , Elle avoit toujours les mains ouvertes. Son inclination étoit de répandre : sa manière de donner relevoit le mérite de ses dons : Elle multiplioit ses libéralités par les graces qu'Elle y mettoit.

Quel agrément n'avoit-elle pas le talent de répandre dans la société ? Les charmes & le naturel de sa conversation en écartoient le dégoût & l'ennui : on en sortoit content d'Elle & de soi-même.

Un caractère si aimable , selon le

monde, ne fut point altéré pendant le cours d'une lente & douloureuse maladie, qui lui annonçoit chaque jour une fin prochaine au milieu de sa course & dans le plus brillant de sa carrière. Sa fermeté parut toujours au-dessus de ses maux. Tout s'attendrissoit autour d'Elle, tout craignoit pour ses jours. La plus tendre Mere, deux Enfans charmans, une Maison choisie & distinguée, les Ministres de son salut sages & pleins de zèle, tout s'allarmoit de la voir s'éteindre comme une lueur qui n'avoit fait que paroître; Elle seule ne s'en troubloit pas. On étoit surpris de la voir si familière avec les horreurs de la mort, qui la faisoit de toutes parts.

Avec quel courage n'avoit-elle pas demandé les Sacremens de l'Eglise? Avec quel appareil & quelle pompe ne voulut-elle pas les recevoir? Ce fut comme une espèce de triomphe qu'Elle voulut préparer à la Religion, au milieu du Peuple innombrable de cette grande Ville, & une réparation publique de ses fautes, à laquelle Elle voulut intéresser toute son auguste Famille, qui se joignit à Elle, pour l'aider à effacer le souvenir de celles qu'Elle pouvoit se reprocher.

Son ame a paru devant Dieu! Quel est

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

à présent son sort éternel : Ombres épaisses ! Ténèbres profondes , qui la dérobent à nos yeux : Nous n'y pouvons penser sans frayeur : tremblons sur nous-mêmes, & adorons en silence la main toute-puissante qui l'a frappée.

Si les Jugemens de Dieu *sont terribles*, & *plus terribles encore pour les Princes de la Terre* : il n'en est pas moins pour eux le Dieu des miséricordes. C'est *un Dieu bon*, un Dieu infiniment bon : la bonté est le premier de ses attributs. C'est *le Dieu de la clémence & du pardon*, & qui aime à être appelé dans les Ecritures, *le Dieu de nos espérances*.

C'est dans cette confiance qu'une grande Princesse , * digne de celui qui lui a donné le jour , ** qui dans le gouvernement de ce vaste Empire , auquel il étoit appelé par sa naissance , a rempli avec gloire le vuide que la mort de Louis XIV. avoit laissé dans toute l'Europe , vient ici avec tout l'appareil du deuil qu'elle porte dans le cœur , vous demander , MADAME , & à toute votre sainte Communauté , le secours de vos prières.

C'est par une espèce de succession que celle que nous pleurons , trouve dans le Sanctuaire & au milieu de vous le lieu

* Madame la Duchesse de Modène.

** Philippe d'Orléans , Regent.

de son repos. Son Cœur, ce Cœur que Dieu avoit formé pour lui, va y être placé avec ceux qui embellissoient le trône, & qui en faisoient l'amour & les délices. Vous vous souviendrez que par le Prince son époux, elle est aussi la petite-fille d'une Reine, * grande par elle-même, plus grande encore par un ** fils dont la naissance, le règne & la mort ont été une continuité de miracles.

Les chastes Épouses de J. C. sont les véritables héroïnes de la Religion : elles sont bien puissantes aux piés du trône de la grace. Offrez pour elle avec l'encens de vos vœux les saintes austérités de votre pénitence ; & en versant un torrent de larmes sur les vanités du monde, encore plus anéanties dans vos cœurs, que sous vos pieds dans la poussière des tombeaux, tâchez de purifier une ame qui s'est lavée dans le sang de l'Agneau.

Pour nous, en arrosant des larmes de notre douleur les cendres de la Mere, nous demanderons à Dieu qu'il conserve, qu'il bénisse ses tendres & précieux rejets pour la consolation de Monseigneur le Duc d'Orléans, si digne des plus longs jours par la noblesse, la bonté & la magnificence de son cœur.

* Anne d'Autriche.

** Louis XIV.

D iij

M A N D E M E N T

DU M E M E P R É L A T ,

QUI ordonne des Prières dans son Diocèse , dans la partie du Dauphiné , pour le repos de l'Ame de S. A. S. Madame LA DUCHESSE D'ORLEANS.

QUEL deuil ne doit pas répandre dans cette Province la mort de Madame la Duchesse d'Orléans ! Comptant sur sa jeunesse , nous réclamions le secours du Ciel , & tous nos vœux n'ont pû arrêter le coup fatal qui vient de nous l'enlever.

L'opulence & la gloire éclatoient autour d'Elle. A la plus haute naissance , Elle joignoit le plus grand établissement ; l'Étranger comme le Citoyen étoient attentifs à lui plaire : partout Elle ne voyoit autour d'Elle que des honneurs & des respects.

Mais que les pensées des hommes sont vaines. Lorsque cette Princesse disoit dans sa maladie : *J'ai encore mon ame toute entière* : Celui devant qui toute substance n'est qu'un néant , avoit déjà mesuré des jours si heureux. Il en vouloit faire un nouveau spectacle de la misère & de la

fragilité humaine , pour nous montrer que les Grands de la Terre , après avoir paru avec plus d'éclat sur la Scène du monde , ne vont pas moins se perdre dans l'oubli du tombeau.

Heureuse cette Princesse de n'y être descendue qu'après avoir passé dans le creuset des souffrances & de la tribulation , si la Grace les a sanctifiées. Peut-être que son cœur déjà trop épris des vanités du monde , n'eût songé qu'à s'en remplir encore davantage. Dieu qui se souvient de nous lors même que nous l'oublions , s'est pressé de rompre des liens si séduisans qui pouvoient l'y attacher encore davantage.

Vous n'avez pû , mes très-chers Freres , apprendre qu'avec édification l'ardeur avec laquelle Elle demanda les Sacramens de l'Eglise , & que voulant dresser au Roi de gloire un trône dans son cœur , Elle souhaita qu'il n'en prît possession qu'avec le plus grand appareil. Elle auroit désiré que les hommages de toute son auguste Famille eussent pû réparer ceux qu'elle pouvoit avoir à se reprocher de ne lui avoir pas rendu.

Ne nous oublions pas nous-mêmes en répandant nos cœurs devant le Dieu des miséricordes , & songeons qu'elle n'a fait

80 MERCURE DE FRANCE.

que nous précéder. Vases fragiles , nous pouvons à chaque instant être brisés. Nous portons au-dedans de nous-mêmes une réponse de mort. Travaillons à n'être pas surpris , & à nous trouver prêts lorsque le Souverain Juge voudra nous redemander notre ame. Elle en redoute moins l'arrivée quand elle a sçu la prévenir , & ce n'est qu'en mourant tous les jours à nous-mêmes que nous apprendrons dans le cours de notre vie la plus grande & la plus nécessaire de toutes les sciences , qui est celle de mourir chrétiennement.

R É P O N S E

DE Madame l'Abbesse du Val-de-Grace.

MONSEIGNEUR,

Le Souverain Maître de nos jours les a comptés ; & nul n'en peut prolonger le cours au-delà des bornes qu'il leur a prescrites. Souvent il les réduits à une bien petite mesure. Nous en avons aujourd'hui la preuve dans la mort de l'auguste Princesse dont nous recevons avec un profond respect les tristes restes. Heureuse , si purifiée par une longue & pénible maladie , le Seigneur a daigné la regarder dans sa

grande miséricorde. Nous ne cesserons jamais de la demander pour elle ; afin que délivrée qu'Elle est maintenant des périls de la grandeur & des misères de cette vie, elle jouisse éternellement du bonheur, qui doit être l'objet de nos espérances & l'unique terme de nos desirs.

E P I T H A P H E

De son Altesse Sérénissime

Madame LA DUCHESSE D'ORLEANS.

Hoc jacet in tumulo stirpis Borboniæ
 Egregium decus,
 Quæ sacro fœdere Aurelianensis Principis
 Thorum ingressa, duplici laudabilis partu,
 Astra duo terris edidit.
 Cœlo matura, Mortales exuvias
 Reliquit, florente licet gaudens juventâ.
 Hanc luget populus non solò nobilem
 Genere ; divitias prodigâ fundentem dextrâ
 Hanc deflet Pauper ; longo consumpta morbo
 Periit heu ! Simul & comitas, simul & urbanitas.
 Quisquis hæc legis, tu cõhibe lachrymas :
 Respuit : magno spirita vidit ultîma.

Huic benè precare ,
 Conjugisque charissimæ diebus ,
 Uxoris dies addat supremum numen.
 Obiit Ludovica - Henrica Borbonia Conty ,
 Ducissa Aurelianensis ,
 Anno reparatæ salutis M. DCC. LIX.

Ætatis suæ XXXIII.

Mensis Februarii, die X.

P. Eleuthère, Augustin de la Place des Victoires.

D v

NOTE DE M. MARMONTEL
SUR un Passage du Livre des PRÉJUGÉS
 LÉGITIMES.

J'OS OIS croire mes foibles Ecrits irréprochables du côté de la Religion ; mais j'ai fait quelques articles de littérature & de morale pour l'Encyclopédie: c'en étoit assez pour être suspect à l'Auteur zélé des *Préjugés légitimes &c.* Cet homme charitable , à qui vraisemblablement je n'ai fait aucun mal , a pris soin de falsifier un passage de l'article *Gloire* de ce Dictionnaire ; & c'étoit je crois le seul moyen de le rendre répréhensible.

Voici ce passage tel qu'il est dans l'Encyclopédie, *Tome VII. Page 720.*

» Fabius se laisse insulter dans le camp
 » d'Annibal, & déshonorer dans Rome
 » pendant le cours d'une campagne. Au-
 » roit-il pû se résoudre à mourir désho-
 » noré , à l'être à jamais dans la mémoire
 » des hommes ? N'attendons pas ces
 » efforts de la foiblesse de notre nature ;
 » la Religion seule en est capable , & ses
 » sacrifices mêmes ne sont rien moins que

» désintéressés. Les plus humbles des
 » hommes ne renoncent à une *gloire* pé-
 » rissable qu'en échange d'une *gloire*
 » immortelle. Ce fut l'espoir de cette
 » immortalité qui soutint Socrate &
 » Caton. Un Philosophe ancien disoit :
 » *Comment veux-tu que je sois sensible au*
 » *blâme , si tu ne veux pas que je sois*
 » *sensible à l'éloge ?*

» A l'exemple de la Théologie, la
 » Morale doit prémunir la vertu contre
 » l'ingratitude & le mépris des hommes,
 » en lui montrant dans le lointain des
 » temps plus heureux & un monde plus
 » juste.

» La *gloire* accompagne la vertu com-
 » me son ombre , dit Sénèque ; mais
 » l'ombre d'un corps tantôt le précède &
 » tantôt le suit ; de même la *gloire* tan-
 » tôt devance la vertu & se présente la
 » première , tantôt ne vient qu'à sa suite
 » lorsque l'envie s'est retirée ; & alors
 » elle est d'autant plus grande , qu'elle se
 » montre plus tard.

» C'est donc une Philosophie aussi
 » dangereuse que vaine , de combattre
 » dans l'homme le pressentiment de la
 » postérité , & le desir de se survivre.

» Celui qui borne sa gloire au court es-
 » pace de la vie , est esclave de l'opinion

84 MERCURE DE FRANCE.

» & des égards : rebuté , si son siècle est
 » injuste ; découragé, s'il est ingrat : impa-
 » tient surtout de jouir, il veut recueillir ce
 » qu'il sème ; il préfère une *gloire* précoce
 » & passagère , à une *gloire* tardive & du-
 » rable : il n'entreprendra rien de grand.

» Celui qui se transporte dans l'avenir
 » & qui jouit de sa mémoire , travaillera
 » pour tous les siècles , comme s'il étoit
 » immortel : que ses contemporains lui
 » refusent la *gloire* qu'il a méritée , leurs
 » neveux l'en dédommagent ; car son ima-
 » gination le rend présent à la postérité.

» C'est un beau songe , dira-t-on. Hé
 » jouit-on jamais de sa *gloire* autrement
 » qu'en songe ? Ce n'est pas le petit nom-
 » bre de spectateurs qui nous environ-
 » nent , qui forment le cri de la renom-
 » mée. Votre réputation n'est glorieuse
 » qu'autant qu'elle vous multiplie où
 » vous n'êtes pas , où vous ne serez ja-
 » mais. Pourquoi donc seroit-il plus
 » insensé d'étendre en idée son existence
 » aux siècles à venir , qu'aux climats éloi-
 » gnés ? L'espace réel n'est pour vous qu'un
 » point , comme la durée réelle. Si vous
 » vous renfermez dans l'un ou dans l'au-
 » tre , votre ame y va languir abattue ;
 » comme dans une étroite prison. Le de-
 » sir d'éterniser sa *gloire* est un enthou-
 » siasme qui nous aggrandit , qui nous

» élève au-dessus de nous mêmes & de
 » notre siècle ; & quiconque le raisonne
 » n'est pas digne de le sentir.

On voit si j'ai confondu la Religion
 consolante , qui en échange d'une gloire
 périssable , en promet une immortelle ,
 avec cette vaine & dangereuse Philoso-
 phie qui détache de tout , & ne dé-
 dommage de rien. Cependant voici com-
 ment l'Auteur dont je me plains a pré-
 senté ce même Passage , qu'il a marqué
 avec des guillemets , comme une citation
 littéraire.

» Quand je leur reprocherois , » (aux
 Encyclopédistes) » que dans l'Article
 » *gloire* , ils disent : Les plus humbles des
 » hommes ne renoncent à une gloire pé-
 » rissable qu'en échange d'une gloire im-
 » mortelle ; que ce fut l'espoir de cette
 » immortalité qui soutint Socrate &
 » Caton , de même que les Chrétiens ,
 » *que la Religion qui éloigne les hommes*
 » *de l'amour d'une gloire mondaine* , est
 » donc une Philosophie aussi dangereuse
 » que vaine , de combattre dans l'homme
 » le pressentiment de la postérité , & le dé-
 » sir de se survivre , & que quiconque rai-
 » sonne l'enthousiasme que ce desir occa-
 » sionne en nous , n'est pas digne de le sen-
 » tir ... quand je reprocherois , dis-je , aux

» Encyclopédistes toutes ces impiétés &c.

Je laisse au Public à juger entre mon Censeur & moi si le Morceau que je viens de transcrire étoit susceptible d'un mauvais sens , à moins d'être défiguré, comme il l'est dans la citation. Cet Ecrivain doit sentir lui-même combien son infidélité & le langage absurde qu'il me fait tenir , me donnent sur lui d'avantage. Mais s'il pense assez mal pour calomnier celui qui ne l'offensa jamais , je pense assez bien pour pardonner à celui qui me calomnie.

EXTRAIT du Livre intitulé : L'Incrédulité convaincue par les Prophéties , annoncé dans le Mercure précédent.

C E n'est point ici un de ces libelles où l'on profane la cause de la Religion , en employant pour sa défense le mensonge & la calomnie : méthode odieuse de ces délateurs anonymes , que j'ai appelé *des méchants*. C'est le développement lumineux des motifs de notre foi : c'est l'exposé simple & frappant des preuves les plus authentiques de la Religion révélée. Opposer à l'incrédulité les titres irrévocables de la sainteté des Livres dont elle re-

fuse le témoignage , c'est la forcer dans ses derniers retranchements ; c'est réduire la raison humaine à l'alternative pressante ou d'être absurde , ou d'être soumise.

L'Auteur de cet excellent ouvrage établit pour principe que Dieu a prévu ce qu'il a fait prédire ; & les objections contre la prescience divine sont les premières qu'il détruit. La connoissance pleine & infaillible de l'avenir est un attribut essentiel de la Divinité ; mais comment la concilier avec la liberté de l'homme ? Cette impossibilité apparente est l'argument familier du commun des Incrédules ; mais elle n'est que la preuve de la foiblesse de leur raison.

Encore la raison à l'aide de la foi , peut-elle s'élever jusqu'à concevoir l'accord de ces deux vérités : que Dieu voit tout , & que l'homme est libre. Pour cela il suffit de se persuader que le temps n'est successif que pour l'homme , & que l'avenir est présent à Dieu. Dès-lors la suprême intelligence ne doit être considérée que comme témoin des déterminations de la volonté humaine. Or il est évident que le témoin le plus infaillible ne gêne point la liberté de l'être qu'il voit agir.

Dieu a donc pu faire prédire l'avenir qui lui est présent , soit pour manifester sa

préscience infinie, soit pour rendre plus authentique la vérité de ses oracles.

Toutes les manières dont il lui a plu de les autoriser sont également respectables. Mais à ne considérer que les impressions qu'en reçoit l'esprit humain, il semble qu'il doive être plus étonné d'une prophétie que d'un miracle. 1°. La matière, qui est un être purement passif, obéit à Dieu sans résistance; au lieu que dans l'accomplissement de la prophétie, c'est souvent un agent libre qui exécute ce qui a été prédit. 2°. Les miracles sont indubitables pour quiconque les examine avec un peu d'application; mais ils n'ont plus de témoins oculaires; au lieu que les évènements annoncés par les Prophéties, ou se passent sous nos yeux, ou sont consignés dans les Fastes de l'Histoire que personne ne révoque en doute. 3°. On a pu attribuer les miracles à la magie; au lieu que la préscience des Actes libres est un attribut incommunicable de la Divinité. Aussi les Oracles du Paganisme n'ont-ils jamais prédit que des évènements Physiques; & lorsqu'ils en ont annoncé quelques-uns où devoit influer la volonté des hommes, on voit qu'ils se sont ménagé un subterfuge dans l'ambiguïté de leurs réponses.

L'Auteur démontre que le mensonge n'a pas eu plus de part que la magie à l'accomplissement des Prophéties ; & de là vient la force victorieuse de cette preuve de la Religion. Il y a eu des contestations entre les Juifs & les Chrétiens sur l'application des Prophéties ; mais ils sont d'accord sur l'accomplissement , & l'incrédulité n'en est pas moins confonduë. » Que si elle croit pouvoir tirer quelque avantage d'une prétendue obscurité qu'il est néanmoins très-facile de dissiper, que répondra-t-elle à ces Prophéties où les Juifs & les Chrétiens, d'un commun accord , ont toujours trouvé le même accomplissement ? A celles qui ont appelé Cyrus par son nom deux cens avant sa naissance ? Qui ont annoncé ses conquêtes, le siège & la prise de Babylone, la ruine entière & la profonde humiliation de cette Ville autrefois si puissante & si orgueilleuse ? A celles qui ont prédit avec tant de clarté la suite des quatre plus grands Empires qu'on ait vûs dans le monde ? l'irruption de Xercès dans la Grèce, celle d'Alexandre dans l'Asie ; la marche rapide & les prodigieuses victoires de ce Conquérant ; le partage de ses États entre quatre Successeurs qui ne

90 MERCURE DE FRANCE.

»seroient pas issus de son sang ? Les
» guerres & les trompeuses alliances des
» Rois d'Egypte & de Syrie ? Les fureurs
» d'Antiochus contre Jérusalem ? »

En opposant ainsi à l'incrédulité les Prophéties , dont l'application est la même du côté des Juifs & du côté des Chrétiens , le dessein de l'Auteur n'est pas de négliger celles qui regardent directement Jesus-Christ ; il les emploiera contre les Incrédules , mais sans supposer (comme on le fait en disputant avec les Juifs) la vérité de la révélation Judaïque. Du reste persuadé que les figures même les plus respectables sont plus propres à l'édification des Fidèles qu'à la conviction des ennemis du Christianisme , il se borne quant à présent aux Prophéties purement littérales.

Ainsi tout se réduit à deux vérités ; l'une de droit, l'autre de fait. La première, que la prévision certaine des actions libres est au dessus des lumières de toute intelligence créée ; qu'elle est réservée à Dieu seul ; & que par conséquent l'accomplissement d'une Prophétie sur des évènements qui dépendent d'une cause qui agit avec liberté, est un témoignage incontestable de l'inspiration divine : la seconde, que des évènements de cette nature prédits par les Prophètes, se sont

accomplis à la lettre ; & celle-ci résulte de la confrontation pure & simple de l'évènement avec la Prophétie. Mais cela suppose deux conditions ; l'une , que la Prophétie ait désigné l'évènement prédit d'une manière nette & précise , en sorte que l'application de la Prophétie ne soit pas arbitraire , mais que l'évènement en fixe & en détermine le sens ; l'autre , que la Prophétie ait été consignée dans des monumens publics & inaltérables avant son accomplissement.

» Les Incrédules verront par cet exposé , ajoute l'Auteur , qu'on n'a pas
» dessein de les surprendre ; qu'on ne prodigue point à de légères preuves le nom
» de démonstration ; & que si la Religion Chrétienne leur ordonne de croire des
» Mystères inconcevables , ce n'est qu'après en avoir acquis le droit par des
» motifs incontestables de *crédibilité*. . . .
» Ils verront que les Prophètes ont prédit
» non seulement des actions libres que Dieu seul a pû leur révéler , mais des
» évènements fort éloignés des temps & des pays où ils vivoient , sans aucun
» rapport à ce qui arrivoit sous leurs yeux , contraires à toutes les idées de
» la prudence humaine , aux inclinations , aux espérances & aux projets des hom-

92 MERCURE DE FRANCE.

» mes qu'ils devoient le plus ménager ; »
& de cette dernière circonstance il tire
contre Spinoza & Collins les plus forts
argumens en faveur des Prophètes dont
ils ont voulu dégrader & avilir le minis-
tère. Tel est en substance le Discours pré-
liminaire de cet Ouvrage, l'un des plus
importans qu'on ait entrepris pour la dé-
fense de la Religion.

Il est divisé en deux Parties ; la premiè-
re renferme les prédictions des évène-
mens temporels ; la seconde contient les
Oracles vérifiés dans la personne de Je-
sus-Christ & dans son Eglise.

Dans la première divisée en dix Cha-
pitres , l'Auteur expose d'abord les Pro-
phéties temporelles contenues dans les
Livres de Moïse , avec tous leurs carac-
tères d'autenticité.

Rien n'est certain dans l'Histoire si
l'on peut douter que Moïse soit l'Auteur
du Pentateuque. Mais pour éviter toute
difficulté de la part des Incrédules , on
se contente ici de poser en fait , que le
Pentateuque est au moins plus ancien que
le Schisme des dix Tribus , sous le ré-
gne de Roboam , fils de Salomon. La
conséquence d'un fait si bien établi est ,
que toutes les Prophéties contenues dans
le Livre de Moïse , & dont l'accomplis-

sement est postérieur à cette époque, sont incontestablement marquées du sceau de la Divinité. Voilà leur date fixée : elles sont consignées dans un Livre public , faisant partie de la Religion & du Gouvernement , dans les mains de deux Peuples ennemis irréconciliables , (les Samaritains & les Juifs) & respectées de l'un & de l'autre ; telles en un mot qu'il étoit plus de l'intérêt des Israélites de les supprimer que d'en permettre la supposition. Or quelles sont ces Prophéties ?

L'Auteur n'insiste point sur celles de Jacob ni sur le Testament de Moïse : l'accomplissement en est antérieur à l'époque du Schisme des dix Tribus. Mais le carnage des Amalécites vaincus par Saül , que Moïse fait prédire par Balaam , au Livre des *Nombres* ; mais la réprobation de Saül à cause d'Agag , Roi d'Amalec , nommé par le même Prophète plusieurs Siècles avant sa naissance : ces évènements étoient trop voisins de l'époque à laquelle on ne peut se dispenser de rapporter le Livre qui les annonce, pour qu'il soit permis de supposer que l'Oracle qui les a prédits ait été forgé après coup , sans être démenti au moins par le rebelle & idolâtre Jeroboam. Le même

94 MERCURE DE FRANCE.

Balaam prédit la captivité des Cinéens : la prédiction s'accomplit dans toutes les circonstances , & longtems après le Schisme des Tribus. Il annonce que des armées venues d'Italie (ou des côtes d'Occident) traverseront les mers pour attaquer la Syrie , en détruiront l'empire , subjuguerront dans la suite les Hébreux ; mais qu'enfin ces formidables vainqueurs périront eux mêmes : il l'annonce sept cent ans avant la fondation de Rome , & des trois prédictions , la première est accomplie par les deux Scipions & par Pompée ; la seconde commencée sous Hérode , est consommée par Titus. Il n'est pas nécessaire de dire comment la chute de l'Empire Romain a vérifié la troisième.

Moïse prédit aux Israélites que leur terre sera désolée ; que réduits par leurs ennemis à la plus horrible famine , ils dévoreront leurs enfans ; qu'ils seront dispersés parmi les Nations d'une extrémité de la Terre à l'autre ; & tout cela est arrivé à la lettre. Moïse leur annonce qu'ils seront ramenés sur des vaisseaux en Egypte où il leur étoit défendu de retourner , qu'ils y seront vendus comme esclaves , qu'il manquera même de Marchands pour les acheter. Titus victorieux

des Juifs, envoye en Egypte tous les captifs au-dessus de l'âge de dix-sept ans. Ils y sont vendus ; & leur multitude est si grande , qu'à peine trouvent-ils des acheteurs. Moïse prédit la pénitence du Peuple d'Israël & son retour dans sa patrie : cette prédiction s'accomplit sous le règne de Cyrus ; & si elle exige un second retour après un second exil , elle n'en fixe pas le temps. Les Chrétiens espèrent que ce retour des Juifs , mystérieusement annoncé , sera leur rentrée au sein de l'Eglise.

Les prédictions contenuës en d'autres Livres de l'Ancien Testament sont présentées dans le second Chapitre avec le même caractère de vérité & de divinité que celles du Pentateuque.

Depuis l'établissement de la royauté chez les Juifs , jusques à-peu-près leur retour dans la Terre promise, il ne s'est rien passé de remarquable dans Israël qui n'ait été prédit. Samuel apprend à Saül que le Royaume lui sera enlevé, & que son Successeur est déjà choisi. Natan annonce à David la mort de l'enfant qu'il a eu de Bethsabée. Gad fait connoître à ce même Roi le fléau qui va punir son orgueil. Salomon est averti que son Royaume sera divisé , & que sa postérité ne

doit régner que sur la Tribu de Juda. Le Prophète Ahias qui avoit prédit à Jeroboam son élévation future, lui annonce la mort prochaine d'un de ses enfans, & la destruction de toute sa famille. Jéhu fait la même prédiction à Baasa, ennemi de la race de Jeroboam, & l'imitateur de ses crimes ; & tout cela s'accomplit. Sous l'impie Achab Dieu suscite Élie & Élisée ; leurs Prophéties sont assez connues, & l'Auteur se dispense de les rapporter, pour éviter de trop longs détails.

Il ne reste plus qu'à démontrer que ces prophéties n'ont point été supposées après coup. Or elles sont consignées dans les quatre Livres des Rois, & dans les Paralipomènes ; & l'autorité de ces fastes plus humiliants que glorieux pour les Juifs, n'a jamais été révoquée en doute parmi eux. Tous les Peuples ont eu leur histoire fabuleuse, mais ces fables flattent leur orgueil ; & l'Auteur fait voir au contraire que l'Histoire d'Israël est accablante pour ce Peuple.

Quant à l'époque de ces Livres historiques, il n'est pas possible d'en reculer la composition ni la publication au-delà du temps d'Esdras. Si l'on veut donc absolument qu'Esdras en soit le Rédacteur, on est au moins obligé de reconnoître qu'il

qu'il les a composées sur des Mémoires fidèles qui avoient passé sans interruption jusqu'à lui, & jusqu'aux Juifs de son temps. La preuve en est 1°. dans le respect des Juifs pour ces Livres qu'ils avoient tant d'intérêt de désavouer, si la vérité ne leur en eût pas été connue. 2°. Dans les citations fréquentes des Annales de la Nation & des Écrits antérieurs attestés dans les Livres des Rois & dans les Paralipomènes. L'Auteur du Livre des Rois allègue constamment *le Journal historique des Rois d'Israël*, pour ceux qui ont régné sur les dix Tribus séparées; & pour ceux qui ont régné à Jérusalem, *le Journal historique des Rois de Juda*: preuve évidente que ces Livres ont été composés d'après les Fastes d'Israël.

Les Juifs & les Chrétiens croient unanimement que l'Historien sacré dans le travail de sa rédaction a été conduit par une lumière divine; mais cette inspiration est inutile à la contestation présente. Dès qu'il est prouvé que les Livres des Rois forment une histoire exacte & fidèle, il n'est plus douteux que les Prophéties qu'elles contiennent n'aient précédé les événemens prédits.

L'Auteur finit ce Chapitre par une réflexion frappante sur la solennité des
I. Vol. E

28 MERCURE DE FRANCE.

Prophéties. Le mensonge eût cherché les ténèbres. La vérité inspirée se fait entendre aux Rois au milieu de leur Cour & environnés de leurs Peuples. C'est ainsi qu'elle annonçoit à Achab tantôt la sécheresse & la stérilité de la terre, tantôt sa mort épouvantable & la destruction de sa postérité. C'est ainsi qu'elle annonçoit à ce même Achab & à Josaphat la défaite de leur armée vaincue par les Syriens &c. Quoi de plus capable d'attirer l'attention du Peuple, que les signes dont Jérémie & Ezechiel accompagnoient leurs Prophéties? Et le moyen de croire que la postérité de ce Peuple en eût adopté le récit, à moins qu'il ne fût consacré dans ses Fastes?

Maudit soit devant le Seigneur, s'écria Josué après avoir détruit Jéricho, quiconque la rebâtira; qu'il perde l'aîné de ses enfans lorsqu'il en jettera la première pierre; & le dernier, lorsqu'il y fera mettre les portes. Cinq cens ans après, un Citoyen de Bethel entreprend de rebâtir Jéricho. Abiram, l'aîné de ses enfans, meurt à la première pierre jetée; ainsi que le dernier de tous au moment que les portes sont posées. Jeroboam érige un Autel, & en présence de tous les Israélites, un homme inspiré s'écrie :

Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur : il naîtra de la race de David un Prince qui égorgera sur toi les Prêtres qui s'encensent, & brulera sur toi des os d'hommes. Plus de trois cens cinquante ans après, un Prince né de la famille de David, appelé Josias, accomplit l'Oracle dans toutes ses circonstances. Or toutes ces circonstances étoient libres dans l'ordre moral, incertaines dans l'ordre naturel : il est donc évident qu'il n'y a que Dieu qui ait pû les prévoir, & qu'il n'y a qu'un homme inspiré de Dieu qui ait pû les prédire.

Le troisiéme Chapitre contient les prédictions écrites dans les Livres prophétiques. Ce ne fut que vers le règne d'Osias que les Prophètes écrivirent leurs Oracles. Tous se nomment à la tête de leurs Livres, à l'exception de Daniel qui ne tarde pas à se nommer dans le sien. La plupart marquent expressément la date de leurs Prophéties. Il y en a qui ne l'ont pas désignée avec la même précision; mais l'on sçait à n'en pouvoir douter, qu'ils ont écrit avant la captivité de Babylone : Agée, Zacharie & Malachie, les derniers de tous, n'ont prophétisé que depuis le retour des Juifs dans la Terre-Sainte. On a nié, mais sans aucune

preuve, que les Prophéties de Daniel fussent son ouvrage, & Porphire a prétendu qu'elles avoient été faites d'après les évènements ; mais à cette opinion l'Auteur oppose le témoignage de l'Historien Josèphe qui raconte qu'Alexandre lut, en passant à Jérusalem, les Prophéties de Daniel où étoient annoncées les victoires sur les Perses. Josèphe suppose donc que ces Prophéties existoient au moins dans le temps d'Alexandre, & son autorité est de quelque poids contre une opinion qui n'a aucun garant.

Les Juifs rejettent quelques passages du Livre de Daniel, qu'ils n'ont pas trouvé dans leur Canon rédigé par Esdras ; mais cela même prouve l'authenticité du reste de ce Livre. Les passages rejetés par les Juifs ne contiennent aucune Prophétie. Toute la partie Prophétique du Livre de Daniel, est unanimement adoptée par les Juifs & par les Chrétiens ; & il est respecté parmi les Juifs, à l'égal du Pentateuque, du Livre des Rois & des Paralipomènes. Après en avoir prouvé invinciblement l'authenticité & déterminé la date, l'Auteur renvoie à la démonstration Evangélique de M. Huet, pour la réfutation détaillée de l'opinion de Spinoza sur les Livres des Prophètes ; & il s'en

tient à un argument dont voici la conclusion. » Il est donc évident que dans » la supposition des Incrédules , les Juifs » ont dû être convaincus de la fausseté » des Prophéties. Si cela est , je demande » comment avec un nouveau motif de » mépriser les Livres prophétiques & » d'en détester les Auteurs , ils ont respecté les uns , comme envoyés de Dieu , » & retenu les autres , comme des Livres » inspirés. » Cet argument si convaincant au premier aspect ; le devient encore plus par toutes les circonstances dont l'Auteur le fortifie , & qui donnent à un préjugé de vraisemblance le caractère de la démonstration.

Il passe au reproche d'obscurité que font les Incrédules au style des Prophéties , & il fait voir 1°. que le style prophétique est incompatible avec la justesse & la simplicité du langage de l'Histoire. 2°. Que plus de clarté dans les prédictions eût gêné le libre arbitre , & rendu l'accomplissement de la plupart des prédictions , impossible à moins d'un miracle. Cette dernière réponse , qui présente d'abord quelques difficultés , n'en laissera plus aucune si l'on considère que l'incertitude ou l'erreur influe sur presque toutes les déterminations des hom-

mes , & que les éclairer pleinement sur l'avenir , c'eût été changer l'ordre naturel des Actes libres , en ôtant aux choses prédites l'une des causes qui devoient concourir à leur accomplissement.

Le quatrième Chapitre renferme les prédictions des conquêtes de Cyrus , & la prise de Babylone. Isaïe nomme Cyrus & s'accorde avec Xenophon sur tous les détails des évènements qu'il annonce. Jérémie , avec moins de clarté , dit cependant comme Isaïe , que les Rois Médes armeront contre Babylone leurs Sujets & leurs Alliés. *Marche , Prince des Elamites ; & toi , Méde , forme le Siège.*

On voit dans le Chapitre cinquième ; les prédictions de Daniel sur les Rois de Perse & sur Alexandre.

Ces Prophéties ont un degré d'évidence qui n'est pas dans les Oracles des autres Prophètes. Un Ange dit à Daniel dès la troisième année du règne de Cyrus , *trois Rois règneront encore dans la Perse , & le quatrième aura des trésors immenses & des troupes innombrables : fier de ses richesses & de sa puissance , il animera tous les Peuples contre la Grèce.* Ces trois Rois sont Cambise , l'usurpateur Oropaste , & Darius. Xercès est le quatrième , & l'on ne peut le méconnoître : car si l'on pré-

tend que Cyrus soit compris dans le calcul du Prophète , dès-lors Oropaste n'en est point ; & en effet Daniel n'a vraisemblablement voulu parler que des Rois légitimes. Le règne & les conquêtes d'Alexandre , & la division de son Empire ne sont pas moins clairement annoncés par Daniel : c'est le sujet du cinquième Chapitre de cet Ouvrage. Il est certain que Daniel a parlé comme l'Histoire ; & si l'on reconnoît , comme on y est obligé , que la prédiction a devancé les événemens , il est évident qu'elle est inspirée.

Dans le Chapitre sixième , la fondation du Royaume d'Egypte & de celui de Syrie , la généalogie de leurs Princes , leurs guerres , leurs succès divers , tout semble présent aux yeux de Daniel ; & c'est de là que Porphire a conclu que le Livre de Daniel avoit été écrit par un Juif contemporain d'Antiochus Epiphane ; mais cette opinion démontrée fautive , il ne reste plus que les preuves évidentes de l'inspiration d'un homme à qui l'avenir se manifestoit , comme s'il eût été présent.

La suite au Volume prochain.

*L'HISTOIRE Naturelle, par M. de Buffon
Tome septième, à Paris, chez Durand,
Libraire, rue du Foin.*

L'HISTOIRE Naturelle n'offre au commun des Observateurs qu'un spectacle assez peu intéressant, & leur donne tout au plus la connoissance de quelques vérités particulières, stériles entre leurs mains. Il n'appartient qu'à l'homme de génie de pénétrer dans le sanctuaire de la Nature, de juger de ses intentions & de surprendre pour ainsi dire ses secrets.

M. de Buffon est sans doute un de ces hommes privilégiés auxquels il est donné d'ajouter aux connoissances de leur Siècle, & de hâter les progrès de la raison. A mesure qu'il avance dans l'histoire des faits, les rapports se multiplient, les inductions se confirment, l'édifice de la Science s'élève, & acquiert en même temps de la solidité.

Le Tome septième de l'Histoire Naturelle générale & particulière commence par un discours sur les Animaux carnassiers. L'homme appelle nuisibles ces Animaux, & ils sont en bien plus grand

nombre que ceux auxquels il donne le
 nom d'utiles. » Mais ils ne sont nuisi-
 » bles , dit M. de Buffon , que parce
 » qu'ils sont rivaux de l'homme , parce
 » qu'ils ont les mêmes appétits, le même
 » goût pour la chair, & que pour sub-
 » venir à un besoin de première nécessi-
 » té, ils lui disputent quelquefois une
 » proie qu'il réservait à ses excès ; car
 » nous sacrifions plus encore à notre in-
 » tempérance qu'à nos besoins » ; mais
 quelle que soit notre déprédation & cel-
 le des animaux carnassiers , la quantité
 totale de substance vivante n'est point
 diminuée dans la Nature. Si la destruc-
 tion est souvent prématurée, elle hâte
 des naissances nouvelles ; & la mort vio-
 lente est un usage presque aussi nécessaire
 que la loi de la mort naturelle. C'est
 par ces deux moyens de destruction &
 de renouvellement qu'est bornée l'exu-
 bérance de la Nature, & que s'entretient
 sa jeunesse perpétuelle. L'extrême multi-
 plication des espèces inférieures destinées
 à servir de pâture aux autres, rend leur
 destruction nécessaire, & par conséquent
 légitime. Cependant le motif par lequel
 on voudrait en douter fait honneur à l'hu-
 manité. Les Animaux sont vraisemblable-
 ment des êtres sensibles, puisqu'ils ont des

E v

sens : il y auroit une espèce de cruauté à sacrifier sans nécessité ceux dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur. Cette sensibilité des Animaux est d'autant plus grande que leurs sens sont plus actifs & plus parfaits. Le sentiment ne peut pas être exquis dans ceux dont les sens sont obtus, & ceux auxquels il manque quelque sens sont privés de toutes les sensations qui y sont relatives. On peut mesurer le degré du sentiment par le nombre & la variété des mouvemens qui en sont la suite nécessaire, & le résultat apparent : on peut encore l'estimer par des rapports physiques auxquels on n'a pas encore fait assez d'attention.

» Pour que le sentiment, (dit M. de Buffon) » soit au plus haut degré dans un » corps aimé, il faut que ce corps fasse » un tout, lequel soit non seulement sensible dans toutes ses parties, mais encore composé de manière que toutes ces parties sensibles aient entr'elles une correspondance intime, en sorte que l'une ne puisse être ébranlée, sans communiquer une partie de cet ébranlement à chacune des autres. Il faut de plus qu'il y ait un centre principal & unique auquel puissent aboutir ces différens

» ébranlemens , & sur lequel comme sur
 » un point d'appui général & commun se
 » fasse la réaction de tous ces mouvemens;
 » ainsi ceux qui ont plusieurs centres de
 » sentiment , & qui sous une même en-
 » veloppe semblent moins renfermer un
 » un tout unique , un animal parfait ,
 » que contenir plusieurs centres d'exis-
 » tence , séparés ou différens les uns des
 » autres , seront des êtres beaucoup moins
 » sensibles que les autres. Dans l'homme
 » & dans les autres animaux qui lui
 » ressemblent , le diaphragme paroît être
 » le centre du sentiment. C'est sur cette
 » partie nerveuse que portent les im-
 » pressions de la douleur & du plaisir ;
 » c'est sur ce point d'appui que s'exercent
 » tous les mouvemens du système sensi-
 » ble. Le diaphragme est dans l'animal
 » ce que le collet est dans la plante ;
 » tous deux les divisent transversalement,
 » tous deux servent de point d'appui aux
 » forces opposées.

Il est aisé de s'appercevoir que toutes
 les émorions , les saisissemens , les im-
 pressions fortes se font sentir au dedans
 du corps , à la région même du dia-
 phragme. Il n'y a au contraire nul indice
 de sentiment dans le cerveau , dont la
 substance est d'ailleurs par son peu d'é-

E vj

l'asticité incapable de propager les vibrations ou les ébranlemens de sentiment. Quelle que soit la matière qui sert de véhicule au sentiment, & de quelque manière que s'opère le mouvement musculaire qui en est la suite, il est sûr que les nerfs & les membranes sont les seules parties sensibles dans le corps de l'animal. Ce qui a pu faire penser que le centre de toute sensibilité étoit dans le cerveau, c'est que les nerfs qui sont les organes du sentiment aboutissent tous à la cervelle. Plusieurs Phénomènes ont encore accredité cette opinion, & en ont imposé à Descartes même & à M. de la Peyronnie. Le cerveau est beaucoup plus étendu dans les animaux qui ont beaucoup de sentiment, que dans ceux qui en ont peu. Dès qu'il est comprimé, tout mouvement est suspendu, toute action cesse; & si l'on blesse le cerveau jusqu'au corps calleux, la convulsion, la privation du sentiment & la mort même suit; mais au lieu de s'arrêter à ces Phénomènes qu'on peut d'ailleurs expliquer d'une manière satisfaisante, il falloit examiner la substance même & l'organisation du cerveau, on auroit vû que la cervelle molle, inactive, n'est qu'une espèce de mucilage à peine

organisé : on auroit vû que la glande pinéale , le corps calleux , parties dans lesquelles on a voulu mettre le siège des sensations , ne tiennent point aux nerfs , qu'elles en sont séparées de manière qu'elles ne peuvent en recevoir les mouvemens. Mais quelles seront donc les fonctions de cette partie à laquelle on en a attribué de si nobles ?

» Le cerveau est aux nerfs , répond M.
 » de Buffon , ce que la Terre est aux
 » Plantes. Les dernières extrémités des
 » nerfs sont les racines , qui dans tout
 » végétal sont plus tendres , plus mol-
 » les que le tronc ou les branches ; el-
 » les contiennent une matière ductile
 » propre à faire croître & à nourrir l'ar-
 » bre des nerfs ; elles tirent cette ma-
 » tière ductile de la substance même du
 » cerveau , auquel les artères rapportent
 » continuellement la lymphe nécessaire
 » pour y suppléer. Le cerveau , au lieu
 » d'être le siège des sensations , le prin-
 » cipe du sentiment ne sera donc qu'un
 » organe de sécrétion & de nutrition ,
 » mais un organe très-essentiel sans le-
 » quel les nerfs ne pourroient ni croître
 » ni s'entretenir.

C'est donc faute d'avoir exactement observé , que de grands hommes se sont mépris sur le véritable siège des sensa-

tions, sur quoi M. de Buffon fait cette réflexion bien instructive & bien vraie.

» Le plus grand obstacle à l'avance-
 » ment des connoissances de l'homme est
 » moins dans les choses même que dans
 » la manière dont il les considère ; quel-
 » que compliquée que soit la machine de
 » son corps , elle est encore plus simple
 » que ses idées. Il est moins difficile de
 » voir la Nature telle qu'elle est , que
 » de la reconnoître telle qu'on nous la
 » représente ; elle ne porte qu'un voile ,
 » nous lui donnons un masque , nous la
 » couvrons de préjugés , nous supposons
 » qu'elle agit comme nous agissons , &
 » pensons. Cependant ses actes sont évi-
 » dens , & nos pensées sont obscures ;
 » nous portons dans ses Ouvrages les
 » abstractions de notre esprit , nous lui
 » prêtons nos moyens , nous ne jugeons
 » de ses fins que par nos vuës , & nous
 » mêlons perpétuellement à ses opéra-
 » tions qui sont constantes , à ses faits
 » qui sont toujours certains , le produit
 » illusoire & variable de notre imagina-
 » tion. »

Ce qu'on appelle principe dans les sciences abstraites n'est fondé que sur des suppositions. Dans les sciences qu'on appelle réelles les principes ne sont que les conséquences des méthodes qu'on a

suivies. C'est par là que la route expérimentale elle-même a produit plus d'erreurs que de vérités. La vraie science ne peut pas résulter de l'examen de quelques faits épars & isolés. Elle n'est que la connoissance des rapports observés entre un grand nombre de faits semblables ou différens. Ainsi toutes les fois que dans une méthode on ne considère un Sujet qu'indépendamment de ce qui lui ressemble & de ce qui en diffère, on ne parvient à aucune connoissance réelle, on ne s'élève à aucun principe général. C'est ce qui est arrivé dans l'étude de l'Anatomie, faute d'avoir comparé la nature avec elle-même dans les différentes espèces d'animaux; aussi depuis trois mille ans qu'on dissèque des cadavres humains, l'Anatomie n'est-elle encore qu'une nomenclature, à peine a-t-on fait quelques pas vers tout objet réel, qui est la science de l'économie animale.

» Nous avons suivi partout, dans le
 » cours de cet Ouvrage, dit M. de Buf-
 » fon, une méthode très-différente, com-
 » parant toujours la Nature avec elle-
 » même; nous l'avons considérée dans ses
 » rapports, dans ses opposés, dans ses
 » extrêmes. Si nous avons réussi à répan-
 » dre quelque lumière sur les Sujets (que

112 MERCURE DE FRANCE.

» nous avons traités) il faut moins l'attribuer au génie , qu'à cette méthode que nous avons suivie constamment , & que nous avons rendue aussi générale , aussi étendue que nos connoissances l'ont permis. »

Quoiqu'en dise M. de Buffon , on attribuera ses succès au génie , parce que c'est le génie qui fait trouver ces méthodes lumineuses , auxquelles sont dûs les progrès des Sciences.

Tant qu'il reste des nouveaux animaux à examiner , il reste des points à constater dans les connoissances qu'on a acquises. M. de Buffon ne veut donc pas encore s'étendre sur la théorie du sentiment & de l'appétit ; mais on a déjà assez de faits pour prouver , » Que l'homme , » dans l'état de nature ne s'est jamais » borné à vivre d'herbes , de graines ou » de fruits , & qu'il a dans tous les tems , » aussi-bien que la plupart des animaux , » cherché à se nourrir de chair. » En vain plusieurs Philosophes ont-ils préconisé la diète Pythagorique ; en vain les Poètes ont-ils voulu faire honneur aux hommes du siècle d'or d'un état de haute tempérance , d'abstinence entière de chair , d'innocence , &c. Le tableau de ces vertus idéales & de ce siècle imaginaire est

démenti par l'état réel de la Nature que nous avons sous les yeux.

Il n'est point vrai qu'il y ait une plus grande distance de l'homme en pure nature au Sauvage, que du Sauvage à nous. A moins de prétendre que l'accroissement du corps humain fût bien plus prompt qu'il ne l'est aujourd'hui, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfans périroient s'ils n'étoient soignés pendant plusieurs années.

Ainsi l'état de Nature est un état connu ; c'est le Sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille. C'est donc là ce qu'il faut examiner.

Or en cherchant quels sont les appétits, quel est le goût de nos Sauvages, nous trouverons que tous préfèrent la chair & le poisson aux autres alimens, que l'eau pure leur déplaît, & qu'ils cherchent le moyen de faire eux-mêmes, ou de se procurer une liqueur moins insipide. Ce qui convient à leur goût convient à la Nature. L'homme n'ayant qu'un estomach & des intestins courts, périroit d'inanition s'il ne se nourrissoit que d'herbes & de graines. Il ne pourroit, du moins dans ces climats, ni subsister, ni se multiplier ; il faut qu'une nourriture plus abondante en molécules organiques répare conti-

114 MERCURE DE FRANCE.

nuellement ses pertes , sans quoi il traîneroit à peine une vie foible & languissante.

» Voyez ces pieux Solitaires qui s'abf-
 » tiennent de tout ce qui a eu vie , qui ,
 » par de saints motifs , renoncent aux
 » dons du Créateur , se privent de la
 » parole , fuyent la société , s'enferment
 » dans des murs sacrés contre lesquels se
 » brise la nature ; confinés dans ces asyles
 » où l'on ne respire que la mort , le vi-
 » sage mortifié , les yeux éteints , ils ne
 » jettent autour d'eux que des regards
 » languissans. Ils vivent moins qu'ils ne
 » meurent chaque jour par une mort an-
 » ticipée , & ne s'éteignent pas en fi-
 » nissant de vivre , mais en achevant de
 » mourir.

Pour acquérir & conserver une vigueur complète , il ne suffit pas d'user d'une nourriture aussi solide que la chair , il faut encore la varier. La variété en tout genre est nécessaire pour remplir le vœu de la Nature , en donnant aux sens toute leur étendue , & toute leur activité : mais les excès sont encore plus nuisibles que l'abstinence.

Le goût pour la chair & pour les nourritures solides est l'appétit le plus général de tous les animaux ; mais ce n'est un goût de nécessité que pour ceux qui comme l'homme n'ont qu'un estomach & des

Intestins courts. Les alimens ont deux grands effets , l'un relatif à leur qualité , l'autre proportionné à leur volume, mais tous deux également nécessaires. Pour que l'animal soit nourri , il faut que les molécules organiques séparées du marc des alimens , au moyen de la digestion , se mêlent avec le sang , & s'assimilent avec toutes les parties de son corps. Mais cela ne suffit pas : l'estomach & les boyaux ont besoin d'être toujours remplis en partie , pour se soutenir dans un état de tension qui contrebalance les forces des parties qui les avoisinent. Les alimens avant de servir à la nutrition du corps lui servent donc de lest. Ce besoin se fait sentir aux animaux voraces , aux oiseaux , au point de les obliger d'avaler de la terre , des cailloux &c.

» Et ce n'est point par goût , mais par
 » nécessité , & parce que le plus pressant
 » n'est pas de rafraîchir le sang par un
 » chyle nouveau , mais de maintenir l'é-
 » quilibre des forces dans les grandes
 » parties de la machine animale.

C'est ainsi que M. de Buffon termine son discours sur les animaux carnassiers , mais il faut lire l'Ouvrage même , l'extraire , c'est malgré soi le mutiler. On ne peut pas retrancher une de ses phra-

ses sans avoir à regretter une grande idée, & quelle peine n'a-t-on pas à priver le Lecteur de l'enchantement qui résulte de ce style plein d'élévation & de chaleur qui fait le mérite principal de Plin, mais qui n'est qu'un des caractères de notre profond Naturaliste?

NOUVEL ESSAI sur les grands Evénemens par les petites causes. A Amsterdam, 1759.

L'AUTEUR de cet Ouvrage avoit déjà fait paroître un Volume sous le même titre il y a environ deux ans; on en trouva l'idée ingénieuse, mais on reprocha à l'Auteur d'avoir rapporté des faits ou trop petits ou trop communs, ou qui ne remplissoient pas l'objet qu'il devoit se proposer, quoiqu'il y eût d'ailleurs dans ce Livre des choses curieuses & bien écrites. On trouvera dans ce nouvel Essai des traits d'Histoire plus piquans & moins connus, plus de variété dans les faits & dans le style. L'Auteur écrit avec esprit, avec vivacité, quelquefois avec chaleur; mais il n'a pas toujours assez de naturel. Je vais rapporter un morceau

qui fera connoître la manière de cet Ecrit-
vain, & qui pourra plaire quoiqu'il n'aille
pas directement à son objet.

*La prononciation de la lettre q , cause
une grande dispute dans l'Université de
Paris.*

Le célèbre Ramus ou la Ramée est un
de ces Savans, qui par leurs veilles &
leurs travaux, ont dissipé les ténèbres
épaisses de l'ignorance : ils ont rallumé
ces flambeaux qui avoient éclairé Athé-
nes & Rome, & que la barbarie avoit
éteints : ils ont tiré de l'oubli ces mo-
numens éternels de l'esprit humain ; ils
ont enfin préparé le Siècle de Louis
XIV.

Les Médicis, les Léon X, les Fran-
çois I, avoient tenté de réveiller le génie
endormi dans la nuit de l'ignorance :
malgré leurs efforts généreux, on trou-
voit encore partout des traces de la bar-
barie ; le langage vulgaire n'étoit qu'un
mélange de plusieurs jargons barbares ;
le Latin & le Grec étoient défigurés par
une prononciation gothique, adoptée &
enseignée par les Professeurs de l'Uni-
versité.

Ramus eut assez de goût pour sentir
le ridicule de cet usage, assez de har-
diessé pour le combattre, & assez de

force pour le détruire. Après avoir enseigné pendant plusieurs années la Philosophie dans le Collège de Prêles à Paris, il obtint de Henri II, par le crédit du Cardinal de Lorraine, la Place de Professeur d'Éloquence au Collège Royal. Lorsqu'il se vit honoré de cette dignité, il se sentit un nouveau zèle pour perfectionner les Lettres & y travailler avec une nouvelle ardeur. Le premier abus qu'il attaqua fut la prononciation gothique, qui s'étoit glissée dans les Ecoles: on prononçoit le *qu* comme le *k*, ainsi on disoit *kis* au lieu de *quis*, *kiskis* au lieu de *quisquis*, *kankan* au lieu de *quantquam*.

Ramus avertit ses Disciples de la défectuosité de cette prononciation, & leur dit qu'il falloit donner aux lettres leur son propre. Plusieurs Professeurs approuverent & suivirent ce sentiment, & l'on n'entendit plus dans les Écoles ni *Kankam* ni *Kiskis*. Mais les Docteurs de Sorbonne piqués qu'on eût fait cette réponse, sans les consulter, s'assemblèrent pour examiner le *q* & le *k*. Le *q* leur déplut, ils se décidèrent en faveur du *k*, & quiconque prononçoit *Quantquam*, encourroit la censure de la Sorbonne.

Un jeune Ecclésiastique peu docile osa

prononcer dans une Thèse publique, *Quamquam* : les Partisans de *Kankam* en avertirent la Sorbonne, qui, pour punir ce Rébelle, déclara vacant un Bénéfice considérable qu'il possédoit. Il se pourvut au Parlement, la cause fut appelée, les Docteurs s'y trouverent pour y soutenir le *Kankam*. Ramus à la tête des Professeurs du Collège Royal s'y rendit & prouva avec son éloquence ordinaire le ridicule de ce procès. Le Parlement envoya le jeune Ecclésiastique en possession de son Bénéfice, & le *Kankam* à décider aux Grammairiens.

Il paroît que cette dispute a donné lieu au Proverbe : *Voilà un beau Kankam*, lorsqu'on veut désigner une contestation de peu de conséquence. Un autre Ecclésiastique fut chassé des Classes de Sorbonne, parce qu'il disoit en soutenant une Thèse : *Ego amo* au lieu d'*Ego amat*, comme c'étoit alors l'usage.



LE CITOYEN,

POÈME, par M. VALLIER, Colonel d'Infanterie, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, & de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy. A Nancy, & se vend à Paris chez Sébastien Jorry, vis-à-vis la Comédie Française, au Grand Monarque & aux Cigognes.

L'AUTEUR de ce Poëme prouve par son exemple que la vie retirée a son utilité :

Les lauriers ne sont pas toujours couverts de sang.

Il a considéré le Citoyen sous trois points de vue ; dans le rapport général de ses talens avec ses devoirs ; dans l'application de ses talens aux fonctions de la vie publique ; dans l'usage de ces mêmes talens au sein d'un loisir utile. Il part de ce principe, que chacun a ses devoirs comme chacun a ses talens. Mais dans l'usage de ces talens, on peut donner dans trois sortes d'excès ; ou se surcharger de devoirs incompatibles par eux-mêmes, ou s'en imposer qu'il n'est pas en

en nous de remplir ; ou abuser des facultés qu'on a reçues de la Nature, en les faisant servir au malheur de l'humanité. Le Cardinal de Richelieu est l'exemple du premier, le Prince de Condé & le Chancelier Bacon sont les exemples du second, Alexandre & Charles XII sont les exemples du troisième.

Il étoit difficile au Cardinal de Richelieu d'être en même temps un grand Ministre & un bon Evêque.

Attaché tout entier au timon de l'État,
En lui le Politique efface le Prélat.

Bacon, excellent Magistrat, sembloit promettre un Ministre habile ;

Mais son génie, à peine est sorti de sa sphère,
Qu'il languit accablé du poids du Ministère.

Condé, si étonnant dans les Armées,
n'étoit plus le même dans un Conseil &
à la tête d'une Ligue.

Il y décourageoit par sa timidité
Le parri qu'au combat animoit sa fierté.

Alexandre mérita le nom de Grand
tant qu'il mérita le nom de Juste,

Mais que lui resta-t-il de ses conquêtes vastes,
Et quels traits odieux deshonorèrent ses Fastes ?

I. Vol.

E

122 MERCURE DE FRANCE.

Comme lui, jeune, ardent, mais bien plus vertueux,
Charles prend vers la gloire un vol impétueux.

Mais le malheur l'égare enfin comme
le bonheur avoit égaré Alexandre.

Après l'avoir vengé, Charles perdit l'État,
Il vécut en Héros, il mourut en Soldat.
Si la témérité peut fonder un Empire,
Même témérité peut aussi le détruire.
Foible jouer du vent de la prospérité,
Le vice d'Alexandre étoit la vanité.
Une fierté sévère, invincible, intraitable
De Charles malheureux rendit l'ame indomptable.
L'un abusa du sort qui le favorisoit ;
L'autre voulut dompter le sort qui l'écrasoit.

Là le Poëte s'élève contre la folie des
hommes qui décernent les premiers hon-
neurs aux plus terribles causes de leurs
calamités. Il peint le caractère d'un Roi
bienfaisant & pacifique ; & cette idée le
conduit à l'éloge du Roi Stanislas, l'ami
& le contraste de Charles XII.

Telle eût été la gloire acquise à vos travaux,
Grand Roi qui m'entendez, vous l'ami du Héros
Dont le Nord admira le courage intrépide.
Vous marchez vers le Trône où la valeur vous
guide ;

Un pouvoir au-dessus du pouvoir des humains
Vous enlève le Sceptre adoré dans vos mains.
Peuples, à ce revers funeste en apparence,
Reconnoissez enfin le bonheur de la France.
Ce Héros bienfaisant, ce Sage couronné
A commander au Nord n'étoit point destiné :
En de plus doux climats, sous un Ciel plus propice
Ses yeux verront régner la paix & la justice.
L'abondance & les Arts fleuriront à sa voix,
Il doit à cet Empire une Reine & des Rois.

Quelle est la conclusion de ce premier
Chant ?

Le Ciel dispensateur des dons versés sur nous
Ne nous a pas permis de les posséder tous :
Il les a répandus comme des traits de flamme.
Sur l'emploi de ces dons laissons agir notre ame.

Il finit par le précepte bien sage &
bien peu suivi de mesurer son ambition à
sa capacité ; & parmi les hommes illustres,
il ne voit que le Maréchal de Catinat
qui ait rempli l'idée d'un grand homme
à tous égards.

Catinat fut le seul qui dût à la Nature
Des vertus sans foiblesse & des dons sans mesure.

L'exacte équité, la haute sagesse, la
politique, l'éloquence, tous les talens

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

militaires au plus haut degré , le dévouement au bien de l'Etat , la fermeté dans les Conseils , sa modestie dans les victoires, son zèle à exécuter les projets même qu'il n'approuvoit pas , son ardeur & sa constance au travail , sa bonté populaire & toujours accessible , sa bienfaisance , sa simplicité , l'égalité de son ame dans l'une & dans l'autre fortune* , son amour pour les Arts qu'il protégea sans ostentation , & qui le suivirent dans sa retraite : tels sont les traits dont M. Vallier nous a peint ce caractère unique.

Sensible à l'amitié , compatissant , sincère ,
De la Philosophie il eut la fermeté ;
Son cœur n'en eut jamais la fière austérité,

Les douceurs que M. de Catinat éprouva dans sa retraite , comparées au tumulte & aux orages de sa vie publique , semblent inviter le Sage à l'obscurité & à l'indépendance ; mais cet état même

* Croirois-tu, disoit M. de Catinat à Palaprat , au milieu de sa belle Campagne d'Italie , croirois-tu qu'il y a huit jours que je n'ai fait un vers ? M. le Maréchal , disoit Palaprat en louant sa simplicité , seroit homme à jouer avec nous aux quilles après avoir gagné une bataille. Et si c'étoit après l'avoir perdue , reprit ce grand-homme , m'en estimerois-tu moins ?

tient à la société par des devoirs.

L'homme inutile au monde est comme enseveli :
Du sein de la mollesse il tombe dans l'oubli ;
Et lorsqu'il disparoit , la Terre soulagée ,
D'un importun fardeau se trouve dégagée.

Quoique tous les exemples de ce premier Chant soient pris dans les conditions de la vie publique , le Poëte ne les a présentés que dans le rapport général des talens avec les devoirs.

Dans le second Chant il considère les talens de l'homme public , appliqués aux fonctions de chaque état en particulier , & il commence par celui d'un Roi.

Qu'il soit ferme à propos , sans être trop sévère ,
Qu'il nous gouverne en Maître , & nous protège
en Père ,
Qu'il se fasse une étude , un mérite , un devoir
D'étendre ses bienfaits en bornant son pouvoir.

.

L'ambition d'un Roi n'est qu'un tissu de chaînes
Dont son Peuple accablé porte seul tout le poids.
Il perd de sa puissance en étendant ses droits.

L'étude de l'Histoire & la connoissance
des hommes lui sont utiles en général ;
mais plus encore celles des Peuples qu'il

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

gouverne. Leurs talens , leurs facultés ,
leurs caractères ,

Il doit connoître tout , il doit tout exercer ,

Et tout homme est utile à qui sçait le placer.

Les devoirs d'un Roi ont des rapports plus étendus ; & cette Loi de l'Univers qu'on appelle le Droit des Gens , doit être pour lui une règle inviolable.

Le Poète , après avoir exposé en peu de mots ces principes , reproche aux Peuples la témérité avec laquelle ils jugent souvent la conduite des Souverains dont la sagesse leur est cachée.

Le choix des Ministres est un article essentiel de l'art de régner.

Par eux le Souverain récompense & punit.

En traçant le caractère d'un Ministre sage , laborieux , intégrè , tout entier à l'Etat & détaché de lui-même , M. Vallier fait sentir l'importance de cette place , les devoirs qu'elle impose , les talens qu'elle exige , les vertus qu'elle éprouve , & sans lesquelles les talens même deviennent inutiles ou pernicious au bien public. Il donne pour modèle Sulli , & les Ministres qui ont signalé le règne de Louis XIV , dont il rappelle le cours triomphant. Il fait sentir le danger dont

l'Espagne a été menacée sous un Ministre indolent & timide ; & dans la prompte élévation de la République de Hollande , il fait voir ce que peuvent l'activité & la vigilance d'un seul homme pour la prospérité d'un Etat.

Ce Peuple paresseux , ignorant & stupide ;
 Devient un Peuple altier , courageux , intrépide :
 Tous ces marais bourbeux se changent en canaux,
 Ces Pêcheurs en Soldats, ces barques en vaisseaux.
 Ce Peuple fatigué de croupir dans la fange,
 La secoue à la voix du Héros qui le venge.
 Il se forme un Etat , & des mœurs & des loix.
 Sur la mer , sur la terre on respecte ses droits.

(Les Anglois seuls n'en tiennent compte.)

Après les Ministres viennent les Guerriers , & à côté d'eux les Magistrats.

Sillery , Lhopital , Séguier , Fleury , Pomponne ,
 Lumières du Sénat , appuis de la Couronne ;
 Du Harlay , Lamoignon , & vous qui de Thémis
 Dans un jour moins brillant futes les favoris ,
 Et Pucele & Maingui , vrais Sages dont la gloire
 Occupe un si beau rang au Temple de Mémoire :
 Vos respectables noms , vos vertus sont vos droits.
 Oracles de Thémis , élevez votre voix ,
 Dites au Magistrat que son devoir austère
 Le rend de l'Orphelin le tuteur & le Père ,

F iv

L'organe de la Loi, l'appui de l'équité ;
 Qu'il doit aux pieds des Rois porter la vérité,
 Leur présenter du Peuple & les vœux & les larmes,
 Et ne jamais au trône opposer d'autres armes.

Un des écueils de l'équité c'est l'excès de zèle pour le foible contre le fort, & le plaisir secret qu'on éprouve à se croire le protecteur & l'appui du pauvre, en humiliant le riche puissant. C'est ce que M. le Chancelier Daguesseau, ce Magistrat si éloquent & si sage a développé dans son discours sur la grandeur d'ame ; & M. Vallier n'a fait que versifier ce morceau. Il avoue avec une noble modestie qu'il a tâché d'employer les expressions mêmes de l'Orateur, en n'y ajoutant que la rime.

Des fonctions importantes d'un Roi, d'un Ministre, d'un Guerrier, d'un Magistrat, l'Auteur passe aux travaux des Arts mécaniques & libéraux, considérés dans leur rapport avec la force, la splendeur & la prospérité d'un État. Mais il ne fait qu'effleurer cette partie importante ; & il seroit à souhaiter qu'il eût voulu l'approfondir.

Dans le troisième Chant, le plus stérile en apparence, & celui cependant que le Poëte semble avoir traité avec le plus de soin, il considère le Citoyen dans

la vie retirée , toujours occupé du bien public.

L'homme, dit-il , se fait une douce habitude de la justice & de la vertu. Celui qui s'est rendu ce penchant comme naturel n'a plus aucune peine à le suivre.

Au joug de ses devoirs tous ses goûts sont dociles ;
Mais parmi ses devoirs , il en est de tranquilles.

Un vertueux loisir peut occuper nos jours ,
Et des destins du Sage il peut remplir le cours.

Un fleuve dont les eaux descendent dans la plaine ,
S'augmente des ruisseaux qu'en sa course il ramène :

Des trésors qu'il rassemble il arrose les champs :

Son cours sage & réglé porte à leurs habitans

Une fertilité qu'il procure à la terre.

Grossi de ces ruisseaux , son onde salutaire

Va les répandre au sein du superbe séjour

Qui s'enrichit des biens qu'il lui doit chaque jour.

C'est ainsi que le Sage , utile à sa Patrie ,

Lui peut faire adorer les instans de sa vie ;

Il en fait son étude , il en fait son plaisir ,

Il doit à son Pays compte de son loisir.

Là il rappelle le fruit des veilles & des travaux de nos Sçavans ;

Et quelle récompense en attend le succès ?

La gloire de servir , d'honorer leur Patrie ,

De payer à l'Etat leur naissance & leur vie.

F v.

130 MERCURE DE FRANCE.

Il parcourt rapidement les différentes parties de la Littérature dont l'utilité publique est l'objet.

Il donne des éloges à quelques-uns de nos Auteurs célèbres , & s'arrête au portrait d'un Philosophe Citoyen qui a sacrifié sa liberté , le bien le plus précieux pour le Sage , à l'éducation d'un jeune Prince dont l'esprit & le cœur sont confiés à ses soins par l'amour éclairé d'un Pere. Ce Philosophe est M. de France-magne , Précepteur de Monseigneur le Duc de Chartres.

La vie privée a des fonctions moins honorables , mais non moins essentielles ; tels sont les devoirs de Fils , d'Époux , de Pere & d'Ami : telles sont l'humanité , la bienfaisance , la pitié pour les malheureux. Tous ces devoirs sont des branches de celui de bon Citoyen ; & l'homme vertueux dans son obscurité , les remplit tous avec le même zèle :

Il s'y livre par goût , il passe sa jeunesse
A rendre à des parens qui formèrent son cœur
Des soins religieux dont il fait son bonheur.
Chaque jour qu'il leur doit , marqué par sa tendresse ,

D'un Pere respectable adoucit la vieillesse :
Sa vertueuse Mere y trouve son appui ,
Et l'heureux prix des pleurs qu'elle a versés pour lui.

Effrayé du joug de l'hymen, quand l'avarice ou l'ambition l'impose, il sent le prix des nœuds que l'estime & l'inclination mutuelle ont formés.

D'une aimable vertu les charmes innocens
Unis à la beauté, partagent son encens :
Son amour, les desirs enfin se font entendre,
Ce cœur qui s'allarmoit, se trouble & devient
tendre.

Les soupirs, les regards l'animent tour-à-tour,
Et la Raison se plaît à rendre heureux l'Amour.

Ces Epoux dont le Poëte peint le bonheur, élèvent des Citoyens dans leurs enfans, & c'est la plus chère de leurs occupations; mais enfin libres de ce devoir, & rendus à eux-mêmes, ils vont finir leurs jours dans une solitude paisible.

C'est là que de l'amour l'amitié prend la place :
Cet amour dont jamais l'image ne s'efface,
Devient la source alors d'un sentiment plus pur :
L'un passe avec les ans ; l'autre durable & sûr,
Resserre par les ans ses précieuses chaînes.

C'est peu pour le Citoyen d'être heureux lui-même, s'il ne fait des heureux.

Du Peuple qui le sert il ressent tous les maux,
Récompense, soulage, anime ses travaux.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Ces Mortels lui sont chers: il leur doit son bien-être.
L'Ami leur tend les bras & leur cache le Maître.

.
La vieillesse chez lui n'arrive qu'à pas lents ;
Elle y fait respecter encor ses cheveux blancs.
Enfin l'instant approche où son ame tranquille
Va goûter d'autres biens dans un plus sûr asyle.
D'aucune crainte alors son cœur n'est agité :
Son ame sent le prix de l'Immortalité.

J'en ai dit assez pour faire connoître
l'objet, le plan, les mœurs, le style &
le ton de ce Poëme vraiment estimable.
Si on l'examinait comme un Ouvrage
classique, on y trouveroit sans doute quel-
que chose à reprendre ; mais c'est un
Militaire qui écrit. Il n'a pû ni dû faire
son étude principale de l'Art des vers : la
sévérité d'une critique minutieuse seroit
donc ici déplacée. L'objet de ce Poëme
est utile, l'Auteur l'a rendu intéressant.
Il y a même du côté de l'Art des beau-
tés dont un Écrivain consommé feroit
gloire, & je n'ai que des éloges à donner
au Militaire Citoyen qui occupe ainsi ses
momens de loisir.



EXTRAIT du Livre intitulé : Réflexions critiques sur les différens Systèmes de Tactique de Folard.

L'OUVRAGE de M. Folard a eu d'excellens Critiques. On l'a accusé de se passionner pour ses systèmes, & de vouloir les rendre exclusifs. Ses critiques en ont saisi les côtés foibles avec plus ou moins d'avantage ; mais tous ont contribué par la discussion au développement & à la connoissance du vrai.

Aucun d'eux cependant n'avoit eu d'autre objet que le système fondamental de Folard, celui de la Colonne. Le Livre qui me tombe sous la main est le premier qui, sans s'attacher à combattre ce système, ait avancé & prouvé que Folard avoit d'autres dangers. Le soin de les faire connoître pour apprendre à les éviter, a été l'objet de l'Auteur, comme il l'annonce dans l'Avant-Propos. Ce Savant Militaire se fait connoître pour l'Auteur du Folard abrégé qui parut en 1754 ; mais comme il a eu la modestie de cacher son nom, je ne puis qu'imiter son silence. Il écrit pour ses Compatriotes ; il les

prend pour exemples. Il veut que l'autorité des Henri IV, des Condé, des Turenne, des Maréchaux de Luxembourg & de Saxe, ait plus de poids chez les François que l'autorité des Anciens, dont les armes & la discipline n'étoient pas les mêmes. En effet, ce ne sont pas de vains regrets sur ce que nous pourrions être : c'est l'art d'employer nos armées telles qu'elles sont qui nous procurera la victoire & la paix. Cet Ouvrage est distribué en treize Chapitres ; chacun d'eux attaque un système ou un ordre de bataille favori de Folard. Après en avoir exposé le danger, l'Auteur anonyme propose des moyens différens & des dispositions nouvelles. Il prétend que le plus grand danger des systèmes exclusifs, c'est la variété du terrain & des circonstances qui ne sont pas toutes susceptibles des mêmes manœuvres. Les siennes sont simples, & ne changent rien à celle des bataillons & des escadrons, qu'il faut employer tels qu'ils sont en temps de guerre ; car alors il est bien dangereux de toucher à cette tactique intérieure.

» Puisse, (dit-il en finissant son Avant-Propos) » Puisse cet Ouvrage donner en-
 » vie de relire Folard, & remettre en-
 » core une fois sous les yeux des Mili-

» taires un si excellent assemblage de
 » maximes , de leçons & d'exemples.

Le premier Chapitre contient des réflexions sur le feu oblique que M. Folard prétend tirer de sa colonne. Le Critique en démontre l'impossibilité. Plusieurs rangs de Soldats pressés, qui sont obligés pour faire feu de faire passer le bout de leurs armes entre les têtes de ceux qui les précèdent, n'ont certainement pas la liberté de chercher à droite & à gauche des objets qu'ils ne sçauroient voir, ni par conséquent ajuster. L'intervalle des têtes de leurs camarades, forme comme une espèce de crénaux qui donnent au fusil une direction perpendiculaire au front du bataillon. Cete raison sans réplique détruit seule le systême du feu oblique, lorsqu'il sera fait par divisions & par commandement.

Comme ce feu est cependant très-avantageux, le Critique de Folard cherche à le rendre possible en adoptant le feu que le Soldat fait à sa volonté, & auquel la Nation Françoisë doit plusieurs de ses victoires. Ce feu qu'il nomme *à la Françoisë*, lui semble avoir de grands avantages sur celui que M. Folard appelle *à la Hollandoise*, & que le Critique ne laisse pas que d'approuver à certains égards.

Les avantages du feu à la *Françoise* exposés dans ce premier Chapitre , sont la direction oblique , la direction horizontale , la vivacité , la charge mieux faite , les coups plus sûrs , plus nombreux , plus meurtriers , portant moins ensemble & sûr plus d'objets. Il ajoute que ce feu est plus inquiétant , & se fait avec un plus grand silence.

Le second Chapitre contient des réflexions sur le système universellement répandu dans Folard , d'entremêler des pelotons de fusiliers ingambes , ou de grenadiers entre les escadrons en plaine. Il en examine d'abord la possibilité : cela lui donne lieu d'expliquer la manœuvre de la Cavalerie au moment du combat , & d'exposer des principes très-utiles ; d'où il part pour nier qu'il soit possible d'établir entre les escadrons les pelotons proposés par Folard. Après avoir démontré l'impossibilité de cette méthode, il en fait sentir encore l'inutilité. Mais ce ne sont pas toujours les raisonnemens qui déterminent les hommes , surtout quand on les a séduits par des exemples mémorables. Il falloit attaquer ce dernier retranchement : l'Auteur a tourné à son avantage les exemples dont M. Folard autorise son système. Le premier est tiré de la guerre

qu'Annibal porta en Lombardie, après avoir traversé les Pyrenées & les Alpes. Il s'agit de Publius, qui avoit adopté ce système, dit Folard, à la bataille de Trebie. Par l'examen attentif du texte, le Critique prouve que ce qui causa la perte de la bataille, fut précisément ce mélange d'armes fait mal-à-propos.

Le second exemple, c'est la bataille de Pavie, où les Arquebusiers Basques mis sur les flancs des Gendarmes Espagnols, causerent la déroute de la Gendarmerie Françoisse, & la prise de François I. Voilà un fait qui devoit assurer le triomphe du système de Folard. On est tout étonné, après avoir lu les réflexions du Critique, de voir combien mal-à-propos cette opinion a eu du succès, & comme elle est démentie par les Auteurs contemporains, & par les relations qu'ils ont données de cette bataille. C'est ainsi qu'il combat Folard par ses propres armes, & s'empare des exemples dont il s'étoit prévalu. Il y joint ceux d'Henri IV à Coutras, de Gustave à Lutzen, de Turenne à Sintzeim & à Ensheim, lesquels, bien loin de regarder ce système comme avantageux en plaine, ont cessé de l'employer dès qu'ils ont mis leur Cavalerie hors des lieux fourrés & des terrains inégaux, où

138 MERCURE DE FRANCE.

il est nécessaire , pour sa sûreté qu'elle soit soutenue par l'arme qui peut seule combattre dans ces fortes de terrains. Ce Chapitre , un des plus curieux de l'ouvrage , mérite d'être lû avec attention. Il y est traité du nombre de rangs sur lesquels doivent combattre les escadrons : & cette matière réduite en principes , est intéressante pour les gens de l'Art. L'Auteur y attaque un ordre de bataille par lequel Folard prétend combattre avec avantage dans une plaine vingt-quatre escadrons , avec douze seulement , soutenus de douze Compagnies de Grenadiers. L'un & l'autre Auteur , suivant des principes différens , emploient beaucoup d'art pour s'assurer en spéculation un succès qui me semble fort douteux dans la pratique. Il n'y a que trop d'exemples qui ont jugé le Procès en faveur du grand nombre.

Le troisieme Chapitre traite de la Musique Militaire : cet Art fait pour émouvoir les hommes & pour réveiller les passions , fut consacré principalement à exciter le courage. Nos deux Auteurs d'accord sur le principe , ne diffèrent que dans l'espèce d'instrument que l'on doit employer.

Les Chapitres quatre , cinq , six , huit

& neuf, regardent des ordres de batailles proposés par Folard , & tous fondés sur le système des colonnes. Le Critique en démontre la foiblesse & propose à la place des dispositions qu'il croit plus avantageuses. Ces détails ne sont pas susceptibles d'extrait. Ils sont eux-mêmes aussi précis que peut le permettre la clarté qu'ils exigent. Chaque ordre de M. Folard est exposé dans un plan, à côté duquel est celui que le Critique préfère. C'est aux Généraux , dit-il , à choisir & à se déterminer en conséquence des principes de l'Art & des circonstances où ils se trouvent.

Folard avance en plusieurs endroits de son Ouvrage , & il l'avance comme un principe de Guerre , qu'il ne faut point dans une bataille attaquer les Villages.

Son Critique eût-il tort , on doit lui sçavoir gré d'avoir mis sous les yeux des Militaires les réflexions dont il appuie son sentiment contre cette maxime. Ce Chapitre qui est le septième , est curieux : c'est un tissu d'exemples ; & les autorités sont graves.

Le Grand Condé , M. de Turenne , le Prince Eugène , Milord Malboroug , Louis XV , le Maréchal de Saxe ; dans les journées de Nortlinguen , d'Einzheim,

140 MERCURE DE FRANCE.
d'Hostet, de Ramillie, de Fontenoy,
& de Rocoux.

Dans le Chapitre onzième, le Critique s'élève contre cette proposition de Folard : que *la Cavalerie est de peu d'usage dans les attaques d'arrière-garde*. Pour attaquer un ennemi qui se retire, il faut marcher plus vite que lui puisqu'il faut l'atteindre. C'est l'ouvrage de la Cavalerie, laquelle ayant bien plus de vitesse, doit bien mieux remplir le premier objet. Il ne faut pas se commettre à une affaire générale ; & la façon de ne pas se commettre est d'employer des troupes qui peuvent se mouvoir & se retirer avec vitesse & revenir de même : c'est encore le propre de la Cavalerie.

C'est après les mêmes principes que dans le Chapitre onzième il établit un ordre de bataille contraire au système de Folard, pour attaquer une arrière-garde ; & l'avantage de ce nouvel ordre fondé en raisons solides & concluantes, est rendu plus sensible encore sur le plan que l'Auteur en a donné.

Folard propose de mettre toute la Cavalerie Françoisé en Dragons ; le Critique, en rendant à chacun de ces Corps la justice qui lui est due, fait sentir la différence de leur institution & de leurs

fonctions; c'est l'objet du douzième Chapitre. Il voudroit qu'au lieu de bottines les Dragons eussent des bottes molles, qui n'empêchent pas de marcher, & qui sont plutôt chauffées. Il n'approuve pas leur usage de risquer leurs chevaux en toute occasion, faute de laisser assez d'hommes pour les conduire. Il demande pour cela un homme par trois chevaux: c'en est assez, dit-il, pour les faire retirer ou suivre au besoin.

Le dernier Chapitre regarde la profondeur des Corps d'Infanterie & le nombre des divisions. L'Infanterie, dit-il, rend deux genres de combat; elle les rend ensemble ou séparément; mais le passage de l'un à l'autre est presque toujours si rapide, qu'on n'a pas le temps de changer la disposition des bataillons. L'un de ces combats est le feu; il se rend de loin comme de près, & il exige peu de rangs, afin que ceux de derrière ne soient pas empêchés par ceux de devant. L'autre combat est le fer; celui-là exige de l'impulsion, de la solidité, de la profondeur dans les rangs pour augmenter la résistance & empêcher les flottemens.

Il faut donc un ordre intermédiaire qui n'affoiblisse ni l'un ni l'autre de ces genres de combat, & qui mette les bataillons

142 MERCURE DE FRANCE

en état de passer du feu au fer , & du fer au feu , durant l'action. Cet ordre paroît être celui de quatre rangs , qui laisse aux deux armes tout l'avantage possible , en les conservant toutes deux en état d'agir.

Non-seulement cet ordre paroît le plus avantageux à l'Auteur pour le combat , mais il le croit encore nécessaire relativement à la castramétation dont il raisonne par principe & sans préjugé , appuyant tous ses raisonnemens avec solidité , & les soumettant aux Maîtres de l'Art.

Ce Livre est , je crois , l'ouvrage d'un bon Militaire , & très-sûrement celui d'un bon Citoyen.

ANACRÉON , Sapho , Moschus , Bion , Tyrthée &c. traduits en vers François , par M. Poinfinet de Sivry , de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine. *A Nancy* , chez *Pierre Antoine* , Imprimeur ordinaire du Roi, de l'Hôtel-de-Ville, &c.

ÉTHOLOGIE ou le Cœur de l'homme , Ouvrage où , après avoir parlé des principes de toutes nos actions, on entre dans le détail des vertus & des vices à l'égard de Dieu , de soi-même , & de la société. Par le Chevalier de Cramezel. *A Rennes* , chez *Julien Vatar* , pere , au coin de la

AVRIL. 1759. 143

Place du Palais, & rue de Bourbon, & *Julien-Charles Vatar* fils, au coin des rues Royale & d'Estrées, au Parnasse, & à *Paris*, chez *Savoie*, rue S. Jacques, 2 vol. in-16.

L'Extrait au Volume prochain.

MERCURE de Vittorio Siri, Tome quatorzième. *A Paris*, chez *Durand*, rue du Foin.

ANALYSE de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV. sur les Béatifications & Canonisations, approuvée par lui-même & dédiée au Roi. *A Paris*, chez *Hardy*, rue Saint Jacques, à la Colonne d'Or.

RECUEIL de Pièces & Mémoires concernant le Règlement à faire entre la Jurisdiction de la Conservation de Lyon & les Jurisdicions Consulaires. *A Paris*, chez *P. G. Lemercier*, Imprimeur du Grand-Conseil du Roi, de la Ville, & de la Jurisdiction Consulaire.

MOYEN de Population par la suppression des Milices, avec un remplacement avantageux à nos armes. *A Avignon*, & se vend à *Paris* chez *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Française.

THESE Latine, sur l'usage de la Musique en Médecine; par l'Auteur du Traité de l'usage du François en Médecine. *A*

144 MERCURE DE FRANCE.

Paris, chez la Veuve *Quillau*, Imprimeur de l'Université & de la Faculté de Médecine.

LE BACHELIER de Salamanque, ou les Mémoires & Aventures de Don Chérubin de la Ronda, par M. le Sage. Nouvelle édition. *A Paris*, chez *Cailleau*, quai des Augustins, à Saint André.

ABRÉGÉ de l'Art des Accouchemens, dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique. On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers. Par Madame le Bourfier du Coudray, ancienne Maîtresse Sage-femme de Paris. Prix 50 sols. *A Paris*, chez la veuve *Delaguette*, rue S. Jacques à l'Olivier.

OBSERVATIONS Chirurgicales sur les Maladies de l'Urèthre, traitées suivant une nouvelle Méthode, par M. Daran. Quatrième édition augmentée de nouvelles Observations. *A Paris*, chez le même Libraire.

NOUVELLES Observations sur les deux Systèmes de la Noblesse Commercante & Militaire, *A Amsterdam*.

TRAITÉ des Prêts de Commerce, ou de l'intérêt

l'intérêt légitime & illégitime de l'Argent.
 Par M. . . . 4 vol. in-12. *A Amsterdam* ,
 & se vend à *Paris* , chez *Vincent* , rue
 S. Severin , à l'Ange.

A R T I C L E I I I.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ÆCONOMIE POLITIQUE.

SI la réputation dès longtemps acquise aux lumières & à la sagesse de M. de Silhouette , n'avoit pas suffi pour détruire le bruit populaire qui lui attribuoit un Plan d'opérations directement opposé à ses vues , au moins la profession authentique qu'il a faite de ses véritables intentions , ne laisseroit-elle aucune inquiétude à ce sujet. On voit qu'aussi bon Citoyen que grand homme d'Etat , il frappe au but important où tous les efforts de la Nation doivent tendre , & qu'il s'attache aux grands moyens qui peuvent y concourir , dans la partie de son administration.

Je crois devoir insérer ici ce Discours auquel toute la France applaudit , & qui est si digne de concilier à M. de Silhouette la confiance universelle.

I. Vol.

G.

*REPONSE de M. de Silhouette , Con-
trôleur - général , à M. de Nicolai ,
Premier Président de la Chambre des
Comptes , le 7 Mars.*

JE ne dissimule point l'étendue des obligations que m'impose la confiance dont le Roi m'a honoré. Trouver à l'État les ressources nécessaires pour repousser les injustes attaques d'un Ennemi qui voudroit envahir l'empire universel de la mer & du commerce; affermir de plus en plus le crédit par la stabilité des engagements sur lesquels il est fondé; exciter & protéger l'industrie; soulager, lorsque les circonstances le permettront, un Peuple qui ne ressentiroit jamais le poids des impôts & le malheur des temps, s'il ne tenoit qu'à son Souverain de l'en garantir: voilà l'objet de mes devoirs comme celui de mes vœux. C'est dans la suppression des dépenses inutiles, dans l'économie des dépenses nécessaires, & dans l'administration des branches du revenu public, que l'on doit chercher les premières ressources pour subvenir aux besoins de

l'Etat. Les systêmes dangereux, dont les moyens enfantés par la chimère & l'illusion bouleversent la nature des choses, & dont le Royaume a déjà éprouvé une fois les funestes effets, n'auront aucun accès auprès du Trône. Je veillerai avec soin à l'observation de l'ordre & de la règle. Je sens combien les principes & les Loix de la comptabilité, dont cette illustre Compagnie est dépositaire, sont importans à conserver dans leur intégrité. Vous tenez, Monsieur, ces principes de vos Ancêtres, qui depuis plusieurs siècles président cette Compagnie. En les maintenant avec la justice & les lumières qui caractérisent le Magistrat, vous rendez un service essentiel au Roi & à l'Etat; & je compterai toujours au rang de mes devoirs de faire parvenir à Sa Majesté les témoignages constans que cette Compagnie lui donne de son zèle & de sa fidélité.



HISTOIRE NATURELLE.

*ABRÉGÉ de l'Histoire des Gallinsectes,
de M. de Réaumur, en forme de Lettre,
pour servir de suite à l'Abrégé de l'Histoire
des Insectes. Par M. B.***

LE* hazard m'a fait naître l'idée de prendre quelque connoissance de l'Histoire des Insectes : les loisirs de la campagne m'ont fourni l'occasion de suivre un certain temps cette étude, & j'ai cru que vous me permettriez de vous offrir un essai sur cette matière. Je ne vous annonce pas des découvertes, elles sont réservées à un plus long travail & à de meilleurs yeux que les miens ; les petites observations particulières vont se perdre dans les découvertes réelles & nombreuses des *Swamerdams*, des *Rhedis*, des *Valisnieri*, des *Lister* & des *Lynaus*. M. de Réaumur a paru, lui seul semble avoir épuisé la matière ; on diroit qu'il est le confident de la Nature ; il a écrit sur les Insectes

* Cette espèce de Préface a été faite pour être lue dans une Académie de Province, avant la Lettre qui suit.

comme il seroit peut-être à desirer qu'on eût originairement écrit l'Histoire des Nations. Ses Mémoires offrent un Journal exact & circonstancié , où tout est bien vu , parfaitement discuté & scrupuleusement détaillé ; mais ce sont ces mêmes détails & les longueurs qu'ils entraînent qui en rendent la lecture moins agréable. Les Analyses , les procédés donnent des idées aux gens du métier , & de l'ennui à tous les autres.

Peu de Lecteurs ont le courage de suivre les grandes Histoires : les Dissertations , les Critiques , les recherches sçavantes font souvent perdre l'enchaînement des faits ; le dégoût s'empare de l'esprit , on ferme le Livre , on ne sçait pas l'Histoire. Pour obvier à cet inconvénient , on a imaginé des Abrégés , qui présentant la chaîne des évènements , font connoître les grandes révolutions , indiquent les ressorts qui les ont amenées , & laissent une idée juste , mais simple & précise , des mœurs & des usages des Peuples. Ces Abrégés faits avec art sont précisément la conséquence ou le résultat d'un long raisonnement : l'utilité des grandes Histoires n'en est pas moins réelle ; sans leur secours les Abrégés seroient malfaits , ou n'auroient pas existé.

C'est sous ce point de vue qu'on doit considérer les Mémoires de M. de Réaumur, & telle fut sans doute l'idée de M. Pluche lorsqu'il traça une esquisse légère de l'Histoire des Insectes.

M. B * *, Académicien célèbre, confrère & ami de M. de Réaumur, a été plus loin; il a mis au jour 6 Volumes d'un véritable Abrégé; je ne crois pas en dire trop en avançant qu'il a rendu à cette petite partie de la Physique le même service que M. de Fontenelle rendit autrefois à la partie systématique.

J'ignore pour quelle raison il paroît depuis longtemps avoir discontinué son ouvrage : j'ai entrepris de le suivre sans me flatter de l'imiter; mes recherches sont adressées à la même Clarice pour laquelle il a écrit sous le nom d'*Ariste*, & je dois avertir comme lui, qu'en dépouillant l'Auteur des Mémoires, je n'ai pas craint d'employer ses propres expressions lorsqu'elles ont pû se lier au fil de ma narration, comme aussi de lui associer les faits nouveaux que l'expérience ou des sources étrangères m'ont fourni.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire : peut-être me reprochera-t-on d'entretenir cette sçavante Assemblée d'objets peu dignes d'elle. Il s'en faut bien que j'en-

visage ainsi le spectacle de la Nature, quel qu'il soit ; mais enfin si ce reproche avoit lieu , & que l'on regardât mes recherches comme au-dessous d'un Académicien , je répondrois , ainsi que le Chancelier *Bacon* , lorsque la Reine *Elizabeth* fut le voir dans une petite maison qu'il avoit bâtie avant son élévation : » Pour-
» quoi , (lui dit la Reine) avez-vous fait
» une si petite maison ? Ce n'est pas moi
» qui ai fait ma maison petite , (repliqua-t-il)
» c'est Votre Majesté qui m'a fait
» trop grand pour ma maison. »

LETTRE à Clarice.

Lyon , le 10 Janvier.

QUOI, Madame ! c'est sérieusement que vous m'imposez la loi de continuer l'Abrégé de l'Histoire des Insectes ? Je me plaignois , comme vous , de ce que l'élégant Auteur qui l'avoit commencée pour votre instruction , se fût arrêté en si beau chemin ; mais plus je croyois mes regrets fondés , moins j'avois lieu d'imaginer que ce seroit sur moi que vous jetteriez les yeux pour continuer cet ouvrage. Sçavez-vous Madame , combien le métier de Continuateur est périlleux ? Et quel modèle encore me

donnez-vous à suivre ! Quoiqu'il en soit , vous le voulez ; toutes les raisons que je pourrois alléguer viennent échouer contre ce mot. Si vous ne trouvez pas en moi cette clarté , cet agrément , cet heureux choix de faits qui caractérisent *Ariste*, vous compterez pour quelque chose le sacrifice de mon amour - propre : vous me lirez avec moins de plaisir , mais vous ne ferez pas en droit de me blâmer.

Sur cette assurance j'entre en matière : Vous avez reconnu * dans les chenilles les inventeurs du vernis & de la soie. Les teignes aquatiques vous ont donné des leçons sur la pesanteur des solides dans l'eau.

L'air & l'eau , que vous aviez toujours regardés comme des élémens contraires aux mêmes individus , excepté pour quelques amphibies , vous ont paru successivement l'habitation des demoiselles **, qui passent la moitié de leur vie dans l'eau ; & de poissons qu'elles étoient, deviennent un insecte ailé , un oiseau qui fend l'air avec impétuosité.

Les cousins vous ont offert en petit le

* Précis de la plupart des matières traitées dans les six Volumes de l'Abrégé de l'Histoire des Insectes.

** *Libella*.

même spectacle , & vous ont fait voir qu'ils nous auroient instruits à nos dépens de l'usage du syphon, si nous l'eussions ignoré.

En découvrant le véritable instrument du chant des cigales ; en reconnoissant que les mâles seuls en sont doués , vous avez vû que la sottise comparaison que l'on fait de votre sexe avec elles , n'avoit de fondement que le préjugé & la manie ordinaire de railler ceux à qui l'on est soumis.

La vie de ces mouches voraces , à qui l'on a donné le nom d'*Ichneumon* * , & que l'on peut appeller un peuple de *Carraibes* , vivant au milieu des nations policées , vous a démontré que s'il est un système vrai dans la Nature , c'est un enchaînement constant de destructions & de renouvellemens , une circulation perpétuelle , générale & reproductive.

* Les Égyptiens nommoient ainsi le petit quadrupède qui mange , dit-on , les œufs des crocodilles & les fait mourir eux-mêmes en se jetant dans leur gueule. On a donné le même nom aux mouches dont il est question , parce qu'elles détruisent les autres Insectes & se nourrissent d'œufs d'araignées. Il en est une petite espèce qui venge toute la nation des mouches en mangeant l'araignée elle-même.

D'autres mouches * vous ont enseigné qu'elles possédoient sûrement avant nous l'art de carder, de filer, de fabriquer des étoffes, de bâtir des maisons de terre & de ciment. Il en est qui percent le bois & la pierre avec un seul instrument fait pour servir de modèle à nos ouvriers.

La reproduction enfin des polipes & des pucerons vous a appris à vous défier sagement de tous ces Romans sur la génération auxquels le génie a plus de part que le jugement.

En un mot, Clarice, vous n'avez plus besoin de preuves pour être convaincue que l'étude des Insectes n'est pas une étude de pur amusement. La Mécanique, la Physique, l'Anatomie, les Arts se sont enrichis des fruits de leurs travaux ou des faits comparés qu'ils ont fournis. Les cloportes, les fourmis, les cantarides, les vers de terre & plusieurs autres, vous ont prouvé de quelle utilité ils peuvent être à la santé des hommes lorsqu'ils en auront reconnu les propriétés : & pourquoi refuseroit-on aux Insectes l'honneur qu'on accorde avec tant de raison aux Plantes ? Ce sont de petits Chymistes qui donnant aux sucs qu'ils en

* Bourdons, Abeilles solitaires, Teignes, Mouches à tanières, &c.

tirent une préparation nouvelle , leur fournissent certainement aussi de nouvelles vertus. Les Observations du Naturaliste mettront le Médecin sur les voies , & instruiront en même-temps la société des moyens de détruire les Insectes mal-faisans qui l'incommodent.

La Métaphysique est le pays des songes. Plus on va , plus on s'apperçoit que les objets vûs en grand mènent à l'erreur ; nos organes sont bornés par d'étroites limites ; des faits , des détails , quelques rapports conviennent mieux à notre foible vuë , ils sont seuls pour nous l'appanage de la vérité , & le tableau des variétés incépuisables de la Nature est du moins un grand spectacle qui instruit l'homme , qui multiplie ses idées , qui élève son imagination , non pour l'égarer , mais pour lui apprendre à se connoître & à s'humilier.

Voilà , Clarice , ce que vous vous êtes dit cent fois en étudiant la vie , les mœurs & les usages de ces petits animaux qu'un certain préjugé enfanté par l'orgueil , fait regarder avec dédain. Dans la vuë de vous confirmer dans ces idées , j'ai fait choix d'une famille d'Insectes que leur utilité doit faire placer à côté de l'abeille & du ver à soie , & leur sup-

gularité à la suite des pucerons. Ne craignez pas que je promette plus que je ne peux tenir ; je m'engage à vous faire connoître des êtres qui ne produisent leurs semblables qu'après avoir perdu le mouvement & pour ainsi dire la vie. Malgré leur petitesse, plusieurs d'entr'eux ne semblent exister que pour enrichir des états.

Ces Insectes sont peu connus , ou plutôt on ne les prend pas communément pour ce qu'ils sont , la simplicité de leur forme est précisément ce qui la rend singulière. Représentez-vous une petite boule collée à une branche d'arbre , concevez cette boule de la grosseur d'un pois , & d'une couleur brune tirant sur le marron , vous aurez une idée assez juste de la plus grande partie d'entr'eux.

Leur figure offre cependant quelques variétés dans les espèces ; cette petite boule n'est pas toujours parfaitement ronde : quelquefois vous verrez une demi-sphère ; cette sphère est souvent allongée ; d'autres ont la forme d'un rein ; plusieurs ressemblent assez à un bateau renversé ; quelques-unes enfin ont la figure d'une des coquilles d'une * Moule.

* Je doute qu'avec les meilleures Observations on parvienne jamais à désigner précisément chaque espèce de Gallinsecte par le nom de l'arbre

Quant à la couleur, il en est de rougeâtres, de noires, de jaunes ondées de brun, & de brunes veinées de blanc : d'ailleurs ce n'est jamais que contre les arbres qu'on rencontre ces animaux ; mais il en est peu qui en soient dépourvus : un seul en nourrit souvent plusieurs espèces différentes. Vous sçavez bientôt pourquoi les Plantes qui ne résistent pas à l'hyver, n'en ont jamais.

Les desseins que je joins à ma Lettre serviront à vous faire découvrir ce que vous avez peut-être regardé cent fois sans y faire attention : vos Jardiniers,

sur lequel elle se nourrit. Il seroit à désirer qu'on pût en user ainsi à l'égard de tous les Insectes, la Médecine pourroit en tirer avantage, la qualité des Plantes indiqueroit celle de l'Insecte ; M. *Lynæus* a entrepris ce travail dans les dernières éditions de sa Méthode : mais peut-il être exact ? A l'exception de quelques espèces constantes à quelques Plantes, on en voit souvent plusieurs mêlées indifféremment sur la même. Nos ormes, nos pêchers &c. ont souvent plusieurs Gallinsectes différentes. L'expérience faite au Jardin du Roi confirme cette réflexion, on y a vû des Gallinsectes du pays se multiplier sur les arbres étrangers qu'on y élève, au point de les endommager considérablement : & l'on voit dans tous les Jardins ces petits orangers qu'on nomme Chinois, parce qu'ils viennent originairement de la Chine, couverts de nos Gallinsectes en forme de bateau renversé.

sans être si Philosophes que vous, les ont plus sûrement apperçus ; mais comme le préjugé voit & n'examine pas, ils ont pris pour des *Galles* un véritable insecte : leur erreur est pardonnable ; plus l'insecte est gros ; plus il est parfait, moins il a l'air d'avoir vie. De grands * Observateurs n'ont pas mieux vû que ces bonnes gens, & c'est pour se conformer aux idées reçues, aussi-bien qu'à une ressemblance singulière, que l'Auteur des Mémoires a imaginé le nom de *Gallinsecte*. **

Je me bornerai à la vie de celle qui est la plus commune ; elle vous donnera une idée des autres espèces, qu'il vous sera libre d'observer vous-même : mais permettez-moi d'ajouter un mot sur celles dont la société éprouve chaque jour l'utilité : je veux répondre par des faits à ces beaux esprits, qui occupés à produire des idées ou de grands mots, qui ne rendent les hommes ni plus heureux ni meilleurs, marchent tête levée, & regardent en pitié du haut de leur amour-propre le modeste Observateur qui, le dos courbé vers la terre, leur procure par ses re-

* M. le Comte de Marfigli.

** En Latin *Coccum* ou *Coccus*, septième genre des hémiptères de M. Lynæus, dans son système du règne animal.

cherches les agrémens de la vie , & les garantit des infirmités humaines.

Les Gallinsectes dont je vais vous entretenir sont celles qu'on voit sur les pêchers, je les choisis parce que vous les trouverez sans sortir de votre Parc. Vous sçavez que ce n'est point dans cette triste saison où la Nature tient la nation des Insectes captive dans l'engourdissement ou le sommeil, que l'on doit chercher à observer , mais dès que le printemps , en réchauffant leurs organes , ranimera leur être , transportez-vous vers ces beaux espaliers qui bordent votre terrasse ; c'est au milieu de Mai & au commencement de Juin que les Gallinsectes ont pris leur accroissement , & qu'il faut commencer à les suivre.

Vous en verrez alors contre l'écorce de vos pêchers deux espèces différentes , une petite noire & rougeâtre , l'autre qui présente en petit la figure d'un bateau renversé ; arrêtons-nous à celle-ci.

NOTA. Je suis obligé de renvoyer au *Mercur* prochain la suite de cet excellent morcedu. La même raison me fait différer de donner au Public un Mémoire très-bien raisonné sur l'emploi des Troupes *Etrangères*.

*EXTRAIT de la Séance publique de la
Société Littéraire de Clermont en Au-
vergne , du 25. Août 1758.*

MR. Dalmas ouvrit la Séance par un Discours sur l'émulation. M. Queriaux lut ensuite un Mémoire sur les Baromètres ; Ce Mémoire annonce aux Physiciens deux observations qui méritent une attention particulière.

L'Auteur ayant eu des raisons physiques de douter que la hauteur du Mercure fût la même dans deux Baromètres de différent diamètre , en a fait construire un toricellien à trois tuyaux , lesquels sont plongés dans le même récipient , faits avec les plus grandes précautions & de diamètres différents dans le rapport à-peu-près de quatre lignes , à deux & demi , à deux.

Dans le tuyau le moins gros , le Mercure s'élève à une ligne au-dessus du tuyau le plus gros , & le tuyau moyen donne une hauteur à-peu-près proportionnelle. 2°. M. Queriaux a observé que les variations dans le gros tuyau précédoient celles des petits , & s'exécutoient

avec plus de promptitude : que des vents violents , auxquels les petits tuyaux paroissent insensibles , agissoient sur le gros , & produisoient des oscillations d'une demi-ligne , quelquefois plus grandes.

Pour rendre ses Observations plus exactes , l'Auteur a imaginé de faire porter le récipient des Baromètres toricelliens sur un trépié mobile , qui , au moyen d'une vis , élève le récipient lorsque la surface du Mercure est au-dessous de la ligne de niveau , (base de la graduation du Baromètre) & l'abaisse lorsqu'elle est au-dessus.

La dernière Observation du Mémoire roule sur la comparaison des Baromètres toricelliens , avec ceux qui sont coudés. Il en a résulté que le Baromètre coudé est toujours plus élevé que le toricellien.

Quelles que soient les causes de ces différences , le but du Mémoire est surtout de prévoir les inconvéniens des mesures prises , observations & expériences qui peuvent être faites avec des Baromètres de différentes formes ou diamètres , lesquels on ne peut regarder comme comparables.

Ce Mémoire fut suivi d'une Dissertation sur les principes des connoissances humaines de M. l'Abbé Garmage.

Le sens intime & l'évidence apprennent à l'homme ce qu'il est, & lui ouvrent l'entrée de toutes les Sciences. Tel est en deux mots le résultat de cette Dissertation. C'est par une suite de Propositions, dépendantes les unes des autres, que l'Auteur parvient à la démonstration de cette vérité.

Pour le suivre dans ses raisonnemens, il faut avec lui se dépouiller de tous préjugés, entrer dans cette carrière comme nud, & denué de toutes connoissances; douter même de son existence; & par sa propre incertitude, percer les ténèbres affreuses qui nous environnent.

C'est en sortant par gradation de ces ténèbres, que M. Garmage détruit les funestes principes du Matérialisme; il confond les Philosophes de cette Secte par les seules armes de la raison; la matière prend sous sa plume une forme soumise aux loix d'un suprême Modérateur; son impuissance est démontrée, & l'être pensant remis en sa place, jouit seul des prérogatives de l'Immortalité. Il seroit impossible de donner une autre idée de cet Ouvrage sans le copier entièrement: l'enchaînement des propositions ne nous permet pas de les déplacer.

M. Cortigier termina la séance par un

Mémoire pour servir à l'Histoire ancienne de l'Auvergne.

M. C. traite premièrement de l'origine des Arvernes ; il établit que c'est avec raison que ces Peuples se sont regardés comme descendus des Troyens : non , à la vérité de ces Troyens vaincus & fugitifs dont les Romains se glorifioient , mais de ces premières Colonies , qui depuis le déluge avoient eu en partage la Phrygie hellespontique , ou la Troade. Il prouve par le dixième Chapitre de la Génèse , que les descendans de Japhet passèrent de la partie occidentale de l'Asie dans les Isles des Nations ; & l'on entend , dit l'Auteur , par ces Isles , les Pays dont les Côtes sont baignées par les eaux de la Méditerranée : ainsi l'Espagne , les Gaules & l'Italie y sont comprises.

M. C. regarde comme fausse & absurde l'opinion des Peuples septentrionaux , qui voudroient nous persuader par des fictions que la population ne s'est faite que du nord au sud , & décide que l'art de la navigation ayant déjà fait des progrès du temps de Moïse , c'est par elle que se sont faites les migrations des Peuples Orientaux dans les contrées méridionales de l'Europe.

L'Auteur donne les étymologies des

164 MERCURE DE FRANCE.

noms *Arvernes* & *Limagne*, il s'attache aussi à prouver que la douceur du climat & la bonté du sol de l'Auvergne, les exercices & les travaux de la vie pastorale qui y a toujours été très-florissante, sont les raisons qui ont fait des Arvernes un Peuple puissant & dominant parmi les Celtes; il passe ensuite à l'histoire propre des Arvernes, ou des habitans de la Gaule Celtique, depuis l'an 160 de la fondation de Rome jusques au Consulat de Jules-César dans la Province Romaine.

Il la divise en trois époques, l'établissement des Colonies Celtes dans l'Italie, la Germanie & la Grèce; les guerres, le commerce & les alliances de ces Peuples, la puissance & les richesses des Rois Auvergnats; enfin, les progrès des armes des Romains, les moyens dont ils se servirent pour subjuguier les Gaules, & la réduction de l'Auvergne en Province Romaine, sous le nom de Gaule Narbonnoise.

M. C. termine son Mémoire par la comparaison de quelques Médailles du Cabinet du Roi, où on lit les noms de certains Rois Auvergnats en caractères Grecs, avec d'autres monumens authentiques; & décide qu'elles ont été frappées dans les Gaules.

PRIX proposé par l'Académie des Sciences , Belles-Lettres , & Arts de Lyon , pour l'année 1760.

L'ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de Lyon , réunie avec la Société Royale des beaux Arts de la même Ville , par des Lettres-Patentes du Roi , enregistrées au Parlement, sous le titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts*, s'empresse de publier & d'exécuter les intentions de feu M. Jean-Pierre Christin , Secrétaire perpétuel de la Société Royale.

Ce généreux Citoyen , également estimable par ses talens & par la douceur de ses mœurs , après avoir donné les preuves les plus constantes de son exactitude à remplir les devoirs académiques , a voulu laisser après lui un monument de son zèle pour le bien public , pour l'honneur de sa Patrie , pour le progrès des Sciences & des Arts.

Il a fondé , par son testament , le prix annuel d'une *Médaille d'or* , en faveur des Savans qui voudront concourir au travail proposé & jugé par l'Académie.

166 MERCURE DE FRANCE.

Les Sujets que cette Compagnie annoncera chaque année , auront alternativement pour objet : *les Mathématiques , la Physique & les Arts.*

Conformément à cet ordre prescrit par la volonté du Fondateur , l'Académie propose , pour le premier prix de Mathématiques , qui sera distribué à la fête de S. Louis de l'année 1760 , le Sujet suivant :

Trouver la figure des pales des rames la plus avantageuse , & déterminer , relativement à cette figure , la longueur la plus convenable des rames des Galeres, celle de leurs parties intérieure & extérieure , & la grandeur de leurs pales.

Toutes personnes pourront aspirer à ce prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie , tels que les Académiciens ordinaires, & les Vétérans. Les Associés résidant hors de Lyon , auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires , sont priés de les écrire en François ou en Latin , & d'une manière lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté , qui contiendra la même devise , avec leurs nom , demeure & qualités. La Pièce qui aura remporté le prix , sera la seule dont le billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se seront fait connoître directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon, chez M. *Bollioud-Mermet*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal; ou chez M. le Président *de Fleurieu*, aussi Secrétaire perpétuel, rue Boissac; ou chez *Aimé Delaroche*, Imprimeur de l'Académie, aux halles de la Grenette; qui les fera remettre entre les mains de MM. les Secrétares.

Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril de chaque année. L'Académie, dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la Fête de Saint Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les suffrages.

Le prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le Sujet proposé.

Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

ANNONCE de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.

LA mauvaise santé de M. de la Visclède ne lui permettant pas de remplir les fonctions de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, qu'il a exercées pendant plus de trente ans avec tant de distinction, l'Académie a nommé pour son Survivancier en cette place M. Dulard, l'un de ses Membres. Ceux qui écriront sur *la Fondation de Marseille*, Sujet de Poésie qu'elle a proposé pour le prix de cette année, sont avertis d'adresser leur Ouvrage, port franc, à M. Dulard *Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, en survivance, rue de la Croix-d'Or*. Il enverra son récépissé à l'adresse qui lui sera indiquée, ou il le remettra à la personne domiciliée à Marseille qui lui présentera l'Ouvrage, qui doit être un Poème à rimes plates de cent vers au moins, & de cent cinquante au plus.

P R I X

*PRIX proposé par l'Académie Royale
des Sciences & Belles-Lettres de Prusse,
pour l'année 1760.*

LE Prix qui devoit être adjugé le 31
Mai 1758, étoit celui de la Classe de
Mathématique, sur la Question énoncée
en ces termes :

*Si la vérité des Principes de la Statique
& de la Mécanique est nécessaire ou
contingente ?*

Les Pièces qui ont été envoyées au
concours n'ayant pas satisfait aux inten-
tions de l'Académie, le Prix a été ren-
voyé à l'année 1760, & les Pièces seront
reçues jusqu'au premier Janvier de ladite
année ; pendant lequel espace de temps
on pourra envoyer de nouveaux Mémoi-
res, ou donner à ceux qui ont déjà été
envoyés un plus grand degré de per-
fection.

Il y avoit encore un Prix réservé pour
1758, c'étoit celui de la Classe de Belles-
Lettres, qui avoit pour objet les Mon-
noies de Brandebourg. Comme on n'a
rien reçu non plus, malgré ce délai, qui

I. Vol.

H

fût digne d'être couronné, l'Académie abandonne cette Question ; & la Classe de Belles-Lettres , qui doit présentement en proposer une nouvelle, en substitue une autre , qui comprend les Chefs suivant.

Il s'agit,

1. *De mettre dans un plus grand jour que personne ne l'a encore fait , l'histoire géographique des anciens Cantons de Brandebourg , qu'on appelle dans la Langue du moyen âge, Pagi, & en Allemand , Gauen.*

2. *De déterminer quelle a été la véritable étendue de la Marche de Brandebourg sous les Marggraves des Maisons d'Anhalt , de Baviere , & de Luxembourg ? Quelles Provinces ont été comprises sous ce nom ? Quels autres pays les Marggraves ont possédé ? Et quels Etats y ont appartenu à titre de fiefs ? Il faudra éclaircir les noms que les différentes Provinces du Brandebourg ont porté pendant cet espace de tems , & les variations qui sont arrivées à cet égard. Enfin on déterminera l'origine , l'époque , & l'occasion de la dénomination présente de toutes les Provinces qui composent l'Electorat de Brandebourg.*

3. *On fera voir , tant par l'ancienne grandeur de la Marche de Brandebourg , que par d'autres traits remarquables tirés de l'Histoire de ce pays , que les anciens*

Marggraves de Brandebourg ont de tout tems joué un rôle des plus distingués parmi les Puissances de l'Europe , surtout parmi celles du Nord.

De quelque étendue que puissent paroître ces Questions, il ne sera pourtant pas difficile de les resserrer dans les bornes d'une Dissertation Académique, pourvû que ceux qui travailleront pour le Prix, se donnent la peine de répondre avec précision aux Questions proposées, d'écarter tout ce qui n'y appartient pas essentiellement, & de ne rien avancer qui ne soit fondé sur des Monumens dignes de foi, sans se livrer trop aux conjectures, ou se fier à des Auteurs sujets à caution.

On invite des Savans de tout Pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces écrites d'un caractère lisible seront adressées à M. le Professeur *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 Janvier 1760. après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque rai-

H ij

son de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un Billet cacheté qui contiendra avec la Devise, leur Nom & leur demeure.

Le Jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31 de Mai 1760.

On a été averti par le Programme de l'année précédente que le Prix de la Classe de Philosophie Spéculative qui sera adjugé le 31 Mai 1759. & pour lequel les Pièces seront reçues jusqu'au 1 de Janvier de la même année, concerne la Question suivante.

Quelle est l'influence réciproque des Opinions du Peuple sur le Langage, & du Langage sur les Opinions ?

Il s'agit de faire voir par un nombre d'Exemples choisis :

1. Combien il y a dans les Langues de tours & d'expressions bizarres, nés manifestement de telles ou telles Opinions reçues chez les Peuples où ces Langues se sont formées : ce premier point seroit le plus facile.

2. L'essentiel seroit de montrer dans certains tours de phrase propres à chaque Langue, dans certaines expressions, &c

jusques dans les racines de certains mots , les germes de telles ou telles Erreurs , ou les obstacles à recevoir telles ou telles Vérités. De ce double point de vuë naîtroient des réflexions fort importantes. Après avoir rendu sensible , *comment un tour d'esprit produit une Langue , laquelle Langue donne ensuite à l'esprit un tour plus ou moins favorable aux idées.vrayes* , on pourroit rechercher les moyens les plus praticables de remédier aux inconvéniens des Langues.

Il reste encore le Prix de la Classe de Philosophie Expérimentale , renvoyé aussi à l'année 1759. sur la Question énoncée en ces termes. *Déterminer, si l'Arsebic qui se trouve en grande quantité dans les Mines métalliques de divers genres est le véritable principe des Métaux , ou bien , si c'est une substance qui en naît & en sorte par voye d'excrétion: Ce qu'il faut établir par des Expériences solides & suffisamment répétées.*

Les Pièces seront reçues au concours jusqu'au 1 de Janvier 1759.

Nota. Dans la Lettre que M. Formey Secrétaire de cette Académie m'a fait l'honneur de m'écrire , il dément les Journaux qui lui ont attribué le Livre intitulé l'Encyclopédie portative. J'aurois inséré ici cette Lettre , si elle avoit été moins flatteuse pour moi & moins humiliante pour d'autres.

ARTICLE IV.
ARTS AGREABLES.

SCULPTURE.

RÉFLEXIONS

SUR LA SCULPTURE.

*Lues à l'Académie Royale de Peinture &
de Sculpture le 3 Février 1759.*

ON est dans l'habitude de donner le nom de Sœurs à la Peinture & à la Sculpture : cette façon de parler me paroît juste quand elle est prise en général ; mais les rapports & les ressemblances qu'elles présentent aux yeux du Public, s'éloignent considérablement quand on les examine avec réflexion , & qu'on les regarde avec les yeux de l'Art. Plusieurs Amateurs des Arts m'ont paru surpris de ce qu'on n'a presque point écrit sur la Sculpture, tandis que le plus petit Poëte & le plus médiocre Auteur se croit en état de décider souverainement du mérite des Peintres , &

de parler de toutes les parties de la Peinture : les raisons d'un silence si profond , & d'un tel excès de réflexions prétendues , se trouvent dans l'essence des deux Arts : je vais en donner une idée générale.

La Peinture frappe plus les sens , & le secours de la couleur lui donne le moyen d'être plus approchée de la Nature ; non seulement ses richesses & son éclat la répandent davantage dans le monde & la font accueillir , mais les moyens généraux de son exécution sont si familiers & si connus , que tous les hommes la regardent comme une propriété. Ce n'est pas cependant sous ce point de vuë , & dans cet esprit qu'elle est faite pour tout le monde.

La Sculpture plus renfermée dans ses ateliers , moins en vuë , plus difficile à mouvoir , plus lente dans ses opérations , & moins étendue dans ses compositions , non seulement racourcit & resserre , mais obscurcit la carrière toujours ouverte , par rapport à la Peinture , aux esprits légers , aux petites têtes , enfin à nos Juges à la mode : La facilité de parler , & le silence sont donc dépendans de la nature de chacun de ces Arts.

J'ai d'autant plus balancé à communiquer ces idées sur la Peinture , & sur la Sculpture , que ceux qui les pratiquent ,

semblent ne vouloir connoître que le travail & l'exécution, dont les moyens transmis du Maître à l'Elève sont adoptés dans l'école : à dire le vrai, c'est une espèce de routine qui peut avoir un avantage pour les hommes médiocres, & dont l'habitude favorise la paresse; mais cette routine & le chemin frayé sont non seulement ennemis du grand; mais conduisent les Artistes à mépriser la théorie & à s'opposer, généralement parlant, aux réflexions que les Gens de Lettres peuvent leur communiquer. Ce préjugé, la source du plus grand malheur des Arts, n'est cependant qu'une prévention, absolument fautive dans son principe, & n'est à proprement parler qu'un mal entendu.

La plus légère réflexion fait sentir que la théorie d'un Art sert toujours à la perfection de sa pratique, & les Artistes eux-mêmes prouvent tous les jours que ces parties sont inséparables : en effet ceux dont les talens sont supérieurs, ne jouiroient pas de la prééminence qu'on leur accorde, sans l'union des parties essentielles de la théorie, à la beauté du ciseau, à la perfection du trait, & à la grandeur des idées. Je conviendrai qu'ils ne raisonneront point avec méthode sur leur Art, qu'ils n'en écriront point avec ordre, aussi n'est-ce pas ce qu'on doit leur demander;

mais ils en parleront avec justesse, avec chaleur; en un mot ils seront lumineux. Auroient-ils ces avantages si cette théorie qu'ils méprisent, n'étoit intérieurement placée dans leur tête? Elle s'y trouve; mais à la vérité liée & confondue avec ce qu'ils appellent leur pratique: on peut en être d'autant plus assuré, que la théorie n'est autre chose que la raison de l'Art, & que les Artistes sans s'en douter mettent cette raison continuellement en usage: en effet ils l'opposent sans cesse, soit aux critiques que l'on peut faire de leurs productions, soit à celles que méritent à leurs yeux les ouvrages de l'antique ou du moderne. Pour faire mieux comprendre la Sculpture aux gens du monde, qui n'ont aucune notion des moyens de l'esprit & de la main nécessaires à ses opérations, je crois qu'il est bon de comparer toutes ses parties avec celles de la Peinture, d'indiquer les portions qui leur sont communes, & qui établissent leur fraternité; enfin, de présenter la facilité & la difficulté qu'éprouvent les uns ou les autres Artistes: cet arrangement me paroît le plus simple & le plus capable de faire connoître la différence réelle de ces deux Arts.

Leur pere commun est le génie, cette portion de la Divinité impossible à mé-

H v

connoître , plus impossible à définir , qui perce , qui produit , qui éclaire , qui crée , & ne peut être confondue avec aucune partie de l'esprit.

Cet agent universel plane également sur les deux ateliers , & répand plus ou moins d'étincelles qui s'échappent de sa tête lumineuse ; heureux les Artistes assez prompts pour les saisir , & assez recueillis pour les placer convenablement !

L'imitation de la Nature est constamment l'essence , la base , la propriété , enfin la mere commune de ces deux Arts ; mais l'imitation seule ne produit que des glaces ; elle n'est qu'une esclave si le génie cesse de l'accompagner ; c'est lui qui fournit les grands moyens qui conduisent à l'expression ; c'est à lui que l'on doit cette pénétration de l'objet , ce transport juste & précis dont l'ame est affectée , & qui se réfléchit sur l'action.

La Peinture & la Sculpture ont un besoin égal de recevoir les secours d'un Pere & d'une Mere auxquels elles doivent l'existence , ou plutôt la reproduction de chaque instant de leur être : cependant loin de départir leurs dons à leurs filles chéries par les mêmes voies , le génie & l'imitation les soumettent non seulement à leur objet particulier , mais aux

moyens qui peuvent exalter la magnificence de leurs sources , & faire naître une admiration qui doit être rapportée à son principe.

Un autre objet plus digne de ces essences divines est celui de transmettre à la postérité les grands exemples de morale & d'héroïsme. Les hommes véritablement sages & véritablement héros , n'ont peut-être pas eu besoin d'être encouragés par les récompenses honorables que les Arts distribuent ; mais ceux qui leur ont succédé ont été conduits & échauffés par ce payement de leurs bonnes actions ; ainsi l'on peut dire que les monumens de l'Antiquité ont été souvent la source des plus grandes vertus ; car il est constant que les exemples vivans ou trop voisins ne font pas sur les hommes la même impression que les ouvrages de Sculpture anciennement élevés à la vertu & à la gloire : ceux-ci ne présentent que l'exemple isolé & dégagé de tous les défauts qui pouvoient les obscurcir ; les autres , c'est-à-dire , les modèles vivans ou trop voisins , perdent leur éclat , & leur valeur est diminuée par l'amour-propre des hommes , qui n'aiment point à être surpassés par leurs contemporains , & qui reçoivent les impressions personnelles , les

idées nationales, enfin tous les préjugés qui font naître des préventions dont l'esprit se garantit avec peine. Conséquemment à ces idées, les Arts doivent puiser dans l'Antiquité les exemples nécessaires à la foiblesse humaine.

J'espère que vous me pardonnerez d'autant plus cette digression, qu'il s'agit ici d'examiner le mérite d'un Art que les hommes ont chargé de transmettre à la postérité la grandeur des vertus & la puissance des Empires. Je reviens au détail commencé.

La Peinture possède de grands moyens pour se faire lire; le secours des deux perspectives, locale & aérienne, la multiplicité des plans, la convenance dans le site, la facilité des accessoires, l'instant de tous les mouvemens, toutes les positions réelles & imaginaires; enfin la couleur des objets. Quelle est la borne de tous ces avantages quand ils sont conduits par le génie? Cet examen ne conviendrait pas ici; je ne fais cette légère énumération que pour vous faire sentir toutes les privations dont la Sculpture est accablée.

Elle ne peut exprimer que des figures tenant si bien à la terre, qu'elle est obligée de recourir presque toujours à des appuis

capables de soutenir les jambes, & de les mettre en état de résister à la pesanteur du corps ; ce que je dis à cette occasion ne regarde que les figures seules , & que la Sculpture traite le plus ordinairement. Il est vrai qu'elle présente aussi des groupes ; mais en général le nombre des figures dont ils sont composés, est très-borné ; car il est rare d'en trouver , comme Pline en décrit quelques-uns , plus étendus encore que celui de Dircé, que nous appellons *le Taureau Farnèse*, ou semblables aux bains d'Apollon que l'on voit à Versailles.

- Les bas-reliefs fournissent à la Sculpture plusieurs des parties dont la Peinture profite à son gré ; ils lui donnent les moyens de représenter une indication de site, de multiplications de plans, & conséquemment de perspective. Le bas-relief a de plus l'avantage de soumettre le Spectateur au jour & au point de vue pour lesquels le Sculpteur l'a composé. J'ajouterai que semblable au Peintre, il n'a qu'une surface à décorer ; qu'il peut exprimer des actions variées à sa volonté, & disposer à son choix de toutes les positions de la Nature & de la fiction ; malgré cette augmentation de secours, chaque Art étant renfermé dans les bornes

182 MERCURE DE FRANCE.

que son essence lui prescrit, ce genre d'ouvrage est à plusieurs égards toujours inférieur à la Peinture, & les bas-reliefs laissent souvent à désirer, même sans les comparer à des tableaux; car il est certain qu'ils ont de grandes difficultés, & que l'on n'a pas toujours occasion de dire en les voyant: *cela est bien entendu de bas-relief*. Leur exécution demande donc une intelligence particulière.

Après avoir surmonté la difficulté d'appuyer la figure, c'est-à-dire, avoir trouvé ce moyen sans faire tort à l'action, sans qu'il paroisse ni forcé ni postiche, la Sculpture est obligée de trouver une position heureuse de tous les sens, & quiconque n'a pas réfléchi sur cette difficulté, ne conçoit pas la quantité de soins, & de recherches nécessaires pour trouver le balancement juste & agréable pour toutes les parties, pour tous les points de vuë. On ne doit point oublier que la Peinture ne travaille que pour un seul aspect.

Les parties plus isolées, & principalement les bras ne contredisent pas moins le Sculpteur, il doit avoir les raisons de soutien & de solidité toujours présentes à l'esprit, elles sont d'une si grande nécessité pour l'exécution, que pour ne pas

s'en écarter il est souvent obligé de se refuser la plus heureuse expression. Quelle contrainte dans la composition ! Et de quelles pesantes chaînes le génie se trouve accablé !

Les accessoires concourent à l'action , & servent à la faire connoître, leur secours est d'une très-grande ressource pour les Arts , l'éloquence même en fait usage , car une épithète me paroît un accessoire , ou si l'on veut un attribut : le Peintre ne doit craindre que d'en abuser, tandis que le Sculpteur renfermé dans des bornes très-étroites , ne peut employer que des attributs souvent fort généraux, puisqu'ils conviennent quelquefois à plusieurs figures, & qu'il ne peut les placer que sur les vêtements, sur la tête , dans les mains , & quelquefois sur l'appui dont il a été question.

Je ne parle point de la convenance des positions par rapport à l'âge , & au caractère , non plus que de la correction du trait, des détails intérieurs, des attachemens , & des émanchemens ; ces parties sont nécessaires à la Sculpture , comme à la Peinture , mais cette dernière n'ayant qu'une face , ou qu'un point de vue à représenter , éprouve d'autant plus de facilité, que si le Peintre s'aperçoit de quelqu'erreur , ou de quelque degré

184 MERCURE DE FRANCE.

de perfection qu'il peut ajouter , il est le maître d'effacer , de refaire , & de retoucher : le Sculpteur au contraire est privé de cet avantage , il ne peut revenir sur lui-même , dès l'instant que son marbre est dégrossi ; je passe même sous silence les contraintes que les dimensions du bloc lui ont souvent occasionnées pour y trouver sa figure. Ces contraintes ne sont point les seules que cet Art éprouve ; la Peinture choisit celui des trois jours qui peuvent éclairer une surface ; la Sculpture est à l'abri du choix , elle les a tous , & cette abondance n'est pour elle qu'une multiplicité d'étude & d'embarras , car elle est obligée de considérer & de penser toutes les parties de sa figure , & de les travailler en conséquence ; c'est elle-même en quelque façon qui s'éclaire , c'est sa composition qui lui donne ses jours , & qui distribue ses lumières ; à cet égard le Sculpteur est plus créateur que le Peintre ; mais cette vanité n'est satisfaite qu'aux dépens de beaucoup de réflexions & de fatigues , tandis que le Peintre a toutes les oppositions de la couleur , les accidens & les effets de toute la Nature à son commandement , pour produire l'accord & l'harmonie ; parties qui concourent le plus à l'agrément, c'est-

à-dire aux charmes de la vue. Tel n'est point le Sculpteur , il n'a pour lui que le sçavoir & la fonte de son ciseau , comme le Peintre a celle de son pinceau. L'imitation de la chair est l'objet & le principe de ce travail , la chair mérite toute l'attention de ces deux Arts , puisqu'il n'y a point de partie plus apparente , & dont le spectateur soit plus affecté ; elle doit principalement se faire sentir sur les muscles , qu'elle recouvre sans diminuer leur jeu ni leur saillie , sans altérer ni leur force , ni leur place ; mais quelle différence dans les moyens d'exprimer cette chair ? Le Sculpteur doit en chercher les exemples dans les plus beaux Ouvrages des Grecs , ils ont seuls donné le modèle des profondes connoissances & de l'exécution sublime du ciseau : ils mettoient toute leur confiance dans la justesse & dans la beauté de leur travail , & ne cherchoient point à surprendre l'admiration par un contraste dans les positions ; la recherche de leur Art consistoit à le cacher profondément. Il seroit à desirer que les Auteurs anciens eussent fait quelque mention de leur manière d'étudier , il est constant qu'elle doit avoir été différente de la nôtre , car les modernes , ceux mêmes qui ont le plus

186 MERCURE DE FRANCE.

copié, & qui ont été le plus pénétrés d'admiration pour les Sculpteurs Grecs, n'ont jamais saisi ni leur style, ni leur faire. Nous voyons seulement par les récits de Pline, que loin de négliger la théorie, ils réfléchissoient beaucoup sur leur Art. Le grand nombre d'Artistes dont il parle comme ayant écrit profondément sur cette matière ; ne permet pas de leur refuser ces connoissances.

Je reviens aux moyens que le Peintre peut avoir pour exprimer la chair ; il lui est facile d'empâter son ouvrage, & sans parler des demi-teintes, de le soutenir par des ombres larges, il peut aisément le réveiller par des coups de force dont on lui sçait d'autant plus de gré, qu'ils produisent une opposition agréable & un contraste heureux avec cette même chair, tandis que le Sculpteur ne peut produire le même effet que par le plus grand & le plus juste terminé, sans avoir pour lui aucun de ces hazards que la chaleur & la fougue produisent quelquefois sur un tableau, comme le feu & la vivacité de l'imagination font naître un bon mot que l'esprit & la réflexion n'ont jamais pu prévoir ; ces mêmes difficultés se trouvent dans la nécessité de cacher la peine & le travail, obligation essentielle

dans toutes les opérations de l'esprit. Quand les études du Peintre sont arrêtées, il peut se livrer à son feu, & se promener sur toutes les parties de son tableau; il recouvre, il éteint, il rehausse; le Sculpteur, avec un outil mordant qui n'agit qu'à chaque fois qu'il est frappé, & sans pouvoir remettre la matière qu'il a emporté, ne peut arriver à l'accord que par une attention lente & par un savoir exact soumis à l'idée de l'ensemble & de la totalité, qu'il doit avoir continuellement présens à l'esprit, sans pouvoir l'abandonner, ni s'en distraire un instant, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à celle des cheveux. Que de coups de ciseau correspondans faut-il donner pour faire agir & pour rendre sublime un ouvrage de Sculpture?

Les deux Arts doivent apporter une grande attention à la manière de traiter les draperies. On pourroit faire une longue dissertation sur les abus de ce genre; mais la Sculpture exige à cet égard encore plus de soins que la Peinture. Le Bernin, dont les talens sont recommandables, leur a donné beaucoup d'ampleur & de mouvement: cette nouveauté a eu des suites très-dangereuses. Pour éviter les difficultés du nud, on s'est livré en abu-

fant du Bernin , à l'excès des étoffes ; on a oublié qu'elles doivent toujours rappeler l'idée & la forme des principales parties qu'elles recouvrent ; on n'a plus pensé qu'à elles ; on les a regardées comme l'objet principal : enfin d'abus en abus , on est parvenu en Italie comme en France à les traiter avec une multiplicité de gros plis & de mouvemens que la Nature n'a jamais montrés ; aussi le plus souvent on les compose séparément avec curiosité , & souvent contre l'effet naturel du poids & du mouvement de la figure qu'elles habillent ; ce qui n'est point étonnant , puisqu'on les pose sur le mannequin , & qu'on les ajuste à sa volonté.

Les Anciens sont nos maîtres encore dans cette partie : ce n'est point par ignorance , ni par paresse qu'ils ont fait choix de ce qu'on appelle improprement *draperies mouillées* , mais les habillemens qu'ils ont représentés étant composés de gazes , de toiles de coton , ou pour mieux dire , de mousselines , conservoient le nud , & faisoient sentir tous les mouvemens du corps d'une façon si agréable que l'œil en étoit toujours satisfait , & que la Nature y gagnoit à de certains égards du côté de la volupté.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que cette proposition ne peut être générale, & que la Religion exigeant une grande modestie, les figures qui en sont dépendantes, ne peuvent laisser voir beaucoup de nud ; mais seroit-il impossible de les habiller avec des étoffes moins épaisses, moins amples & moins chargées de grands plis ? Quant à celles que nous empruntons de la Fable, nous avons trop de raisons pour suivre les exemples que les Anciens nous ont donnés.

On ne doit point alléguer pour l'avantage du Sculpteur la facilité de mouler les parties : sans entrer dans un détail dont la Peinture peut également profiter, il résulteroit de cette opération, si elle étoit aussi certaine qu'on se le persuade par la raison que l'on n'est pas au fait de l'Art, il résulteroit, dis-je, que toutes les Statues seroient bonnes parce qu'il n'y a point de parties qu'on ne puisse mouler, & copier au compas ; cependant le contraire n'est que trop démontré : en effet non seulement la Nature présente quelquefois des imperfections, mais toutes les parties choisies & moulées ne se r'accordent point entre-elles, il faut au moins suppléer les jonctions ; de plus le caractère d'une partie moulée est ordinairement froid, af-

faissé & ne convient point au Sujet entrepris , enfin les proportions sont différentes. Cependant il ne faut pas croire que cette facilité du moule n'ait servi quelquefois à des Sculpteurs ignorans , mais il sera toujours facile de distinguer le parti qu'ils en ont tiré : la Nature perce , & du moment qu'il peut l'appercevoir , l'œil est frappé du bon ou du mauvais usage qu'on en a fait. Ainsi l'on peut dire en général qu'en supposant un degré égal de médiocrité , le Sculpteur par le secours du moule paroîtra supérieur au Peintre quand ils voudront travailler de génie l'un & l'autre.

On croit assez généralement que les couleurs vraies placées sur un ouvrage de sculpture doivent produire la plus parfaite imitation : cet usage pratiqué dans les tems barbares de l'Antiquité, s'est conservé dans toute l'Europe jusqu'au renouvellement des Arts ; on voit même encore dans nos Villages plusieurs Statuës de SS. exactement barbouillées de différentes couleurs : les sens grossiers de nos Payfans sont frappés de cet alliage , & c'est le seul parti qu'on puisse en retirer , car je puis assurer que quand Apelles & Lyssippe auroient réuni leurs talens sur la même Statuë , ils n'auroient rien produit d'agréa-

ble, ni de satisfaisant ; les deux Arts que ces grands hommes ont illustrés, perdent également de leurs avantages en réunissant leurs moyens, & rien ne prouve autant leur différence réelle que le produit de leur assemblage.

La couleur placée sur une Statuë ne produit, ni ne présente aucun passage : les détails de la figure deviennent fixes, & immobiles ; & quoique physiquement parlant, ils ne puissent être autrement, le pinceau & le ciseau produisent des illusions, font penser & imaginer le mouvement qui convient à chaque partie, & présentent plusieurs détails des passions qu'ils ont saisis, & pris pour ainsi dire à la volée.

L'examen d'une draperie me servira de comparaison, & peut donner une idée de la manière dont cette opération de la couleur détruit l'expression fine & délicate des passions. Je suppose cette draperie volante, le Peintre fera sentir dans son tableau, ou sa légèreté, ou la force du vent, ou celle de l'action. La Draperie du même genre sera représentée par la Sculpture beaucoup moins étendue, mais il suffit qu'elle puisse paroître en l'air, dès l'instant qu'elle aura été couverte de couleur, elle deviendra lourde, ses plis très-beaux pour la Sculpture deviendront chargés, le

contour privé d'une opposition, telle que le Peintre la donne à son gré dans un tableau, deviendra de la plus grande pesanteur, ainsi que tous les détails de sa masse; d'ailleurs la saillie des parties traitées en Sculpture, ne peut produire que des effets durs & cruds, car la couleur privée de ruption, de fonte & de suspension ne peut convenir à tous les aspects d'une figure de ronde bosse, & l'ouvrage se trouvera nécessairement privé de toute espèce d'accord; dès-lors on ne peut plus le regarder que comme un assemblage de masses sans aucune liaison générale, ou particuliere.

Ainsi chacun de ces Arts demeurant dans les bornes prescrites par la Nature, doit s'attacher à ses avantages, & surmonter ses foiblesses par les secours quelles se prêtent l'une à l'autre. La Peinture malgré l'abondance, & la grandeur de ses moyens, cherche toujours à produire le relief, & par conséquent à imiter la Sculpture; celle-ci soumise à des matieres solides, ne peut être susceptible d'accord & d'oppositions que par la variété du travail de son ciseau, & par le plus ou le moins de prononcé dans les ombres; elle ne peut tirer cet accord que d'elle-même, ou ce qui est absolument semblable, que de la couleur

couleur unique de la matière : pour plaire & se rendre recommandable, elle cherche la fonte & l'accord de la peinture ; elles se prêtent donc mutuellement des secours, & en ce cas elles sont sœurs ; mais différentes dans leurs moyens pour arriver au même but , elles ne peuvent se réunir.

Il résulte de ces réflexions, fondées sur l'essence & sur le détail de ces deux Arts , que le Sculpteur ayant moins de secours , paroît avoir plus de mérite , quand il arrête & qu'il étonne le spectateur , pour lui faire sentir toute la grandeur d'une action ; mais aussi que le spectateur a besoin d'un plus grand nombre de lumières pour le juger, & que par conséquent la Peinture , plus à la portée de tous les hommes & flattant davantage leur paresse, doit avoir plus d'amis & plus de partisans.

M U S I Q U E.

M. LE FEBVRE, Organiste de S. Louis en l'Isle, vient de donner au Public une Cantate nouvelle, qui a pour titre, *Athalante & Hippomène*, à deux voix pour un dessus & une basse-taille, avec symphonie. Prix 3 liv. 12 s. Chez l'Auteur, Quai de Bourbon, Isle Saint-Louis; & aux adresses ordinaires.

I. Vol.

I

124 MERCURE DE FRANCE.

M. Blainville vient de donner au Public les secondes Leçons de ténèbres de chaque jour de la semaine-sainte, avec accompagnement de violoncelle ou d'orgue, dédiées à Madame la Marquise d'Arpajon. L'Auteur s'est attaché, autant qu'il lui a été possible, à la beauté du chant & à la vérité de l'expression, à varier les morceaux, & à les rendre favorables à la voix, sans qu'on ait à se plaindre de la difficulté, ni de la longueur. On les trouve aux adresses ordinaires.

Angelique, ou les Bergeries de Nerville, Cantatille nouvelle, à voix seule de dessus ou de haute-contre, avec symphonie. Par M. le Chevalier d'Herbain. Partition & Parties séparées. Prix 3 livres.

Le Papillon, Ariette nouvelle, à voix seule de dessus, avec deux violons & deux violoncellés. Par M. le Chevalier d'Herbain. Prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez Mlle. Vendôme, Graveuse de Musique, rue St. Jacques, vis-à-vis de celle de la Parcheminerie. Chez Bayard, à la Règle d'Or, rue St. Honoré. Chez M. la Chevardiere, à la Croix d'Or, rue du Roule, Mads. Castagneri, à la Musique Royale, rue des Prouvaires, M. Le menu, à la Clef d'or, rue du Roule.

G R A V U R E.

PLAN de la Ville de Bordeaux, dans lequel on a observé les différens accroissemens que cette Ville a reçus jusqu'à ce siècle; avec un précis géographique & historique sur tous les objets intéressans: dédié & présenté à M. de Tourny, Conseiller d'Etat: Feuille grand-Aigle. Par J,

AVRIL. 1759.

195

Latté, Graveur, rue Saint-Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie: à la Ville de Bordeaux. Prix 3 livres.

Le sieur Chenu, Graveur, dont j'ai annoncé trois Estampes, *l'Apparition de l'Ange, le Vieillard & ses Enfants, & la Vue du Château Saint-Ange*, dans le second Mercure de Janvier, demeure rue de la Harpe, vis-à-vis le Caffé de Condé.

GÉOGRAPHIE.

LE sieur Robert de Vaugondy, Géographe ordinaire du Roi, & de S. M. Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, vient de mettre au jour une *Carte des Gouvernemens de Languedoc, Foix & Roussillon*, en une feuille très-détaillée, de même échelle que celles de *la Normandie & de la Bretagne*, qu'il a publiées l'année passée, & accompagnée d'une Table Synoptique de la division du Pays. Elle se vend dans la maison de M. Robert, Géographe ordinaire du Roi, Quai de l'Horloge du Palais, près le Pont-neuf.

Quoique l'Auteur doive publier dans peu d'autres ouvrages dans le même genre, il ne se concentre pas tant dans les opérations du Cabinet, qu'il ne trouve le tems d'enseigner les Mathématiques & la Géographie; c'est pourquoi les personnes qui desireront d'avoir un Maître dans ces parties, peuvent s'adresser à lui. On ne le trouve que les après-midi, toutes les matinées étant consacrées à donner ses leçons en Ville.

ARTICLE V.
SPECTACLES.

OPERA.

ON continue de donner à ce Spectacle l'Opéra de Pyrame & Thisbé : & les Jeudis, le Prologue de Platée, l'Acte d'Alphée & Aréthuse, & celui du Devin de Village. Dans ce dernier Acte, M. Lombard a joué & chanté le rôle de Colin avec bien du succès. Il seroit à souhaiter qu'il fit le même usage de sa voix dans le genre noble.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE 18 Février, M. Broquin a débuté par le rôle de Pasquin de l'Homme à bonne fortune, & il continue son début dans les rôles de Valet.

Le 28, on a donné la Tragédie de Titus, qui, avec des beautés de détail, n'a pu soutenir l'épreuve du théâtre. L'Extrait dans le prochain Mercure.

Le 14 Mars, Mlle Rosalie, nouvelle Actrice, qui n'avoit paru sur aucun Théâtre, a débuté par le rôle de Camille dans les Horaces. Le Public, peut-être fatigué des débuts, semble négliger celui-ci, qui est cependant bien digne de l'intéresser.

Quelques espérances qu'elle eût données dans

le rôle de Camille , elle les a passées de bien loin dans celui d'Ariane , ce chef-d'œuvre qui a servi de modèle à tant d'autres & qui est , je crois , le rôle d'Amante tragique le plus capable d'éprouver & de développer les talens :

Mlle Rosalie ne déclame point ; elle parle , mais avec noblesse ; son emportement même est décent ; son geste accompagne avec une précision & une vérité singulière le sentiment ou l'image qu'elle doit rendre : son visage est d'accord avec sa voix ; les silences sont bien ménagés ; les passages d'un sentiment à l'autre aussi naturels qu'il est possible ; qu'elle retienne les mouvemens de son ame , qu'elle les fasse éclater , l'expression en est toujours vive & juste ; la dissimulation seule n'a pas été assez marquée. J'ai observé de même qu'elle avoit à se corriger d'un peu de monotonie dans les sens suspendus & dans les finales ; mais si le cinquième Acte d'Ariane qu'elle avoit joué d'abord le plus foiblement , a été le mieux rendu la seconde fois , si dans l'intervalle de deux jours elle a pû changer tout le jeu d'un Acte entier , à ne pas le reconnoître , quelle facilité n'aura-t-elle pas à corriger les fautes de détail que l'on a pû lui reprocher ?

Sa voix est foible , mais d'un caractère touchant : elle se fait entendre avec le ton naturel de la parole ; & pour dire encore plus , elle a suffi au rôle de Camille & à celui d'Ariane.

Sa figure , sans être belle , est pleine de vivacité , & ne manque point de noblesse : elle ne se refuse à l'expression d'aucune des affections de son ame. L'amour , la fierté , la douleur , la colère , l'indignation , s'y peignent avec des traits sensibles ; & c'est là , je crois , tout ce qu'exige la perspective du Théâtre. Le grassayement est

298 MERCURE DE FRANCE.

un défaut ; mais le Public y est accoutumé : je suis même persuadé que l'exercice peut l'adoucir , comme il remédie à la difficulté de respirer , qui est le plus souvent un effet de la crainte.

Mlle Rosalie a débuté à la Cour le Jeudi 22 , par le rôle d'Ariane ; & les encouragemens qu'elle y a reçus lui sont des témoignages non équivoques d'un plein succès.

M. Brizart, qui a succédé à M. de Sarrazin dans les rôles pathétiques de Rois , a fait depuis son début des progrès inconcevables. Il venoit de jouer le rôle de Grand - Prêtre dans Athalie , avec une majesté , un enthousiasme , & des entrailles dont le Public avoit été aussi charmé que surpris. Il a mis le comble à ses succès dans le rôle du Vieil Horace : toute son ame enfin s'est développée ; & il a saisi ce point de la Nature noble & touchante , où il est si difficile d'atteindre , mais d'où l'on ne s'éloigne plus , dès qu'on y est une fois parvenu.

Le 12 Mars, on a donné au même Théâtre la fausse Agnès , Comédie en trois Actes , de feu M. Néricault Desfontaines. Le jeu de Mlle Dangeville & de M. Préville en a fait tout le succès.

COMEDIE ITALIENNE.

LE premier Mars on a donné à ce spectacle une Comédie nouvelle en trois Actes , intitulée , *L'Ennuyé , ou l'Embarras du choix*. Cette Pièce n'a point réussi.

Le 6 , on a remis Pyrame & Thisbé ancienne Parodie de l'Opéra , suivi de *l'Amour Vainqueur de la Magie* , nouveau Ballet Pantomime. Il y a dans cette Parodie quelques traits de critique assez plaisans.

A V R I L. 1759. 199

Le 10, la première représentation des *Amañs introduits dans le Sérail, ou le Sultan généreux*, Ballet Héroï-Pantomine. Le 19, le Ballet de Thélémaque dans l'Isle de Calypso. Ces deux Ballets sont de la composition du sieur Pitrôt : il y a dansé lui-même, & ils ont eu beaucoup de succès. J'en donnerai une idée dans le *Mercur* prochain, avec quelques réflexions sur ce genre de spectacle.

OPERA - COMIQUE.

LE 9 Mars on a donné la première représentation de *Blaise le Savetier*. les paroles de M. Sedaine, Auteur du *Diable à quatre*, & la Musique de M. Filidor. Cette petite Pièce, dont le sujet est pris des Contes de La Fontaine, a le mérite d'une action vive & naturelle. La musique en est savante & pleine de feu ; mais l'on trouve qu'il y manque ce mélange de doux & de fort, de mouvement & de repos, qui est à l'égard des sons ce que la distribution de l'ombre & de la lumière est à l'égard des couleurs.

Le 20 on a donné pour la première fois la *Parodie au Parnasse*, petite Pièce où l'on parodie les ouvrages nouveaux qui ont paru sur les autres Théâtres.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE NUREMBERG, le 8 Février.

ON a eu avis que le projet concerté entre les

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

Généraux des Alliés est de former un camp nombreux sous le canon de Cassel.

DE WESEL, le 12 Février.

Le sieur Castellás, Maréchal-de-Camp, qui commande dans cette Ville, vient d'être nommé Inspecteur-général des Régimens Suisses qui sont au service de France. S. M. Très-Christienne, a voulu par cette grace récompenser les services de cet Officier, & donner une nouvelle marque d'égard à la Nation Suisse.

Du 14.

La nouvelle convention entre Sa Majesté Britannique & le Roi de Prusse, fut signée ici le 7 Décembre dernier. Les deux Rois sont convenus, 1.^o De renouveler l'alliance qu'ils avoient contractée par le Traité de Westminster, du 16 Janvier 1756, & par la Convention du 11 Avril 1758. 2.^o Que le Roi d'Angleterre, immédiatement après l'échange des ratifications, fera remettre au Roi de Prusse la somme de 670000 livres sterlings, en un seul payement. 3.^o Que le Roi de Prusse emploiera cette somme à l'entretien & à l'augmentation de ses armées. 4.^o Que le Roi d'Angleterre & le Roi de Prusse ne conclueront aucun Traité de paix ou de trêve, avec les Puissances engagées dans la guerre présente, que d'un commun consentement, & en s'y comprenant expressément l'un & l'autre.

Une pareille convention fut signée le 17 du mois dernier entre le Roi d'Angleterre & le Landgrave de Hesse-Cassel.

On continue d'enlever les Matelots par force, pour compléter les équipages des Vaisseaux du Roi.

On a appris par une lettre du sieur Barton, Commandant du Vaisseau de Guerre *le Lichtfeld*, le détail du naufrage de ce Vaisseau sur les côtes

du Royaume de Maroc. Un bâtiment de transport chargé de troupes, & une galiote à bombes ont eu le même sort.

De la Haye le 5 Mars.

Le 26 du mois dernier les Etats Généraux furent assemblés pour prendre une dernière résolution au sujet de l'armement des vingt-cinq Vaisseau de Guerre, & cet armement fut décidé. Les Anglois ont levé le masque en déclarant, par une délibération solennelle, vingt-sept de nos Vaisseaux de bonne prise, par la seule raison que » toutes les Marchandises dont ils sont chargés doivent être presumées appartenir au Roi de France, » à ses Vassaux &c. & que de cette manière ou d'autres, elles sont sujettes à confiscation.»

DE MADRID le 13 Février.

Les espérances qu'on avoit eues du rétablissement de la Santé du Roi, sont beaucoup diminuées.

DE GENES le 4 Février.

Mathieu François, élu Doge de cette République, fut couronné solennellement le 27 du mois dernier.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 17 Février.

PROMOTION D'OFFICIERS GÉNÉRAUX.

LIEUTENANT GÉNÉRAL.

M. le Comte de Monteynard.

MARÉCHAUX DE CAMP.

GARDES FRANÇOISES. MM. de Vissé & de Voisenon.

GARDES SUISSES. MM. Sertiez, & le Baron de Travers.

Lv

202 MERCURE DE FRANCE.

INFANTERIE. MM. le Chevalier de la Marck, le Baron de Tunderfeld, de Cusques, le Comte de Rouffiac, de Courbuisson, le Marquis de Fernelon, le Comte d'Hamilton, le Comte de Berhune, de la Morliere, le Baron du Blaisel, le Marquis de Gouy, le Marquis de Mailly, le Comte de Choiseul-Beaupré, de Bergerer, Gayon, de Bruillard, le Marquis de Bassompierre, le Prince de Robecq, le Marquis de Lemps & de Châtillon.

ARTILLERIE. M. Guyol de Guiran.

GÉNIE. MM. de Bourcet, & Filley.

MAISON DU ROI.

GARDES DU CORPS DE S. M. MM. le Chevalier de S. Sauveur, le Marquis de Sesmaisons, de Vareilles & de Champignelles.

GENDARMES DE LA GARDE. MM. le Vicomte de Ségur & Filtz de Coslé.

CHEVAUX-LÉGERS DE LA GARDE. M. Channe de Vezanne.

MOUSQUETAIRES. M. le Marquis de la Cheze.

GENDARMERIE. MM. le Marquis de Bacqueville, de Folleville, de Lesperoux, le Comte de Montecler.

CAVALERIE. MM. de la Resie, de Moulins, d'Obenheim, de Cormainville, Marquis de Soyecourt, de Saluces, de la Rochefoucauld-Langhac, le Comte de Galiffet, le Marquevilly, le Comte de Vienne, le Marquis de la Viefville, le Comte de Bissy, le Comte de Grammont, le Comte d'Espies.

DRAGONS. M. le Chevalier de Mezieres, le Marquis d'Amenzaga.

ÉTAT MAJOR.

INFANTERIE. MM. le Vicomte de Sebourg, le Marquis de Lugeac, le Marquis de Cornillon.

BRIGADIER S.

GARDES FRANÇOISÉS. MM. le Marquis de Bouville, le Chevalier de Champignelle, le Comte d'Auteroche, le Comte de Lautrec.

GARDES SUISSES. MM. Gabriel - Joseph Reynold, & Etienne Castellás.

INFANTERIE. MM. le Marquis de S. Herem, le Chevalier d'Ally, le Marquis de Contades, le Comte de Castellanne, le Chevalier de Chabrian, de la Trefne, Warren, le Marquis de Montpouillan, Mylord Ogilry, le Marquis de Vaubecourt, Roscomon, le Baron de Zuchmantel, le Comte de Beaujeu, le Comte de Brienne, le Comte d'Esparbès, le Marquis de Perusse d'Escats, le Baron de Rey, le Chevalier de Valence, le Marquis de Juigné, Jenner, de Bulow, & du Bousquet.

ARTILLERIE. M. Belidor.

GÉNIE. MM. du Portal, Chevalier, & Lambert.

MAISON DU ROI.

GARDES DU CORPS de S. M. MM. de Florishac, de Cherissey, le Marquis de la Billarderie, de Castini, de Morioles, le Chevalier d'Anfreville.

CHEVAUX-LÉGERS DE LA GARDE. M. le Marquis d'Esquelbec.

MOUSQUETAIRES. M. de Bulstrode.

GRENADIERS A CHEVAL. M. de Bonnairé.

GENDARMERIE. MM. le Vicomte de Sabran, le Comte d'Esclignac, de Boufflers, de Clermont-Montaison, le Marquis de Crussol d'Amboise, le Comte de Valentinois.

CAVALERIE. MM. Louis Rheingraff, le Prince de Holstein-Beck, le Baron de Strahlenheim, le Chevalier de Marcien, le Marquis de Montier, Comte de Poly, de S. André, de Pradel, Prince d'Anhalt, le Chevalier de Narclas, Nordanant, de la Roquer, de Menciale.

204 MERCURE DE FRANCE.

DRAGONS. MM. de la Badie , de la Porterie,
le Marquis de Montchenu.

ÉTAT MAJOR.

INFANTERIE. MM. Micault, Dongermain , le
Chevalier de Longaunay, le Chevalier de Chabon.

CAVALERIE. MM. de Valogny , de S. Sauveur ,
de Vault, le Marquis de Fumel.

DISPOSITION DES RÉGIMENTS.

INFANTERIE. La Reine, le Marquis de Crussol
d'Amboise; Limosin, le Comte de Miran; Pro-
vence, le Marquis de Grave; Lorraine, le Comte
d'Aubigny; Angoumois, le Chevalier de Blangy;
Brie, le Marquis de Coislin; Royal-Barrois, le
Marquis de Langeron.

CAVALERIE. Royal, le Marquis de Serrant;
la Reine, le Sieur de Tourny; Dauphin Etran-
ger, le Marquis de Vibraye; Bourgogne, le
Comte de Coffé; Grammont, le Marquis de
Balincourt; la Vieville, le Marquis de Ste Al-
degonde; la Rochefoucauld, le Marquis de Sar-
gères; Saluces, le Marquis de Seyssel.

GRENADIERS-ROYAUX. Bergeret, le Vicomte
de Nardonne, Châtillon, le Marquis de Longau-
nay; Brustart, le Sieur le Camus.

Le Roi ayant jugé à propos d'employer en
qualité de Brigadier, en Basse-Normandie le Comte
de Goyon, Brigadier, Mestre de Camp-Lieute-
nant du Régiment du Colonel-Général des Dra-
gons, S. M. a disposé de la Charge de Mestre
de Camp-Lieutenant de ce Régiment, en faveur
du Chevalier de Caraman, Major du Régiment
de Dragons de ce nom.

Le Roi a disposé aussi du Régiment vacant par
la démission du Marquis de S. Jal, en faveur du
Comte de Vogué, Capitaine réformé dans le Ré-
giment de Cavalerie d'Aquitaine.

De Paris , le 10 Mars.

Le 2 de ce mois , le Roi fit dans la plaine des Sablons , la revue du Régiment des Gardes-Françoises , & de celui des Gardes-Suisses.

Le 28 Avril de l'année dernière , le sieur de Lally , Lieutenant - Général des armées du Roi , débarqua à Pontichéry avec deux Bataillons de son Régiment , vers les deux heures après midi.

Le même jour à cinq heures , il détacha le Comte d'Estaing avec deux Bataillons du Régiment de Lorraine & trois cens hommes des Troupes de l'Inde , pour aller investir Goudelour , & partit dans la nuit avec un détachement du Corps Royal de l'Artillerie , deux pièces de campagne , deux grosses pièces , & les deux Compagnies de Grenadiers de son Régiment , pour aller joindre le Comte d'Estaing devant cette Ville , qui capitula le quatrième jour.

Il fit tout de suite investir le fort Saint-David ; & trois jour après fit emporter l'épée à la main les trois forts qui en défendoient les approches. Les difficultés du terrain ayant suspendu l'arrivée de l'Artillerie , il ne put faire ouvrir la tranchée que le 20 Mai. Le fort Saint-David capitula le 2 Juin , & la garnison de sept,cens vingt Anglois & dix-sept cens Soldats noirs , a été faite prisonnière de guerre.

Il envoya le même jour un détachement à onze lieues du fort Saint-David à Divicottey , que la garnison Angloise avoit évacué.

Il s'est trouvé cent quatre-vingt canons ou mortiers , dans le fort Saint-David , & quatre-vingt pièces de canon dans Divicottey.

Le Marquis de Montmorency-Laval , Colonel d'Infanterie , a été envoyé par le sieur de Lally , pour porter au Roi les détails de la prise des forts.

206 MERCURE DE FRANCE.

Extrait du Journal de l'Escadre des Indes ; commandée par le Comte Datché , Chef d'Escadre des Armées Navales.

Le 27 Janvier de l'année dernière , l'Escadre commandée par le Comte Datché , partit de l'Isle-de-France pour se rendre dans l'Inde. Elle étoit alors composée d'un Vaisseau du Roi , de huit Vaisseaux de la Compagnie des Indes & de deux Frégates.

Le 28 Avril cette Escadre parut à la côte de Comorandel , devant la Ville de Gondelour & le Fort Saint-David à quatre lieues de Pondichery. Deux Frégates Angloises qui étoient à l'ancre , se jetterent à la côte & s'y brûlerent. (On a reçu depuis que ces deux Frégates étoient le *Brigdwater* & le *Triton* , chacune de 20 canons.)

Quoique l'Escadre eût besoin de rafraîchissement & d'eau , il fut résolu de profiter de la consternation que son arrivée devant Gondelour meritoit dans la Ville , pour la bloquer par mer , tandis que le sieur de Lally qui passeroit à Pondichery , y prendroit des Troupes , pour venir l'investir par terre ; & en conséquence le Vaisseau le *Comte de Provence* , avec la frégate la *Diligente* , furent détachés à Pondichery avec le sieur de Lally.

Le lendemain 29 , la frégate la *Silphyde* , qui faisoit la découverte , fit signal d'une Escadre de neuf vaisseaux. Elle étoit composée de quatre vaisseaux de 70 canons , de trois de 60 , d'un de 44 , & d'un de 20. Le combat fut engagé à deux heures après-midi. Il fut très-vif de part & d'autre jusqu'à la nuit , sans que le vaisseau le *Comte de Provence* & la frégate la *Diligente* , qui arriverent alors de Pondichery , aient pû être d'aucun renfort. On s'attendoit le lendemain à

un second combat; mais l'Escadre Angloise maltraitée s'étoit retirée vers Madras pour s'y réparer.

L'Escadre Françoisse se trouva le 30 Avril devant Alemparvé, à sept lieues de Pondichery. Le vaisseau le *Bien-Aimé*, dont le cable se rompit dans la nuit, fut obligé de faire côte, & se perdit; mais tout l'équipage fut sauvé.

Le 7 Mai l'Escadre arriva à Pondichery, & y débarqua les troupes, les munitions de guerre, & l'argent dont elle étoit chargée; elle se rendit le lendemain 2 Juin devant Goudelour & le Fort Saint-David, qui n'étant point secouru par l'Escadre Angloise, fut réduit à capituler.

L'Escadre parut le 4 Juin devant Divicottey, dont le Fort se rendit sans faire de résistance.

Du 9 au 17 Juin, que l'Escadre revint à Pondichery, elle a croisé sur l'Isle de Ceylan & devant Negapatnam & Karical. Elle s'est emparée dans sa croisière d'un brigantin Anglois nommé l'*Expériment*, Capitaine Whiteway, qui fut tout de suite envoyé à Pondichery.

Du 17 au 27 Juillet l'Escadre est restée devant Pondichery à se réparer & se pourvoir de vivres. Mais l'Escadre Angloise ayant paru, le Comte Dache se mit sous voile, ayant avec lui le même nombre de Vaisseaux que dans le premier combat; si ce n'est qu'au lieu du Vaisseau le *Bien-Aimé*, qui avoit péri, & de la Frégate la *Silphyde* qui étoit désarmée, il avoit pris le Vaisseau le *Comte de Provence* & la Frégate la *Diligente*.

Le 3 Août: ce jour-là le combat s'est engagé avec la plus grande vivacité à une heure après-midi, & a duré de la même force pendant plus de deux heures. L'Escadre Angloise étoit très-maltraitée; & le Comte Dache auroit eu tout l'avantage dans le second combat sans les accidens qui survinrent sur son vaisseau & sur

208 MERCURE DE FRANCE.

le Comte de Provence, par des artifices que les Anglois y jettèrent contre toutes les règles & usages de la guerre. Le Vaisseau *le Comte de Provence* en fut le premier maltraité ; le feu prit à toutes ses voiles & au mât d'artimon ; il gagnoit la dunette, & auroit consumé le vaisseau, si par une manœuvre hardie du sieur Bouvet, Commandant *le Duc de Bourgogne*, celui-ci ne fût venu se placer entre *le Comte de Provence* & le vaisseau Anglois, qui après lui avoir jetté ses artifices, continuoit de lui tirer ses bordées. Ce n'est qu'avec des peines infinies que le sieur la Chaise a pu parvenir à éteindre le feu des artifices. Il en a été de même sur *le Zodiaque* ; avec cette différence que les artifices des Anglois ayant gagné la route aux poudres, le vaisseau a été sur le point de sauter en l'air. Les soins des Officiers, & ceux du sieur Guillemain, Ecrivain, ont sauvé le vaisseau du danger où il étoit : mais après ces accidens, l'Escadre a été forcée de faire retraite, *le Zodiaque* formant l'arrière-garde ; & l'Escadre étant venue mouiller le 4 devant Pondichery, s'y est embossée en ligne, sans que les Anglois soient venus l'attaquer de nouveau.

Les Vaisseaux s'étant réparés dans le courant du mois d'Août, le Comte Dache a mis à la voile de Pondichery le 3 Septembre, & est arrivé le 13 Novembre à l'Isle de France, où il a trouvé les Vaisseaux du Roi *le Minotaure*, *l'Illustre* & *l'Artif* commandés par les sieurs Froger de l'Éguille, Chevalier de Ruis, & d'Isle-Beauchaine, lesquels se sont joints à l'Escadre.

Le Comte Dache a dépêché en France la Frégate *la Diligente*, avec le sieur Earhantel, Enseigne de Vaisseau, sur *le Zodiaque*, qui a apporté ce détail. Il y a eu sur l'Escadre 251 hommes tués, & 602 blessés.

DE VERSAILLES le 22 Février.

Le Baron de Beckers , Ministre d'État & de Conférence , Ministre Plénipotentiaire de l'Electeur Palatin , eut le 11 une Audience particulière du Roi , dans laquelle il présenta à Sa Majesté ses Lettres de Créance.

Le 17 , le Roi a tenu sur les Fonds de Baptême , avec la Marquise de Pompadour , Dame du Palais de la Reine , le Fils du Vicomte de Bouville , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Capitaine de Vaisseau du Roi. Le Baptême a été fait à la Paroisse de Notre-Dame. Sa Majesté a été représenté par le Duc de Duras , Pair de France , & premier Gentilhomme de la Chambre.

Le 18 , le Roi a nommé Ministre d'État le Maréchal Prince de Soubise qui a pris en cette qualité séance au Conseil de Sa Majesté.

Le Marquis de Chabannes , Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde , ayant obtenu du Roi la permission de se démettre de cet emploi , Sa Majesté a accordé la Cornette vacante par cette démission , au Marquis de Varennes-Nagu , Capitaine dans le Régiment du Roi , Infanterie.

Le Roi a donné l'Abbaye de l'Eau , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Chartres , à la Dame de Vauldrey , Abbessé de Beauvoir.

L'Abbaye de Beauvoir , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Bourges , à la Dame Joly de Fleury , Religieuse du Monastere de Foissy , Diocèse de Troyes.

Et l'Abbaye d'Essey , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Sées , à la Dame de Beauville ; Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu , Diocèse du Mans.

Du premier Mars.

Le 24 du mois dernier le Roi tint le Sceau pour la quarante-cinquième fois.

210 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté a disposé du Régiment de *Berry*, Infanterie, vacant par la démission du Marquis de Contades, en faveur du sieur Hugues, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie; de celui de la *Ferre*, Infanterie, vacant par la promotion du Marquis de Fenelon au grade de Maréchal de Camp, en faveur du Marquis de Beaumont, Ayde-Major-Général de l'Infanterie de l'Armée; de celui de *Beauvoisis*, Infanterie, vacant par la promotion du Marquis de Lugeac au grade de Maréchal de Camp, en faveur du Chevalier de Clugny, Capitaine dans ce Régiment.

Le Roi a nommé Guidons de Gendarmerie, les sieurs Comte de Mornay de Monchevreuil, Colbert de Pressigny, Marquis de la Haye, Comte de Chabannois, Comte de Flavacourt, Marquis de Roquafort, Vicomte de la Riviere, & de Manneville.

Le Roi a accordé au Comte de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, le Commandement de cette Province.

Du 8.

Le 24. du mois dernier; les sieurs de Saint-Germain, de Ballerte, & de Boignorel, reçus ci-devant Chevaliers de minorité dans les Ordres Royaux Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, furent admis dans l'appartement de Monseigneur le Duc de Berry; & immédiatement après la messe à faire leur profession, & à prononcer leurs vœux entre les mains du Comte de Saint-Florentin, Gérent & Administrateur de ces Ordres. Le Comte de Comminges fut ensuite reçu Chevalier des mêmes Ordres. Le sieur Dorat de Chameule prêta le même jour serment en qualité de Survivancier du sieur Dorat son pere, dans la Charge de Greffier & Secrétaire Général de ces Ordres.

Le sieur de Boullongne s'étant démis de la place de Contrôleur Général des Finances. Sa Majesté a nommé le sieur de Silhouette pour le remplacer.

Le sieur de Kergarfon, Enseigne de Vaisseau, Commandant la Corvette du Roi *la Sardoine*, qui revient de la Martinique & de S. Domingue d'où il est parti le 5 Décembre, a rapporté que ces Colonies étoient alors en bon état.

Le sieur de Bougainville, premier Aide de Camp du Marquis de Montcalm, Lieutenant-Général, Commandant les Troupes Françaises en Canada, sous les ordres du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Colonie, est arrivé de Québec pour rendre compte au Roi de l'état de cette Colonie, & a eu l'honneur de présenter à S. M. les plans des forts & la Carte des lieux qui sont le théâtre de la guerre dans ce pays. Ces plans ont été levés par le sieur de Crevecoeur, Officier au Régiment de la Sarre, employé dans le Génie, & qui s'est fait beaucoup de réputation par sa bravoure & ses talens. Le Roi a accordé au sieur de Bougainville une gratification, le brevet de Colonel, & la Croix de Saint-Louis. Cet Officier arrivé de Québec au commencement du mois de Janvier dernier, vient de repartir pour le Canada.

Le Roi a nommé à l'Evêché d'Agde l'Abbé de S. Simon de Sandricourt, Vicaire Général de l'Evêché de Metz.

Sa Majesté a donné l'Abbaye Royale de Conches, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Evreux, sur la démission de l'Abbé de S. Simon, à l'ancien Evêque de Limoges, Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne;

Et l'Abbaye de Pessan, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Auch, à l'Abbé de Narbonne de Lara, Grand-Vicaire d'Agen.

212 MERCURE DE FRANCE.

Morts.

Le Sieur Pierre Loys de la Baume , Major de la Ville de Beziers , mourut à Beziers le 9 de Février, âgé de quatre-vingt-onze ans.

Messire Antoine Antonin , Marquis de Longaunay , Gouverneur de Carentan & Pondouvres , est mort en cette Ville le 13 , dans la soixante-unième année de son âge.

Dame Marie-Renée de Maupeou , Abbessé de l'Abbaye Royale de Farmoutier en Brie , Ordre de S. Benoît , est morte dans son Abbaye le 15 , âgée de soixante-trois ans.

Le sieur Rouault , Abbé de l'Abbaye de Saint-Léonard de Chaume , Ordre de Citeaux , Diocèse de la Rochelle , mourut à la Rochefoucauld , le 16 , âgé de soixante-quinze ans.

Le sieur de Laire , Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Issoire , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Clermont , est mort en son Abbaye le premier de Mars , dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Mariages.

Le 25 Février Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Marquis de Chamborand avec la Demoiselle de Fontville.

Le 7 de ce mois le Prince de Hesse-Darmstadt , à qui le Comte de la Marche avoit envoyé sa procuration , épousa la Princesse Fortunée d'Est , fille du Duc de Modène ; & cette cérémonie fut faite par le Cardinal Pozzobonelli , Archevêque de Milan.

Le 10 , la Comtesse de la Marche partit de Milan dans les carrosses du Duc son Pere ; & elle

A V R I L. 1759. 215

arriva le 20 au Pont de Beauvoisin, où elle fut complimentée de la part du Prince de Conti & du Comte de la Marche, par le Bailli de Chabrian, qui présenta à cette Princesse les Dames qui doivent être auprès d'elle, & les Officiers destinés à la servir.

Le 27 au matin, à quelque distance de Montetereau, le Prince & la Princesse de Conti, le Comte de la Marche, la Duchesse de Modene, & le Duc de Penthièvre, qui s'étoient rendus à Nangis, Château du Comte de Guerchy, pour recevoir la Comtesse de la Marche, mirent pié à terre pour aller au-devant de cette Princesse, qui étoit aussi descendue de son carrosse. Après s'être embrassés, le Comte & la Comtesse de la Marche monterent dans le carrosse du Prince de Conti, & ils arrivèrent vers le midi à Nangis, où le Cardinal de Luynes leur donna la bénédiction nuptiale. Le Prince & la Princesse de Conti, le Comte & la Comtesse de la Marche, séjournèrent le 27 à Nangis, d'où ils partirent le lendemain pour se rendre à Paris.

Le 5 Mars, la Comtesse de la Marche, Princesse du Sang, fut présentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale. Le lendemain Leurs Majestés & la Famille Royale rendirent visite à la Comtesse de la Marche.

Jacques-Charles de Chabannes Curton, Comte de Rochefort, Aurieres & autres lieux, Enseigne des Vaisseaux du Roi, fils de Jean-Baptiste de Chabannes, Marquis de Chabannes Curton, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & de la feuë Dame Claire-Elisabeth de Roquefeuil son épouse, & neveu d'Antoine de Chabannes, Marquis de Curton, Madic, Saint-Angeau, & du Palais en Forez, a été marié le 20 Février dernier, dans l'Eglise Paroissiale de Saint

214 MERCURE DE FRANCE

Sulpice, avec Marie-Elisabeth de Talleyrand Perigord, Marquis de Talleyrand, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, Menain de Monseigneur le Dauphin, tué devant Tournai en 1755, & de Dame Marie-Elisabeth de Chamillard, Marquise de Talleyrand, Dame du Palais de la Reine, fille de Michel Marquis de Bani, & de Marie Françoise de Rochechouard de Mortemart, aujourd'hui Princesse de Chalais. La Comtesse de Chabannes Curton est sœur de M. de Talleyrand Perigord, Comte de Perigord, Prince de Chalais, Grand d'Espagne, & Menain de Monseigneur le Dauphin. Le Marquis de Chabannes Curton, pere du nouveau marié, a été Major du Régiment Royal Cravates, dans le temps que le Marquis de Curton, son frere aîné, mort Lieutenant Général des Armées du Roi, il y a plusieurs années, à Prague, dans la guerre de Bohême, en étoit Colonel, après avoir été Ayde de Camp de Monseigneur le Duc de Bourgogne. La Bénédiction nuptiale a été donnée par l'Abbé de Chamillard, frere de la Marquise de Talleyrand, le 20 Février à S. Sulpice.

Le 4 Mars la Comtesse de Chabannes Curton fut présentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Mercure du mois d'Avril, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mars 1759. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

F ABLE : le Loup, l'Agneau & la Fourmi,	p. 5
Hypermnestre à Lyncée, Héroïde,	7
Sonnet au Soleil,	15
Discours sur la Modestie,	16
Vers à Mlle de ***,	33
Bouquet,	36
Lettre à Madame la Comtesse D ***,	38
Ode sur la mort de M. Duguay-Trouin,	40
Observations sur une Harangue : <i>Utrum armis,</i> <i>an litteris fama citius comparari possit,</i>	48
Portraits,	57
Sur les différens genres d'écrire, par un Suisse,	60
La Vérité, à Mlle de F ***,	66
Imitation de l'Ode d'Horace : <i>Vixi puellis,</i>	69
Imitation de l'Ode d'Horace : <i>Vitas hinnuleo,</i>	70
Mors de l'Enigme & des deux Logogryphes du Mercure précédent,	71
Enigme, Logogryphe, Chanson,	<i>ibid.</i>

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours de Monseigneur l'Evêque Comte de Valencé,	73
Réponse de Madame l'Abbesse du Val de Grace,	80
Epitaphe Latine de S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans,	81
Note de M. Marмонтel,	82
Extrait du Livre intitulé : L'Incrédulité con- vaincue par les Prophéties,	86
L'Histoire Naturelle, par M. de Buffon, Tome	

216 MERCURE DE FRANCE.

septième ,	104
Nouvel Essai sur les grands événemens par les petites causes ,	116
Le Citoyen , Poème , par M. Vallier ,	120
Extrait du Livre intitulé : Réflexions Critiques sur les différens systèmes de Tactique de Folard ,	133
Annonces des Livres nouveaux ,	142 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Economie politique ,	145
Réponse de M. de Silhouette, Contrôleur Général, à M. de Nicolai , Premier Président de la Chambre des Comptes ,	146
Histoire Naturelle. Abrégé de l'histoire des Gal- linsectes ,	148
La Société Littéraire de Clermont ,	160
Académie de Lyon ,	165
Académie de Marseille ,	168
Académie de Prusse ,	169

ART. IV. ARTS AGREABLES.

Réflexions sur la Sculpture ,	174
Musique ,	193
Gravure ,	194
Géographie ,	195

ART. V. SPECTACLES.

Opéra ,	196
Comédie Française ,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne ,	98
Opéra-Comique ,	99

ART. VI. Nouvelles Politiques , *ibid.*

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY ,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

